

Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romane



Sous la direction
d'Anne-Marie Chabrolle-Cerretini



Lambert-Lucas

Le colloque « Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romane » s'est tenu à l'ATILF/CNRS de Nancy le 11 avril 2013, organisé par l'équipe du projet D.HI.CO.D.E.R. (Dictionnaire Hlstorique des COncepts Descriptifs de l'Entité Romane).

Prenant la suite du colloque « Romania: réalité(s) et concepts » (6-7 octobre 2011) précédemment publié chez Lambert-Lucas, ce projet vient répondre au besoin de reconsidérer un certain nombre de concepts très diversement définis selon les discours nationaux sur la romanité, de revisiter l'histoire de la romanistique et de s'ouvrir à d'autres domaines que les aires française et allemande auxquelles on restreint trop souvent la linguistique des langues d'Europe.

Contributions de Claire Badiou-Monferran, Laure Budzinski, Anne-Marie Chabrolle-Cerretini, Bernard Combettes, Muriel Coret, Jacques François, Gerda Haßler, Narcís Iglesias Franch, Malika Kaheraoui, Christophe Rey.

En couverture : Musée de la Romanité, Nîmes, 2012
(vue d'architecte), par Elizabeth de Portzamparc (D.R.)

Sous la direction
d'Anne-Marie Chabrolle-Cerretini

Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romane

Actes du colloque de l'ATILF/CNRS, 11 avril 2013
Équipe du projet D.HI.CO.D.E.R.

*Ouvrage publié grâce au concours
de l'Université de Lorraine
et de l'ATILF/CNRS.*



Présentation

Le colloque « Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romane » qui s'est tenu à l'ATILF le 11 avril 2013 a été organisé par l'équipe du projet D.HI.CO.D.E.R. (Dictionnaire Historique des COncpts Descriptifs de l'Entité Romane).

Le projet D.HI.CO.D.E.R. s'inscrit à la suite au colloque « Romania : réalité(s) et concepts » organisé en octobre 2011 par les équipes d'accueil Romania, le CELJM de Nancy 2 avec le soutien du laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques (UMR 7597) et de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage (voir Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (éd.), *Romania : réalité(s) et concepts*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013). Des échanges entre chercheurs de nombreux pays s'étaient dégagés nettement le besoin de reconsidérer un certain nombre de concepts définis très diversement selon les discours nationaux ou régionaux sur l'entité romane, la nécessité de revisiter l'histoire de la linguistique romane et d'ouvrir la question à d'autres aires linguistiques que les aires française et allemande que l'on privilégie habituellement.

Le D.HI.CO.D.E.R. s'est donné pour objectif de recenser les concepts qui ont permis de décrire l'entité romane et de constituer la linguistique romane depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Dans cet esprit, l'équipe du D.HI.CO.D.E.R. a organisé ce colloque pour lancer la réflexion sur les lignes évolutives de la romanistique et esquisser un inventaire de concepts clés pour l'histoire de cette discipline. Les axes de discussion privilégient l'idée de paradigme comme approche méthodologique, les différentes approches théoriques, les modèles historiographiques, les concepts fondamentaux et leur circulation.

Anne-Marie Chabrolle-Cerretini
Directrice du D.HI.CO.D.E.R.

Les membres de l'équipe : Bérengère Bouard, Laure Budzinski, Cyril De Pins, Narcís Iglesias, Christophe Rey.

Cet ouvrage a été publié grâce à un financement de l'Université de Lorraine et de l'ATILF/CNRS.

Conférence invitée

Linguistique générale, comparatisme et linguistique romane : Antoine Meillet et les romanistes français

Bernard COMBETTES

Université de Lorraine, ATILF/CNRS - Université de Lorraine

Introduction

S'interroger sur les relations qu'ont pu entretenir en France la linguistique générale et la romanistique à leurs débuts pourrait sembler, à première vue, peu fondé, dans la mesure où il est aisé de constater ce qui est à considérer comme une exception française dans le domaine de la linguistique romane. En effet, bien que le terme de linguistique romane soit couramment et amplement utilisé par les savants français pour désigner leurs travaux, on ne peut pas dire qu'il y ait réellement en France une tradition d'études comparatistes portant sur l'ensemble des langues romanes ou sur certaines d'entre elles et il est facile de voir que, sous ce nom, se trouvent regroupés des travaux qui portent uniquement sur la langue française et sur son histoire. La comparaison avec la tradition germanique ou avec celle de pays de la Romania comme l'Italie par exemple fait facilement apparaître qu'il y a bien là une situation particulière dont il conviendrait d'analyser les raisons. Un rapide retour sur le développement de la discipline peut s'avérer ici utile. Gaston Paris, même si ses travaux ne font pas de lui, à proprement parler, un véritable comparatiste, peut être considéré comme le fondateur de la romanistique en France, dans la mesure par exemple où il fait connaître, en le traduisant, l'ouvrage fondateur de Diez et où il crée la revue *Romania* en 1872. Ses élèves se répartissent en deux groupes relativement distincts ; les philologues, tels Bédier, Langlois ou Roques, qui se consacrent à l'édition des textes, et les linguistes, tels Gilliéron ou Thomas. Ces derniers, tout en se déclarant romanistes, limitent en fait leurs études au domaine de l'histoire du français ou de ses dialectes ; si l'on excepte le manuel de Bourciez, aucun travail de grande ampleur ne porte sur la comparaison des langues romanes. Cette restriction du champ de la recherche à une langue particulière est sans doute due, pour une part, à des raisons d'ordre idéologique, la concurrence avec les savants allemands étant par exemple clairement explicitée dans l'Avertissement du premier numéro de la *Revue des Langues Romanes* en 1870 :

Plus que jamais notre œuvre revêt un caractère patriotique, plus que jamais il importe de ne pas laisser à nos ennemis l'honneur de connaître mieux que nous-mêmes les origines de notre langue.

On assiste par ailleurs à ce que l'on pourrait considérer comme l'émancipation des « modernistes », qui, avec le développement de la dialectologie et de la phonétique expérimentale, mais également avec une réflexion comme celle de Brunot dans *La pensée et la langue*, s'éloignent de la dimension diachronique

pour porter leur attention sur la synchronie contemporaine. Plusieurs tendances se trouvent ainsi en présence, mais la dénomination de « romaniste » est surtout revendiquée par les historiens de la langue, qui, même s'ils n'analysent que l'évolution du français, considèrent que le point de départ commun, la langue latine, est le trait définitoire de cette catégorie de linguistes. Il nous a semblé toutefois pertinent et intéressant d'examiner, même s'il ne s'agit pas vraiment de « linguistique romane comparée », dans quelle mesure les idées et les méthodes de la linguistique générale, étroitement liée, par exemple chez Saussure ou chez Meillet, au comparatisme indo-européen, trouvent un écho chez les linguistes qui consacrent leurs travaux au français.

Afin d'éviter de trop grandes généralités, nous avons choisi de nous attacher à l'observation de quelques thèmes particuliers en prenant comme point de référence les idées d'Antoine Meillet, idées qui se retrouvent chez bon nombre de ses élèves, et ses prises de position sur le romanisme. Notre étude, mettant l'accent sur les aspects qui nous ont paru les plus importants, sera ainsi consacrée, dans sa plus grande partie, aux relations que la pensée de Meillet entretient, en tant qu'elle relève à la fois du comparatisme et de la linguistique générale, avec le domaine qui, en ce début de vingtième siècle, pouvait être considéré en France comme la linguistique romane.

On rappellera d'abord quelques données quantitatives (voir Bat-Zeev Shyldkrot 1988). Sur 540 articles répertoriés, 19 publications de Meillet concernent les langues romanes en tant que telles ; cela pourrait paraître peu par rapport à l'ensemble, mais il ne faut pas oublier le très grand nombre de comptes rendus (plus de 350) qui portent sur divers aspects du romanisme. Ces remarques critiques, qui s'étendent sur une trentaine d'années, de 1907 à 1936, reviennent régulièrement sur les mêmes problématiques, comme nous le verrons plus loin et permettent de considérer que les positions de Meillet n'ont guère évolué, sur ce point du moins, au fil du temps. Bien évidemment, dans bon nombre d'articles, telle ou telle langue romane particulière peut fournir des exemples, mais ce n'est pas en tant qu'elle représente la famille des langues romanes qu'elle est ainsi choisie et exploitée pour soutenir une argumentation. On doit enfin souligner le fait que Meillet envisageait, dans les dernières années de sa vie, la rédaction d'un ouvrage sur le développement de la langue française jusqu'à l'époque contemporaine, ce qui montre qu'il n'a jamais limité son intérêt, bien au contraire, au comparatisme indo-européen *stricto sensu*. Dans cet ensemble relativement important de travaux, nous examinerons d'abord quelques notions générales sur lesquelles Meillet insiste de façon régulière pour nous pencher ensuite sur les domaines particuliers des sciences du langage.

1. Les notions générales

1.1 Le statut de la linguistique générale et du comparatisme

Comme on peut s'y attendre, Meillet affirme fortement à maintes reprises la nécessité d'une démarche comparatiste ; pour lui, il est difficile, sinon impossible, même au niveau strictement philologique, de se limiter à l'étude d'une seule langue. C'est seulement si l'on replace un système linguistique particulier dans le cadre d'une famille de langues que l'analyse pourra être considérée comme complète :

Aucune philologie ne se suffit à elle-même. [...] le linguiste qui étudie une langue est souvent obligé de demander des témoignages à la philologie des langues étrangères (1906, I, 5)

Par ailleurs, même si la définition de la philologie n'est pas toujours totalement explicitée, Meillet prend bien soin de distinguer la linguistique générale et le domaine philologique, sur la place duquel il a un point de vue relativement réservé. Certaines remarques laissent penser que, pour lui, la philologie se confond plus ou moins avec la linguistique historique, du moins avec la linguistique historique telle qu'elle était pratiquée à son époque :

Et ce n'est pas de la philologie seule que le linguiste attend des précisions plus grandes : le temps n'est plus où la linguistique était un département de la philologie, et où la grammaire comparée pouvait parfois recevoir un nom que les linguistes n'ont d'ailleurs jamais adopté, celui de philologie comparée. L'étude des faits actuels est encore plus capable d'expliquer le passé que l'étude du passé d'expliquer le présent. (1906 I : 5)

Que la philologie et la linguistique historique ne fassent qu'un ou constituent deux disciplines distinctes, Meillet les regroupe dans un ensemble qui s'oppose à la linguistique générale, non seulement pour ce qui est de la méthodologie, mais surtout en ce qui concerne la nature même de la discipline : la linguistique générale est une science *a priori*, qui, à partir de l'observation de quelques faits, tente d'établir des principes permettant de prévoir des régularités non encore examinées ou de justifier les analyses des langues particulières :

Les lois de la phonétique générale permettent d'interpréter les faits particuliers à chaque langue ; et il importe de les formuler explicitement, quand ce ne serait que pour éviter de faire appel inconsciemment à des principes de ce genre dont on n'aurait pas éprouvé la valeur par un examen approfondi. Beaucoup de linguistes, accoutumés par leur éducation de philologues aux précisions rigoureuses et aux règles presque toujours nécessaires de la grammaire descriptive et historique, ne voient pas sans inquiétude une discipline qui ne détermine que des possibilités et qui, ne pouvant jamais épuiser les faits de toutes les langues à tous les moments, doit procéder par induction en s'appuyant d'une part sur certains faits particulièrement nets et caractéristiques, de l'autre sur les conditions générales où ces faits se produisent. La linguistique générale est dans une large mesure une science *a priori*, comme l'a bien vu M. Secheyne par exemple. (1918a I : 59)

Un passage de ce genre laisse penser que le comparatisme – et, plus largement, la description des langues – ne constitue pas, pour Meillet, une fin en soi, mais plutôt une base, un point d'appui, permettant de procéder à des généralisations sur les systèmes linguistiques. Cette perspective est évidemment bien loin d'être celle des romanistes, qui, dans le meilleur des cas, s'appuieraient sur la comparaison pour éclairer le fonctionnement d'une langue particulière, mais ne tenteraient pas par ce moyen de parvenir à une généralisation.

1.2 Langues romanes et langues indo-européennes

Nous passerons rapidement sur la position, à la limite de la condescendance (« il n'y a pas besoin d'être linguiste »), qui consiste à voir dans les études sur les langues indo-européennes un domaine plus complexe, plus difficile à traiter, que

celui des langues romanes, qui offrent des ressemblances quasi évidentes, même pour le « profane » :

Soit les noms de nombres en français, en italien et en espagnol [...] Dans l'exemple choisi, les concordances sont si nombreuses, si complètes et les règles de correspondances si faciles à reconnaître, qu'elles sont propres à frapper immédiatement les profanes et qu'il n'y a pas besoin d'être linguiste pour en apercevoir la valeur probante. Les concordances sont moins frappantes et les règles de correspondance plus difficiles à déterminer si l'on observe des langues séparées par de plus grands intervalles dans l'espace et dans le temps, comme le sanskrit, le germanique ancien, le latin et l'arménien classique. (1925a : 5)

On remarquera toutefois que cette opposition entre les deux champs d'étude, que l'on pourrait considérer – à tort sans doute – comme l'expression d'un mépris envers certains romanistes, est exceptionnelle dans les écrits de Meillet.

Sur le fond, l'opinion de Meillet sur la distinction des deux disciplines est très claire et constitue une constante dès qu'il est question de l'observation des langues romanes : quelle que soit la composante linguistique observée (phonétique, syntaxe, lexique...), la division traditionnelle ne peut être qu'artificielle ; l'évolution des langues romanes n'est qu'une étape particulière dans les changements qui ont affecté la famille indo-européenne. Certes, comme Meillet le reconnaît, il serait assez difficile, pour des raisons matérielles, en quelque sorte, de procéder, pour tout phénomène, à une analyse qui prendrait toujours en compte la dimension indo-européenne. Il est toutefois indispensable d'avoir constamment à l'esprit que les changements qui affectent les langues romanes sont à replacer dans un cadre général, qui dépasse le système du latin :

Une forte partie des innovations romanes prennent place dans de grandes séries de faits indo-européens, et on ne les comprend bien que si on les situe dans les ensembles dont ils sont des cas particuliers. À lire les manuels de romanisme, on a parfois l'impression que le latin aurait été une sorte de langue cristallisée qui, avec la ruine de la civilisation antique, aurait pour ainsi dire repris vie et capacité de se transformer. Si l'on veut donner aux transformations qui se sont produites leur signification, il faut les replacer dans le mouvement continu de transformation qui emporte les langues indo-européennes. (1925a : 121)

Ainsi, des faits comme la ruine du rythme quantitatif, l'élimination de la déclinaison, ou encore la création des formes composées du verbe, constituent-ils autant d'exemples qui permettront à Meillet d'illustrer cette idée d'une continuité qui remet en question le *terminus a quo* que serait le latin archaïque. Effectivement, dans un ouvrage comme le *Manuel* d'E. Bourciez, si la famille indo-européenne est évoquée et rapidement décrite dans le chapitre introductif, les systèmes linguistiques des diverses langues romanes sont ensuite présentés sans qu'aucune allusion ne soit faite au cadre large que réclame Meillet, le point de départ des explications étant, de façon classique, la langue latine. Parmi les romanistes, seul Ascoli semble, aux yeux de Meillet, avoir tenté, et réussi, cet élargissement :

[...] personne, mieux que l'italien Ascoli, n'a su associer l'étude des anciennes langues indo-européennes à celle des langues romanes. (1923 : 158)

Ce type de critique et de proposition est admis par un linguiste comme Millardet – quelque peu isolé, toutefois, dans la communauté des romanistes – qui reprend la même idée sur l'importance d'une diachronie large dépassant le cadre latin au sens strict :

Est-il vrai que les romanistes aient fait preuve parfois d'une certaine étroitesse de vue ? [...] Le tort qu'ils ont eu, ou du moins certains d'entre eux, est de n'avoir pas suffisamment considéré que les grandes lignes du développement des langues et dialectes néo-latins ne sont que le prolongement de lignes qui s'accusent déjà au cours de l'évolution du latin et qui ont leur point de départ à l'époque même où se dessinent ce qu'on a appelé les « dialectes indo-européens ». (Millardet 1923 : 85)

Il est intéressant de noter que l'on retrouve, sous la plume de Millardet, le même éloge d'Ascoli, mais la restriction finale de la citation qui suit laisse penser que le linguiste italien était considéré avant tout comme un spécialiste de linguistique générale ne limitant pas son étude à une famille particulière de langues :

D'exemples de ce genre il ressort que, pour expliquer ces traitements spéciaux [...] et nombre d'autres faits romans, phonétiques, morphologiques, lexicologiques qui pourraient être allégués encore, les romanistes ont intérêt à sortir du cadre relativement étroit des langues néo-latines. C'est ce qu'ont su faire des savants comme Ascoli – mais Ascoli était-il seulement « romaniste » ? (Millardet 1923 : 87)

1.3 Le langage comme institution sociale

1.3.1 Un des aspects les plus importants de la pensée de Meillet réside dans la volonté sans cesse exprimée de voir avant tout dans le langage une institution sociale. Sans développer ici ce point bien connu (voir Puech & Radzynski 1988), nous noterons que c'est souvent l'« unité romane », la civilisation latine, qui est prise comme exemple pour démontrer qu'une unité linguistique – en l'occurrence une famille de langues – repose sur une unité de civilisation :

L'objet propre de ce recueil est de montrer comment tout en obéissant à certaines règles générales que déterminent les conditions universelles de toute langue, le changement linguistique est lié à des faits de civilisation et à l'état des sociétés qui emploient les langues considérées. (1921 : VIII)

ou encore :

[...] du fait que le langage est une institution sociale, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social dont les variations du langage ne sont que les conséquences parfois immédiates et directes, et le plus souvent médiates et indirectes. (1906 I : 17)

Meillet ne se prononce pas sur les échos que pouvait avoir cette idée chez les romanistes français, alors qu'il y avait sans nul doute matière à critique sur ce point, les savants français faisant éventuellement appel à la dimension socio-culturelle française, mais ne prenant pas en considération des caractéristiques qui relèveraient d'une latinité « large ». D'une façon plus précise, c'est sur deux points particuliers que Meillet va développer et illustrer, tout au long de son œuvre, cette importance des relations qui s'établissent entre la langue et la

société ; il s'agit de deux questions en partie liées, la problématique du substrat et le rôle du bilinguisme.

1.3.2 La notion de substrat, qui, à l'époque de Meillet, est loin de faire l'unanimité, se rattache de façon naturelle à la définition du langage comme un fait social, les faits linguistiques étant en quelque sorte dépendants des mouvements historiques :

Aussi Bréal a été de ceux qui ont posé les premiers la théorie contestée, mais pourtant évidente, des « substrats ». [...] Il voyait nettement qu'une langue était l'organe d'une société ; les faits de langue doivent, en une large mesure, s'expliquer par la vie de l'homme en société. (1930 II : 225-226)

Ici encore, Meillet empruntera parfois des exemples aux langues romanes ; c'est ainsi qu'il rappellera la nécessité de prendre en compte le celtique pour expliquer le traitement des consonnes intervocaliques. Mais c'est également dans les comptes rendus qu'il insistera sur la place fondamentale de cette notion, en regrettant souvent que certains romanistes n'attachent pas assez d'importance à cet aspect de l'évolution. Sa critique vise ainsi les disciples de Meyer-Lübke :

L'un des traits caractéristiques du recueil est le peu d'importance qui est attribué au substrat préroman des diverses langues néolatines ; les auteurs s'accordent avec leur maître à tenir l'influence de la langue éliminée pour à peu près négligeable. (Compte rendu d'un ouvrage d'hommage à Meyer-Lübke, *BSL*, XVII, 1910 : 149-153)

ou encore les travaux de von Wartburg sur l'histoire du français :

Ainsi la grande tendance de l'action qu'a pu exercer le substrat gaulois sur le développement du français n'est pas résolue, et n'est même pas discutée à fond. (Compte rendu de von Wartburg, *BSL*, XXXV, 1935 : 82-85)

1.3.3 Les mêmes linguistes – à travers eux, c'est l'école allemande qui est visée – sont également critiqués lorsqu'il est question de la place à accorder au phénomène du bilinguisme, qui, pour Meillet, est un facteur essentiel dans le changement linguistique. Le bilinguisme n'est en fait qu'un aspect particulier de la variation – Meillet insiste par ailleurs sur l'importance de la variation intergénérationnelle – nécessairement sous-jacente à l'évolution :

Quand on fait l'histoire des langues, il convient de tenir compte des périodes où il y a eu ainsi bilinguisme ; on l'a trop peu fait, et l'on a trop souvent agi comme si l'on perdait de vue que toute extension de la langue comporte une période plus ou moins prolongée de bilinguisme. (1923 : 101)

La critique s'adresse aussi aux romanistes français et rejoint le souci qu'a toujours eu Meillet de privilégier l'enquête de terrain lorsqu'elle était possible, ainsi que l'intérêt, que nous examinerons plus loin, qu'il a constamment montré pour la dialectologie :

Les faits qu'on vient de grouper montrent de quel intérêt il serait d'examiner toutes les populations bilingues, en France notamment les provinces où il s'emploie deux langues, et surtout où l'une des deux langues n'est pas défendue par une langue voisine, comme c'est le cas pour le breton et pour le basque. Des recherches minutieuses sur place devraient être entreprises. Il ne serait pas moins intéressant d'envisager l'arabe et le berbère par exemple en Algérie et au Maroc. Il y a là un type d'enquête dont l'importance serait

capitale pour la linguistique historique, et dont Schuchardt avait indiqué déjà la portée. (1923 : 98)

Nous pouvons mesurer, une nouvelle fois, le décalage chronologique important qui sépare les recommandations de Meillet, véritable précurseur sur ce point, et les objectifs des travaux des romanistes. Il faudra attendre le développement de la sociolinguistique pour que l'intérêt se porte sur les « langues de France », pour que la géographie linguistique ne se cantonne pas – mises à part quelques tentatives dans l'étude du « français régional » – à la dialectologie classique.

1.4 L'expressivité

Un des concepts clés qui jouent un rôle important dans le processus d'évolution des langues, concept que l'on rencontre également chez Bailly, est la notion d'expressivité. S'il considère que l'expressivité peut jouer dans un sens que l'on pourrait juger positif, dans la mesure où elle permet la création de nouvelles formes, de nouvelles constructions, Meillet insiste surtout sur les aspects « destructeurs » de la perte d'expressivité, perte qu'il attribue à la fréquence des usages, à la répétition des tours, d'où la restriction contenue dans la dernière phrase de la citation suivante :

À la tendance, toute intellectuelle, vers l'unité du mot et vers l'unité d'expression de la catégorie grammaticale se joignait, agissant dans le même sens, une tendance, de caractère émotionnel, vers une expression plus intense. Mais l'usage diminue vite l'efficacité d'un tour expressif. (1918c : 69) (voir aussi 1912 : 135)

La grammaticalisation, notion que Meillet met en place en l'illustrant par des exemples empruntés au passage du latin au français ou, plus généralement, aux langues romanes, combine en fait les deux mouvements : l'expressivité comme facteur déclenchant, l'absence d'expressivité comme facteur d'érosion :

La constitution de formes grammaticales par dégradation progressive de mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu'on vient de décrire sommairement, et qui consistent, on le voit, en un affaiblissement de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots. Mais ce qui en provoque le début, c'est le besoin de parler avec force, le désir d'être expressif. (1912 : 139)

C'est sur ce point que Meillet et les romanistes se rejoignent, en partie du moins, car un auteur comme Bourciez, s'il accepte le concept de mise en relief, le « besoin d'être expressif », ne prend pas en considération la routinisation des formes et des constructions, mais attribue la dégradation » des unités linguistiques à la paresse ou à la « négligence » du locuteur :

En définitive, l'évolution linguistique envisagée dans son ensemble paraît se produire sous l'empire d'une double tendance : l'une qui est d'*économiser* l'effort ; l'autre de *mettre en relief* ce qui est nécessaire. La première a son explication dans la paresse qui est inhérente à l'homme, et le pousse à produire le plus d'effet possible avec un minimum de travail ; la seconde repose sur le besoin qu'il a d'être expressif et facilement compris en parlant, puisque le langage est un fait éminemment social. (Bourciez 1910 : 24)

Cette notion du « minimum d'effort », appliquée, il est vrai essentiellement

au domaine phonétique, était déjà évoquée, quasiment dans les mêmes termes, dans le *Manuel* de 1910 :

Si les générations successives – surtout aux époques d’ignorance où la discipline grammaticale est nulle – laissent les sons s’altérer, c’est par une paresse instinctive, et pour rendre la prononciation plus facile. [...] Il y a une diminution du travail dans tous ces changements [...] (Bourciez 1900 : XXIV)

On remarquera qu’une cinquantaine d’années plus tard, dans un cadre théorique totalement différent, un linguiste comme Martinet, parlant de l’« affectivité » des locuteurs, de la valeur « suggestive » des expressions, conserve le concept d’expressivité, mais n’en fait un principe explicatif que pour des cas qui font exception, qui sont en quelque sorte hors système, alors que, pour Meillet et pour Bourciez, il s’agit d’un facteur général de changement :

Les véritables exceptions aux « lois phonétiques », celles où l’on constate que le contenu sémantique ou la valeur suggestive d’un mot ont exercé une influence sur le destin phonétique de ce mot, doivent se trouver soit parmi les mots-phrases, comme *oui, si, non*, [...] soit parmi les formes susceptibles de voir leur articulation renforcée et précisée parce que fréquemment employés dans des contextes où l’affectivité des locuteurs se donne libre cours. [...] L’allemand ne connaît pas la gémation consonantique [...], mais l’on entend des gens, sous l’empire d’une vive émotion, articuler *immer* avec un *m* gémé. (Martinet 1955 : 28-29)

ou encore, dans ce passage qui insiste bien sur l’aspect marginal de l’expressivité, qui, à la limite, n’a pas à être prise en compte dans une description du système phonétique :

Ce sont également des différences de situation et de contexte qui expliquent synchroniquement l’apparition des tensions « expressives » responsables des gémations non étymologiques et des voyelles aiguës inattendues. On ne gagne rien, ni en diachronie, ni en synchronie, à intégrer de force ces éléments dans le courant des changements phonétiques réguliers ou dans le cadre des oppositions phonologiques normales. (Martinet 1955 : 30)

1.5 La place de la diachronie

La distinction synchronie / diachronie ne se présente pas, pour Meillet, comme une opposition exigeant un choix entre l’une ou l’autre approche ; le comparatisme va de pair avec la dimension historique et l’étude synchronique ne peut être pensée qu’en relation avec l’analyse d’une évolution. Deux questions se posent cependant : Quel est le domaine dont l’observation doit apporter des éclaircissements sur l’autre champ d’étude ? Partira-t-on du passé pour aller vers le présent ou l’inverse ? Certains des passages que nous avons cités plus haut laissent penser qu’il est préférable, pour Meillet, de mener d’abord des travaux, soutenus par de nombreuses enquêtes, sur la synchronie contemporaine, ce qui permettrait de mieux reconstruire et interpréter les états de langue anciens. Il est intéressant de noter que, sur ce point, sans qu’il y ait vraiment toujours explicitation des points de vue, les romanistes français ne partagent pas tous la même façon de voir. Si Millardet, par exemple, délibérément diachronicien, rejoint Meillet lorsqu’il considère que diachronie et synchronie forment un ensemble indissociable, le raisonnement qu’il développe – visant particulière-

ment la position de Brunot – est tout à fait différent de celui de l'indo-européaniste ; c'est l'étude synchronique qui ne peut être réalisée sans la prise en considération de l'histoire de la langue :

De tels exemples montrent clairement qu'en matière de syntaxe, comme en d'autres matières, la méthode historique qui va chercher jusque dans le latin l'explication de certains faits de langue actuels ne peut être délibérément laissée de côté. (Millardet 1923 : 448)

ou encore :

Non, le latin, source commune des idiomes qui nous occupent, ne saurait être exclu d'une étude scientifique ayant pour objet les langues néo-latines. Hâtons-nous d'oublier les considérations pessimistes de M. Brunot sur l'inutilité du latin pour l'étude de la syntaxe française [...] (Millardet 1923 : 448)

Concédant que la compréhension du système en synchronie est un aspect important de l'analyse, Millardet affirme tout de même la priorité de l'approche historique, « base indispensable » ; le raisonnement qu'il suit semble assez curieux : l'intuition du locuteur, – le « sentiment des valeurs » – n'ayant rien de scientifique dans la mesure où elle est partagée par tous les locuteurs, y compris par « le premier indigène venu », on ne peut s'appuyer sur elle pour fonder une analyse objective de la langue contemporaine et seule l'étude historique, par l'étude philologique des documents anciens, permet le recul nécessaire :

Nous conviendrons qu'il est nécessaire de définir exactement les valeurs et les fonctions des syntagmes dans les langues, et que même pour une étude de la syntaxe dans la diachronie, l'exactitude de ces définitions synchroniques est indispensable. Nous confessons que beaucoup de grammaires « historiques » ou « comparées », parmi celles surtout parues à l'étranger, font trop bon marché de l'étude précise de ces valeurs. Mais le sentiment des valeurs n'a rien de véritablement scientifique en lui-même, et le premier indigène venu, qui manie sa propre langue ou son patois natal, en sait plus long sur ce point que les plus subtils grammairiens étrangers. [...] La question des origines n'est pas d'une importance inférieure, et elle joue, dans les questions de syntaxe, le même rôle essentiel qu'en étymologie. Elle fournit la base indispensable à l'étude historique des changements de valeur et du procès suivi au cours de ces changements. (Millardet 1923 : 448)

Prenant le contre-pied exact de cette position, Foulet, dans sa syntaxe de l'ancien français, donne délibérément la priorité à l'approche synchronique ; il rejette l'étude historique, qui ferait courir le risque de faire de l'ancien français un simple état de langue intermédiaire entre le latin et le français moderne et empêcherait de mettre en lumière la spécificité du système qu'il constitue :

Comme nous nous en tenons à un moment très déterminé de l'évolution de la langue, nous nous sommes borné à décrire les faits que les textes nous mettaient sous les yeux. [...] Nous n'avons pas davantage, et pour la même raison, recherché l'origine de quelques-uns de ces phénomènes dans l'état antérieur de la langue. [...] Nous avons poussé très loin notre détachement à l'égard des secours que pouvait nous apporter l'histoire de la langue. Nous n'avons même pas laissé entrevoir que le français vient du latin, et nous avons soigneusement évité, autant que cela était possible, les termes qui rappelaient par trop la grammaire latine. Cette attitude, qu'il serait peut-être difficile de

maintenir jusqu'au bout dans un traité de morphologie, a ses désavantages qui sautent aux yeux et que nous ne nions pas. Elle a aussi, croyons-nous, ses avantages. Au lieu de voir dans le vieux français un idiome instable et provisoire dont la fonction propre est de relier le latin et le français moderne, on en vient ainsi à s'arrêter avec complaisance devant des phénomènes linguistiques dont les contemporains n'ont nullement soupçonné le caractère transitoire [...] (Foulet 1919 : v)

Le même soin de privilégier la synchronie se retrouve, sans équivoque, sous la plume de Bourciez :

Il importe en effet que nous fassions abstraction de tout ce qui a trait à des questions d'origine ou d'évolution ultérieure : c'est sous ce qu'on appelle son aspect *statique* que le mécanisme d'une langue peut être le mieux saisi. (Bourciez 1910 : 4)

Il est ainsi intéressant de voir comment, dès le début du XX^e siècle, s'opposent ces deux tendances, comportant non seulement des aspects théoriques, mais également des aspects méthodologiques, qui, de façon plus ou moins nette, seront toujours présentes par la suite et constitueront une des caractéristiques de la recherche en diachronie.

1.6 La géographie linguistique

En pleine mutation durant cette période, la géographie linguistique, avec la réalisation par Gilliéron et Edmont, de 1902 à 1910, du monument qu'est l'*Atlas linguistique de la France*, n'est pas l'objet d'une approbation unanime et, surtout, n'est pas exploitée comme l'espéraient ses promoteurs. La preuve en est, par exemple, la parution, en 1919, de l'ouvrage de Gilliéron, au titre provocateur : *La faillite de l'étymologie phonétique*. Il est intéressant de voir quelle est la position de Meillet par rapport à cette nouvelle approche qui se développe très rapidement. Anticipant en quelque sorte les critiques des diachroniciens romanistes, Meillet prend bien soin d'insister sur la relation qu'il est indispensable d'établir entre l'étude historique et la dialectologie, qui, à première vue, pourrait sembler ne relever que de la synchronie contemporaine ; la variation diatopique doit être prise en compte – on reconnaît là l'indo-européaniste – dans la reconstitution d'un état de langue ancien :

Ainsi a été réalisé un progrès décisif pour la linguistique. Toute linguistique historique est comparative, et seule la comparaison des divers parlers issus d'une même langue commune peut servir à déterminer cette langue commune. (« J. Gilliéron et l'influence de l'étude des parlers locaux sur le développement du romanisme », 1921 I : 307)

Comme on peut s'y attendre, les avis formulés par Meillet sur la dialectologie sont donc très positifs et portent sur deux avantages, d'ordre différent, de la géographie linguistique pratiquée sur une grande échelle. D'une part la comparaison ne peut que gagner à s'appuyer sur le grand nombre de données que fournissent atlas et autres ouvrages de ce type :

Partout où l'on a pu appliquer la méthode géographique, elle a donné lieu à des progrès décisifs. Elle exige des enquêtes aussi étendues qu'il est possible et l'utilisation de toutes les données qu'on possède sur l'ensemble d'un

domaine linguistique. La méthode comparative gagne par là une précision, une étendue et une aisance jusqu'alors imprévues. (1925a : 70)

La géographie linguistique oblige d'autre part à s'intéresser à la langue « réelle », qui fournit des faits en grand nombre, alors que les approches traditionnelles, qui ignorent le détail de la synchronie moderne, ne s'appuient que sur des données très limités ; la critique vise la grammaire comparée des langues romanes, mais également la linguistique historique du français :

Faute de posséder des études assez poussées sur les divers groupes romans, la grammaire comparée générale des langues romanes n'est faite que sommairement. [...] Faute d'utiliser les données qu'on possède, on a trop souvent étudié et exposé l'histoire du français, pour laquelle on a tant de faits, comme on fait de celle du latin ancien, pour laquelle on n'en a presque aucun. (1925a : 309)

D'une façon générale, Meillet se montre beaucoup plus en avance et plus ambitieux que ses collègues spécialistes du français ; comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, au-delà de ce qui deviendra la dialectologie « traditionnelle », limitée aux zones rurales, il appelle de ses vœux des enquêtes dont la finalité serait la description de toutes les variétés de français afin que puisse être élaborée une grammaire fondée sur l'usage réel :

On croit savoir ce que c'est que le français. En réalité, personne ne sait vraiment comment parle l'ensemble des sujets dans un village français, ni dans une ville de province française, ni moins encore à Paris. [...] Le français des grammaires et des dictionnaires est connu ; mais ce n'est qu'un ensemble de prescriptions. Ce qui importe au linguiste, c'est de connaître comment les gens qui parlent français se comportent vis-à-vis des règles. Or on n'a là-dessus que des idées vagues ; il n'a été fait aucune enquête méthodique, à peine quelques sondages partiels. (1925a : 112)

Force est de reconnaître que les recommandations de Meillet ne trouvent que peu d'échos du côté des romanistes. Les philologues habitués à l'étude des textes littéraires ou historiques ne peuvent se résigner à mettre sur le même plan la langue écrite soutenue et les patois, comme en témoigne la citation suivante :

Par leur importance politique et sociale comme instruments de civilisation, par leur valeur esthétique, par leur nature même et leur constitution profonde, les langues littéraires doivent être considérées, même si on les étudie d'un point de vue purement linguistique, comme ayant beaucoup plus d'importance que les patois. (Millardet 1923 : 108)

Mais c'est surtout sur le fond du raisonnement que l'accord ne peut s'établir. Nous retrouvons ici le débat déjà évoqué de la place respective, dans le raisonnement linguistique et dans la méthodologie, de la diachronie et de la synchronie. Pour Meillet en effet, c'est l'observation de la variation contemporaine qui permet de reconstruire le système de la langue ancienne, alors que, pour la plupart des romanistes, la priorité est donnée à la genèse dans sa dimension chronologique qui conduit d'une origine à des formes dérivées. Dans l'extrait suivant, où par ailleurs le comparatisme est assimilé à l'étude historique et se trouve ainsi opposé à la dialectologie, Millardet établit une comparaison entre les deux approches linguistiques en débat et le couple que constituent, dans les sciences du vivant, la paléontologie et la biologie :

Les romanistes de style moderne qui font fi de cette comparaison, ou qui la restreignent au minimum, sous le prétexte de faire « la biologie » du langage, sont dans l'erreur. La meilleure discipline propre à illuminer la biologie a toujours été, dans tous les domaines, la paléontologie. [...] En linguistique, la paléontologie est également à la base de la science. Et si nous voulons connaître les états anciens, le comparatisme est notre seule ressource. La méthode comparative est seule applicable lorsqu'il s'agit d'idiomes morts. Elle l'emporte encore sur la méthode géographique lorsqu'il s'agit d'idiomes vivants considérés dans leur état ancien. [...] Bien loin donc d'avoir le monopole des vues d'ensemble, bien loin d'être la seule à éclairer le particulier par le général, la géographie doit en ces matières céder le pas à son aînée. La méthode comparative lui est nettement supérieure lorsqu'il s'agit d'établir, dans la catégorie du temps, des courbes prolongées, et de reconstituer des évolutions globales. (Millardet 1923 : 89)

On remarquera comment la géographie linguistique est assimilée à l'approche synchronique, comme si elle ne pouvait pas fournir de renseignements sur l'évolution, alors que le comparatisme est compris comme étant obligatoirement lié à la reconstruction d'une évolution. La distance est grande avec la pensée de Meillet, pour qui les notions ne s'opposent pas d'une façon aussi dichotomique mais doivent être conçues comme des points de vue complémentaires.

2. Les domaines

2.1 La phonétique

Avec le domaine de la phonétique est abordé par Meillet un tout autre aspect de la situation des sciences du langage ; ce qui est en débat ici, ce sont les avancées qui pourraient être dues aux progrès techniques permettant le développement de la phonétique expérimentale. La *Revue de Phonétique* est créée en 1911 par l'Abbé Rousselot et les débats sont vifs, au sein de la communauté des romanistes, sur la pertinence et l'intérêt de cette discipline pour le type d'étude qu'ils mènent. La position de Meillet sur ce point est claire : les observations des phonéticiens, en particulier en ce qui concerne la phonétique articulatoire, sont indispensables pour que soient correctement interprétées des évolutions comme la dissimilation consonantique par exemple ou les amuïssements ; comme on peut le constater dans la citation suivante, Meillet voyait dans une « phonétique générale évolutive » la possibilité, à partir des observations empiriques, de prévoir dans quelles voies peuvent s'engager des changements :

Mais il y a des formules plus délicates dont M. Grammont a reconnu l'existence dans son travail fondamental sur la dissimilation consonantique. Si, dans un même ensemble d'émissions phoniques, un mouvement articulatoire doit être répété, le sujet parlant tend à éviter cette répétition [...]. Ce sont donc des conditions générales qui règlent la façon dont se produit la dissimilation, et ces conditions se laissent formuler. [...] Ceci permet de reconnaître, dans bien des cas, la manière dont une innovation a eu lieu. [...] Enfin – et ceci est le trait essentiel –, les formules de la phonétique générale évolutive indiquent des possibilités, non des nécessités. On peut déterminer comment une consonne placée entre voyelles est sujette à s'altérer ; mais ceci n'implique pas qu'elle s'altérera. (1925a, 86-91)

Cet espoir mis dans la phonétique expérimentale est loin d'être partagé par tous, mais on remarquera que Millardet, dans son manuel, se range à l'avis de Meillet, en considérant par exemple que les observations d'un phonéticien comme Lenz sont plus pertinentes que celles des romanistes. Millardet n'hésite d'ailleurs pas à attribuer au romanisme, par l'intermédiaire de Rousselot, la paternité de la nouvelle discipline :

C'est au sein du romanisme qu'est née la phonétique expérimentale encouragée et soutenue au berceau par Gaston Paris, et, bien que dès le début on ait fait de cette science des applications dans d'autres domaines, les romanistes ont le droit de revendiquer M. Rousselot comme l'un des leurs. (Millardet 1923 : 20)

2.2 Le lexique

L'intérêt que porte Meillet au lexique et à son évolution se traduit par le grand nombre de comptes rendus qu'il consacre à des ouvrages de lexicographie ou de lexicologie. Estimant que l'approche adoptée par les romanistes est beaucoup trop étroite, il insiste régulièrement sur la nécessité d'adopter systématiquement la méthode comparatiste, la seule qui permette de dégager les lois du changement. En bonne logique, la comparaison devrait prendre en compte la totalité de l'évolution d'un phénomène et donc dépasser le cadre de la latinité pour remonter le plus loin possible dans le temps. Meillet se montre cependant tout à fait lucide sur ce point et reconnaît qu'il est relativement utopique, pour des raisons d'ordre pratique, de mettre en œuvre d'aussi vastes synthèses. La spécialisation des chercheurs sur une période donnée ou sur une langue particulière ne permet guère d'envisager ce qui serait une « histoire totale » des mots :

On s'accorde habituellement pour partir du latin d'époque impériale, parce que les romanistes qui s'occupent du français ne sont pas d'ordinaire assez comparatistes pour faire l'histoire des mots entre l'indo-européen et le latin historique et parce qu'en partant de l'indo-européen, on aurait une histoire trop longue et trop complexe. (1918b I : 292)

Il convient également de se montrer pragmatique en tenant compte des attentes et, si l'on peut dire, des compétences des lecteurs :

La tâche des romanistes est assez lourde pour qu'on ne leur demande pas de manier les anciens textes celtiques et les anciens textes indo-iraniens. D'ailleurs les rapprochements de ce genre seraient inaccessibles à la plupart des lecteurs. [...] On renverra donc aux dictionnaires étymologiques du latin le lecteur curieux de l'histoire ancienne des mots latins. (1932 II : 139)

Meillet propose toutefois ce qui apparaît comme une solution de repli : il serait bon, si l'on s'en tient par exemple à la diachronie du français, d'adopter les mêmes raisonnements que ceux des comparatistes, le « roman commun » correspondant, toutes proportions gardées, à l'indo-européen :

Pour faire l'histoire des mots, il faut poser le point de départ roman commun ; or, on ne peut le faire que par la comparaison des langues romanes. En face des mots français, il faut donc mettre les correspondants des autres langues néo-latines. [...] Seule la comparaison des langues romanes fait comprendre d'où est parti le français. (1918b I : 296)

Pour illustrer la nécessité et l'intérêt de la comparaison, Meillet prend l'exemple de la formation d'une expression comme *aujourd'hui* et de son renforcement en *au jour d'aujourd'hui*, type de phénomène qui n'apparaît pas comme isolé mais se retrouve dans d'autres langues de la famille indo-européenne :

La formation d'*aujourd'hui* et de *le jour d'aujourd'hui* s'éclaire quand on la rapproche des faits semblables qui s'observent sur tout l'ensemble du domaine indo-européen. [...] Ici, l'ensemble des faits indo-européens éclaire les faits français et italiens. Avant de juger d'un fait particulier, il importe toujours d'examiner s'il n'y a pas de parallèles dans les langues où se rencontrent des conditions semblables de développement. C'est un principe de méthode qu'il ne faut pas attribuer à des conditions spéciales un type de faits qui se retrouve, sous des formes diverses et de manière indépendante, dans un ensemble de langues. (1927 II : 134)

Il faut bien constater, une nouvelle fois, que les recommandations de Meillet ne trouvent que très peu d'échos du côté des romanistes, les analyses du français ne faisant que rarement appel à la comparaison avec les autres langues romanes, si ce n'est que de façon marginale, à titre d'illustration et non comme principe explicatif. Ce n'est que tout récemment, en particulier avec le développement de la typologie et le renouveau des études sur la grammaticalisation, que la dimension comparative a été prise en compte dans les études diachroniques, mais il est difficile de voir là l'influence directe, même lointaine, des recommandations de Meillet.

Les idées de Meillet sur l'évolution des langues et sur la nécessité de prendre en compte la comparaison n'ont eu que peu d'écho chez les romanistes français de son époque. Il en va d'ailleurs de même en ce qui concerne le concept de grammaticalisation, dont il est l'initiateur, qui ne sera un des facteurs du renouveau des études diachroniques qu'à partir des années quatre-vingt dix. Plus généralement, ce manque d'intérêt correspond à un repli sur l'étude du français et à l'importance accordée à la tradition philologique. Il faudra attendre d'une part le mouvement structuraliste, d'autre part, plus récemment, l'essor des études sur la grammaticalisation pour que les apports de la linguistique moderne viennent enrichir les études sur la diachronie du français, mais c'est seulement avec le développement de la typologie linguistique que l'on pourra voir certains travaux, comme ceux de C. Marchello-Nizia, par exemple, replacer l'histoire du français dans une perspective romane. Ces tentatives sont néanmoins minoritaires et il n'en reste pas moins que la « linguistique romane comparée » n'apparaît toujours pas comme une spécialité française, le retard accumulé, les habitudes prises, l'absence de formation constituant apparemment des freins particulièrement puissants. La différence est nette avec un pays comme la Belgique, caractérisé par une tout autre tradition universitaire ; en nous en tenant à l'époque actuelle, il nous suffirait de citer – parmi bien d'autres – les travaux d'auteurs comme L. Tasmovsky, B. Lamiroy, A. Carlier, M. Van Peteghem, W. de Mulder, pour que l'on puisse mesurer combien est mieux implantée et comme quasiment « naturelle », l'approche comparatiste. En ce qui concerne la question de la formation universitaire, ou plutôt de l'absence de formation, il ne semble pas inutile de rappeler ici un fait qui pourrait paraître quelque peu anecdotique, mais qui est pourtant tout à fait caractéristique : lors de la création,

dans le tout début des années soixante, de la filière de « lettres modernes », avait été d'abord élaboré un projet de licence de « lettres romanes », qui aurait combiné l'étude du français et celle d'une autre langue de la Romania ; ce projet n'a pas été retenu et a été remplacé par celui que l'on connaît, qui laisse le libre choix de la langue étrangère, le seul vestige du projet initial étant le maintien du latin au concours de l'agrégation de lettres modernes. Les craintes que pouvait formuler E. Bourciez en 1946 étaient plus que jamais d'actualité une génération plus tard :

Dans un autre ordre d'idées, et bien que les chaires de romanisme soient rares dans nos Facultés, on hésite à créer certains enseignements qui seraient de nature à fortifier nos études. Il semble donc que tout soit en jeu pour entraver le progrès normal de la science. (Bourciez, *Avant-propos* de la 4^e édition des *Éléments de linguistique romane* : XII).

Les raisons de cette désaffection sont multiples ; les définir avec précision, essayer de déterminer leur chronologie, décrire les divers conflits qui ont pu ponctuer l'histoire de la discipline, serait sans nul doute d'un intérêt certain et permettrait d'éclairer, surtout, mais pas uniquement, dans le domaine de la linguistique historique, certains aspects du champ actuel des sciences du langage.

Bibliographie

- BAT-ZEEV SHYLDKROT Hava, 1988, « Antoine Meillet et les langues romanes », *Histoire Epistémologie Langage*, 10, 2, p. 205-215.
- BOURCIEZ Émile, 1900, *Précis de phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- BOURCIEZ Émile, 1910, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck (4^e éd. 1956).
- FOULET Lucien, 1919, *Petite Syntaxe de l'ancien français*, Paris, Honoré Champion.
- MARTINET André, 1955, *Économie des changements phonétiques*, Berne, A. Francke.
- MEILLET Antoine, 1906, « L'état actuel des études de linguistique générale », 1921-2015, I, p. 1-18.
- MEILLET Antoine, 1912, « L'évolution des formes grammaticales », 1921-2015, I, p. 130-148.
- MEILLET Antoine, 1913, « Sur la méthode de la grammaire comparée », 1921-2015, I, p. 19-35.
- MEILLET Antoine, 1916, « Sur le sens linguistique de l'unité latine », 1921-2015, I, p. 310-322.
- MEILLET Antoine, 1918a, « Linguistique historique et linguistique générale », 1921-2015, I, p. 44-60.
- MEILLET Antoine, 1918b, « A propos d'un récent *Dictionnaire étymologique du français* », 1921-2015, I, p. 292-296.
- MEILLET Antoine, 1918c, « Convergence des développements linguistiques », 1921-2015, I, p. 61-75.
- MEILLET Antoine, 1921, « Remarques sur la théorie de la phrase », 1936-2015, II, p. 1-8.
- MEILLET Antoine, 1921, *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, Honoré Champion (2^e éd. par Pierre Ragot, Limoges, Lambert-Lucas, 2015).
- MEILLET Antoine, 1923, « Ce que la linguistique doit aux savants allemands », 1936-2015, II, p. 152-169.

- MEILLET Antoine, 1925a, *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, Honoré Champion [1954]
- MEILLET Antoine, 1925b, « Les langues romanes et les tendances des langues indo-européennes », 1936-2015, II, p. 113-122.
- MEILLET Antoine, 1927, « *Aujourd'hui* », 1936-2015, II, p. 131-134.
- MEILLET Antoine, 1930, « Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France », 1936-2015, II, p. 212-227.
- MEILLET Antoine, 1932, « Sur l'étymologie du français », 1936-2015, II, p. 138-151.
- MEILLET Antoine, 1933, « Sur le bilinguisme », 1936-2015, II, p. 99-103.
- MEILLET Antoine, 1936, *Linguistique historique et linguistique générale* II, Paris, Klincksieck (2^e éd. par Pierre Ragot, Limoges, Lambert-Lucas, 2016).
- MILLARDET Georges, 1923, *Linguistique et dialectologie romanes. Problèmes et méthodes*, Montpellier, Société des langues Romanes.
- PUECH Christian et RADZYNSKI Anne, 1988, « Fait social et fait linguistique : A. Meillet et F. de Saussure », *Histoire Epistémologie Langage*, 10, 2, p. 75-84.

Première partie

Les concepts dans les discours grammaticaux, lexicographiques et scolaires

Le multilinguisme et l'histoire stratiforme des langues nationales. L'apprentissage de langues étrangères et l'individuation du catalan au XIX^e siècle

Narcís IGLÉSIAS FRANCH

Université de Gérone

Introduction

Les différentes approches des langues et du langage, de la sociolinguistique à l'histoire de la linguistique, ont contribué à construire leurs récits académiques en interrogeant les grammaires avec plus ou moins d'intensité. Au cours des dernières décennies, chaque historiographie linguistique a listé les grammaires de la langue nationale dont elle s'est occupée pour dresser souvent, par exemple, les (contre)modèles normatifs¹. À son tour, l'approche sociale des langues, et plus particulièrement des grammaires, a beaucoup insisté sur le fait que l'apprentissage d'une langue allait bien au-delà de la description et la prescription linguistiques : d'un point de vue sociolinguistique, les grammaires interviennent dans l'espace public du langage en régulant les pratiques langagières et en divulguant différentes idéologies langagières qui sont, en même temps, des façons d'interpréter la société (voir par exemple Marcellesi & Guespin 1986, et Arnoux 2012). Il va sans dire que les grammaires ont aussi été des sources revendiquées par l'histoire de la linguistique qui a tenu compte de la pédagogie. Chiss (1979 : 50) l'a mis en avant, non sans regretter le mépris des linguistes pour ces sources, et a revendiqué que la grammaire ne soit pas seulement liée à la pédagogie, mais aussi à la scientificité et aux « objectifs sociaux, culturels et politiques que chaque société s'assigne ». Toutes ces différentes approches des langues et du langage montrent que les grammaires sont un lien entre la norme et la science, entre la pédagogie et la linguistique, entre les pratiques langagières et les représentations sociales.

Dans une perspective historique, il y a des moments privilégiés pour explorer ces liens. Le XIX^e siècle est une période particulièrement féconde, notamment pour ces raisons, parmi d'autres : pour l'émergence de la linguistique et la philologie comme nouvelles sciences, pour la divulgation massive de la norme des langues nationales à travers le système scolaire et, finalement, pour l'essor

1. Pour la tradition française, v. par exemple Chevalier 1986 ; pour la tradition italienne, v. par exemple Serianni 1990 ; pour la tradition catalane, v. par exemple Solà 1990. Cet article est une continuation de ce que j'ai présenté au congrès de Nancy de 2011 (v. Iglésias 2013). Il fait partie du projet *Sobre los territorios de la lengua: la frontera franco-española en la historia de la lengua y la identidad catalanas* (ref. : FFI 2011-27361). Je tiens à remercier Anne-Marie Chabrolle-Cerretini pour sa lecture attentive et minutieuse.

de manuels d'apprentissage de langues étrangères dans plusieurs pays européens. Autrement dit, au cours du XIX^e siècle, le *savoir savant* (la linguistique et la philologie) deviendra de plus en plus l'autorité scientifique et le *savoir enseigné* (la socialisation des outils de grammatisation) deviendra de plus en plus l'autorité sociale². En explorant des sources mineures de l'histoire de la linguistique et en les interrogeant autrement, un territoire comme la Catalogne du XIX^e siècle s'avère multilingue : le catalan, l'espagnol, le latin, le français, l'italien et l'anglais sont des langues de culture qui sont hiérarchisées et connues par différentes couches sociales dans différents moments historiques. Avant tout on doit faire face aux représentations des différentes langues exprimées par différents acteurs de l'époque. Bien entendu, leurs critères ne coïncident pas avec les narrations académiques de l'historiographie actuelle.

1. Le français et l'espagnol, langues étrangères

Dans plusieurs pays européens, historiquement le français et l'italien ont été les langues étrangères à apprendre par excellence. Dans cette section, je vais esquisser quelques idées concernant le français³. Cette langue et l'italien, présents de longue date en Espagne, sont d'une importance progressive parmi les élites depuis le XVI^e siècle (Gauger 2005). La connaissance du français sera de plus en plus forte à mesure qu'on avance dans le temps. Pendant le XVIII^e siècle, par exemple, le français a fait partie des cours du Col·legi de Cordelles de Barcelone où se formaient les élites catalanes : dans ce centre, en 1764 on a célébré une fête où on a lu, parmi d'autres textes français, les *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon et *L'Illiade* dans la traduction d'Anne Dacier, et où deux étudiants ont improvisé des discours en français (le latin, le grec et l'italien furent les autres langues de cette fête scolaire ; v. Galí 1953 : 154). Vers la fin du XVIII^e siècle, l'intérêt pour le français en Catalogne croît. En 1771, Josep Broc publia un dictionnaire trilingue catalan-espagnol-français « para el uso de los que en Cathaluña comienzan á aprender la lengua francesa ». Au siècle suivant, en 1824, la Junta de Comerç de Barcelone créa les chaires de français, italien et anglais afin que ces langues soient apprises au sein de l'institution. Les cours de français furent ceux qui eurent le plus de succès parmi les étudiants pendant plusieurs décennies⁴. Le grammairien barcelonais Lluís Bordas i Munt (1798-1875) occupa la chaire d'italien et publia des grammaires de plusieurs langues :

2. Ces concepts proviennent de la didactique des mathématiques (Yves Chevallard 1991) et ils sont utilisées dans les recherches d'histoire de l'enseignement des concepts grammaticaux ; on peut en lire un très bon exemple ici même (v. Muriel Coret & Malika Kaheroui). Chevallard 1991: 39 le définit ainsi : « Le passage d'un contenu de savoir précis à une version didactique de cet objet de savoir peut être appelé plus justement "transposition didactique *stricto sensu*". »

3. Je me suis déjà occupé des représentations de l'italien dans la Catalogne de l'époque ; v. Iglésias 2013.

4. Quant à la présence du français en Espagne et son apprentissage, voir Bruña 2001 et Lépinette 1996 et 2006. Même si le français était une langue valorisée parmi les secteurs cultes, il faut aussi noter qu'il y a aussi eu un sentiment antifrançais. Vers la fin du XVIII^e siècle, dans le salon de Barcelone où se concentrait le plus de gens pour débattre des faits divers, il y avait une forte ambiance antifrançaise : le propriétaire de la maison « s'enfermoritzza contra els gavatxos, que mira com uns enemies » (Galí 1953 : 240). Pour la politique linguistique et culturelle de la Junta de Comerç, voir Iglésias 1969 : 31-63.

bilingues catalan-espagnol et anglais-espagnol, mais aussi des grammaires monolingues d'espagnol, de français, d'italien et de latin⁵. Pour ses grammaires du français, il prit celles publiées en France comme modèle. Un cas très intéressant est le choix de la *Grammaire française mise en scène* de Mademoiselle Layet (Paris, Didot, 1840), reprise dans la grammaire de Bordas (1856 : 316-343), où l'auteur invente une drôle de stratégie pour persuader les jeunes filles d'étudier la grammaire française : elle offre une situation dramatisée d'une famille riche dont la fille, Alexandrine, ne cesse de se plaindre auprès d'une fille analphabète, Madelon, parce qu'elle doit étudier la grammaire :

Maudite grammaire ! trois fois maudite, vrai casse-tête ; il n'y a pas de livre plus capable de faire enrager, ou d'endormir. (Elle ouvre le livre.) Il faut pourtant apprendre ma leçon. (Soupirant.) Ah ! mon Dieu ! (Elle étudie.) Il y a une quantité de règles, de remarques, des exceptions ; débrouillez donc quelque chose là-dedans... Je ne peux pas, moi. (Elle pleure.) Je vais tout laisser, et je dirai à maman...

Madame de Chambarel, la mère, a entendu la conversation et elle propose à sa fille Alexandrine et à d'autres demoiselles de jouer une pièce de théâtre où les protagonistes seraient « les parties du discours » : le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe... Tous ces personnages sont joués par les demoiselles afin qu'elles apprennent « une grammaire vivante ». Après avoir joué la pièce de théâtre, Alexandrine a subi une transformation : ses réticences initiales se sont transformées en joie, elle s'en félicite et avoue avoir appris la grammaire : « Quelle bonne séance, et que je vous remercie, mes bonnes amies ; je comprends très bien la grammaire, et je vous serai éternellement reconnaissante. » Cette scène situe l'apprentissage de la grammaire d'une façon comique et amusante pour des filles françaises des couches sociales riches. Bordas a repris la grammaire de Mademoiselle Layet et ce faisant, il a montré la même image de la langue française dans l'Espagne de la moitié du XIX^e siècle que les grammaires françaises destinées aux filles françaises : il ne changea pas les représentations (et la représentation théâtrale non plus) de la langue, même si l'époque et le public étaient tout à fait différents. Les représentations langagières traversent des espaces nationaux, des périodes historiques, des publics à plusieurs identités sociales.

Bordas se proposa d'apprendre le français aux Espagnols et il revendiqua le besoin et l'importance de l'apprendre, dans n'importe quel manuel. Dans une grammaire bilingue catalan-espagnol, par exemple, un exercice de traduction révèle cette valeur très positive du français en Espagne. Bordas proposa de traduire une lettre où un père demande un conseil à un autre père pour que son fils apprenne rapidement le français : « Jo voldria quel meu [fill] se dedicàs també en lo francés, perque coneix que es molt útil, y com tu sabs axó com se maneja, y podrias dirme quins coneixements li puch fer aprendrer avans, perque li siga tan fàcil com en el teu » (Bordas 1828 : 23-24, thème XI).

Cet auteur barcelonais contribua au courant de renouvellement des méthodes d'apprentissage de langues étrangères de son époque, qui émergèrent partout en

5. Pour une première étude sociolinguistique de cet auteur et pour plus d'information concernant le contexte culturel et pédagogique de l'époque, voir Iglésias 2013.

Europe avec la volonté de dépasser le modèle traditionnel. En Catalogne, il y eut plusieurs pédagogues, parmi lesquels Bordas, qui valorisèrent l'espagnol en tant que langue étrangère pour les enfants catalans du fait qu'elle n'était pas connue par les enfants avant qu'ils soient scolarisés et qu'elle n'arrivait pas à être bien maîtrisée après leur scolarisation élémentaire ; ce courant européen de rénovation pédagogique coïncide avec la profusion de manuels d'apprentissage de l'espagnol. En raison du contexte sociopolitique de l'Espagne, dans une période de construction des États nations européens (Thiesse 2001), les pédagogues de l'espagnol en Catalogne devaient faire face à une réalité sociolinguistique : la langue familiale des enfants, le catalan, n'était pas celle de l'école, l'espagnol, d'où l'insistance de plusieurs auteurs de l'époque sur l'impossibilité d'apprendre la grammaire espagnole aux étudiants catalans sans leur apprendre en même temps le catalan durant les premières années de scolarisation. Bordas, un des auteurs les plus prolifiques de grammaires bilingues catalan-espagnol, aborda cette question et il définit le problème pédagogique d'une façon claire :

Sobre todo debe tenerse presente que para un catalan la lengua castellana es otra de las lenguas á que puede llamar extranjera; y que aprender á la vez dos lenguas extranjeras, principalmente cuando la una ha de servir de comparacion para la otra, si no es del todo imposible, á lo menos tiene un grandísimo inconveniente⁶. (Bordas 1857 : VI)

1.1 Modernité *versus* Ancien Régime : l'espagnol et le latin

Bien entendu, cette catégorisation pédagogique (l'espagnol en tant que langue étrangère) n'empêche pas, bien évidemment, que dans les grammaires s'imisce une vision implicite tout à fait positive de cette langue. Dans une grammaire bilingue de Bordas, la traduction d'une lettre familière écrite en catalan est, bien entendu, un exercice d'apprentissage communicatif et grammatical sur la langue de départ et, notamment, sur la langue cible, l'espagnol. Or, la modeste lettre à traduire fait aussi émerger les représentations langagières de son époque, où les personnes cultes les plus modernes sont confrontées aux personnes qui portent un regard ancien sur les langues : les gens modernes (jeunes ou adultes bien informés du moment) ont un point de vue utilitaire par rapport aux langues en valorisant positivement l'apprentissage de langues vivantes, tandis que l'adhésion au latin est montrée comme un choix à l'ancienne, caractéristique de personnes âgées et peu à la page. Un neveu écrit à son oncle pour se plaindre qu'il doit, obligé par son père, apprendre le latin :

Amad oncle : dech participarli com lo pare ha determinat que comensás la gramática llatina; però á mim sab molt greu de haber de gastar tres anys per apendre una llengua; y tambe me desanima molt lo sentir á dir que és tant difícil: no obstant com jo estich ja imposat en la gramatica castellana, penso que nom costara tant. Ja li escriuré los meus adelantos (Bordas 1828 : 11-12, thème V).

6. Ce pédagogue envisage trois voies pour éviter cette situation. La première repose sur l'introduction de la grammaire catalane à l'école. La deuxième consiste à apprendre l'espagnol d'après la méthode des langues étrangères. La troisième vise à étudier l'espagnol à travers un dictionnaire bilingue catalan-espagnol, ce qui permettrait plus tard d'introduire la grammaire espagnole.

L'espérance du neveu se fonde sur le fait qu'il a déjà étudié la grammaire espagnole. L'oncle est montré comme une personne à la page par rapport à l'apprentissage des langues, soit pour sa vision des méthodes d'apprentissage, soit pour son attitude envers les points de vue d'autres locuteurs de formation moins élevée (représentés par son frère). Quant aux méthodes, l'oncle considère que le latin est une langue difficile à apprendre en raison des façons d'apprentissage en usage et, dans le même temps, il considère qu'il ne suffit pas d'apprendre la grammaire espagnole, mais la langue.

Resposta. Estimad nevod : estich molt content de que ton pare hagia pensat en ferte estudiar la gramática llatina, si es que estigues ben imposit, com suposas en la castellana: de altra manera te seria un estudi molt pesat y obscur, perque lo Mestre de llati que te ensenja creurá, com te dich, que coneixes todas las parts de la oració; y tu podrás apendrer ab molta mes facilitat (Bordas 1828 : 14-15, thème VI).

L'oncle est présenté comme une personne moderne quant à l'apprentissage des langues (il critique la façon dont on apprend le latin), mais aussi par rapport à la formation nécessaire de son époque, concrètement, par rapport aux matières et aux langues à étudier. Avant de consacrer quelques années au latin, d'après lui, il vaudrait mieux « estudiar matemáticas y alguna llengua viva » : malheureusement, la langue n'est pas précisée, mais on pourrait penser au français, ainsi qu'à l'italien (c'est dans ce sens qu'il va écrire à son frère, une façon de défendre les inquiétudes modernes de son neveu) ⁷.

1.2 Le *savoir enseigné* : les noyaux récontextualisés d'un réseau de discours nationaux et internationaux

Quand on explore les outils bilingues ou multilingues dans un pays particulier, on est confronté à des sources avec des connexions méthodologiques internationales : dans ces cas, le *savoir enseigné* a besoin, le cas échéant, d'une décontextualisation et d'une récontextualisation du discours grammatical. En Catalogne, les méthodes d'apprentissage des langues étrangères s'inscrivent dans une double intertextualité : d'une part, dans la tradition espagnole et, de l'autre, dans le débat européen du moment autour des langues et des grammaires. Cette dualité discursive est exprimée très clairement par Bordas. Pour défendre le besoin d'apprendre « la lengua nativa » à l'école, cet auteur s'appuie sur un auteur espagnol, Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811), auteur phare de la défense de l'espagnol face au français pendant le XVIII^e siècle (voir Bruña 2001 : 248, n. 24). Pour soutenir son point de vue, Bordas doit décontextualiser la pensée de Jovellanos et la réinterpréter dans le cadre de son discours. « Los estudios comienzan en todas partes, según hemos dicho, por el de la lengua nativa » : voilà l'idée générale que Bordas établit en tant que synthèse de sa position pour pouvoir encadrer la pensée de Jovellanos, dont il prend cette citation :

el estudio del arte de hablar, como dice el sr. Jovellanos, no solo perfecciona el conocimiento y recto uso del principal instrumento de la instrucción, que es la lengua, sino que ofrece una disposición general para aprender otras

7. Pour une interprétation globale des usages du catalan, de l'espagnol et du latin pendant l'Ancien Régime, notamment au XVIII^e siècle, voir Modest Prats 2009 : 205-242.

lenguas; pues que el artificio de todas es sustancialmente el mismo (Bordas 1857 : IV et Bordas 1870 : IV)

La pensée de Jovellanos est reprise au profit des idées de Bordas concernant le catalan à l'école : en raison de la méthode d'apprentissage de l'espagnol, aux enfants catalans « se les hace entrar en el estudio de la gramática castellana como necios é ignorantes ». Cette situation est interprétée par Bordas d'après des mots de Jovellanos : « sucede lo que dice él mismo [Jovellanos], que son “cual mula renca que solamente á fuerza de espolazos hace una milla cada tres ó cuatro horas” ». Toujours d'après le point de vue de Bordas, les étudiants catalans doivent étudier les langues étrangères (il mentionne le latin, le français et « cualquier otro idioma ») dans une situation d'infériorité par rapport au « joven castellano », en raison de « la falta de principios y conocimientos del habla castellana » (Bordas 1857 : VI-VII). Bordas fonde son opinion sur des exercices de traduction du français vers l'espagnol (pris de ses étudiants), où l'influence du catalan est très forte⁸. Ce n'est pas par hasard, par conséquent, si c'est dans une grammaire bilingue catalan-espagnol que Bordas se pose la question de l'apprentissage des langues en Europe.

La situation (socio)linguistique en Catalogne au XIX^e siècle amène cet auteur à réfléchir sur l'enseignement de la grammaire dans plusieurs pays européens : plus précisément, il cite la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Le grammairien part de l'idée que dans ces pays, parmi d'autres, le lien entre l'entourage familial et le milieu scolaire n'est pas traumatisant, puisqu'à l'école les enfants ne doivent qu'étudier « el artificio de cuanto saben por el uso ». Pour soutenir ce point de vue, il fait abstraction de la variation linguistique de pays comme la France ou l'Italie et idéalise, en plus, un présumé monolinguisme de certains territoires européens. « Los hijos de Castilla cuando aprenden desde la primera niñez su lengua, y cuando concurren á la escuela estudian el artificio de cuanto saben por el uso. Lo mismo acontece á los muchachos de Francia, Inglaterra, Alemania, Italia, etc., etc. » (Bordas 1857 : I)

Or, les références à d'autres pays européens ne sont pas une moindre coïncidence. Bordas, professeur de langues étrangères à Barcelone, connaissait bien les méthodes d'apprentissage des langues. Son argumentation concernant ce sujet est appuyée sur des autorités européennes : il fera recours à *los filólogos*, une nouvelle autorité scientifique dans l'histoire du discours grammairien. Il y réfléchit dans sa grammaire française de 1856, sans préciser quelles étaient ces autorités philologiques :

Es sabido, y el que lo ignore debe aprenderlo, que toda gramática particular tiene sus reglas propias y arbitrarias, esto es, ciertas reglas propias y particulares que ha adoptado á su arbitrio, para conformarse con los fundamentos de la gramática general. El que se dedique al estudio de las lenguas deberá pues haber estudiado una gramática; haber estudiado al menos la teoría de las palabras y conocer sus variaciones; cuyo objeto se consigue con mas facilidad en la gramática de la lengua materna. Aprendidos esos principios, el que estudie una lengua extranjera podrá ir notando las diferencias con la sabida; y

8. On donne un exemple: « Se metió á la ventana á esperarle, y cuando le vio arribar bajó al camino, y vino delante de él » (Bordas 1857 : VII).

esto es precisamente lo que quieren significar algunos filólogos, cuando dicen que las lenguas se aprenden por comparacion (Bordas 1856 : IX ; c'est moi qui souligne)

Pour la défense de sa méthode, dans un autre ouvrage, Bordas s'appuie sur une autorité philologique (« uno de los mas célebres filólogos del siglo pasado »), dont il donne de très longues citations. Il se réfère au linguiste et érudit italien Giuseppe Marco-Antonio Baretti (1719-1789), auteur de dictionnaires bilingues italien-anglais et espagnol-anglais⁹. Cette théorie est présentée comme « el sistema adoptado ya en todas las naciones mas adelantadas, por estar fundado sobre la naturaleza de los hechos ». Elle consiste en ce que pour apprendre une langue étrangère, il faut commencer avant tout par le lexique (des mots et des phraséologies) et poursuivre par la grammaire. Bordas renforce ce point de vue en mettant en relief que Heinrich Gottfried Ollendorff (1803-1865), auteur de manuels de grammaire de plusieurs langues étrangères, a déjà appliqué la méthode de Baretti¹⁰.

El objeto del señor Baretti es que se procure tener una coleccion de términos y de las frases mas comunmente usadas en la lengua que se desea aprender, antes de empezar á estudiar la gramática de la tal lengua. Pues bien, lo mismo establece el señor Ollendorff en su sistema, porque al principio solo ocupa al alumno en aprender palabras y frases sin distraerle ni cansarle en estudiar muchos preceptos gramaticales; y solo de vez en cuando anota algunas observaciones, propias para servir de argamasa, a fin de que tenga solidez el edificio que el alumno va levantando progresivamente con el no interrumpido ejercicio de los temas.

Debe pues tenerse entendido que ninguno de los dos autores susodichos excluye la gramática particular del estudio de las lenguas; pero uno y otro quieren que se estudie cuando y como es necesaria; y no solamente esto, sino que entrambos parten del principio de que sabe gramática el que emprende el estudio de una lengua extranjera. *Lo que entrambos reprueban es el método tan inveterado de comenzar el estudio de una lengua por cargar la memoria de reglas gramaticales; es decir, por las reglas arbitrarias del idioma que se estudia.* Por tanto, cuando el señor Baretti hace decir al sacerdote florentin que la gramática no es el fundamento de una lengua, no se refiere á la teoría general y comun de las palabras; sino á las reglas y escepciones que se prescriben en cada uno de los idiomas. (Bordas 1856 ; c'est moi qui souligne)

Bordas légitime sa théorie concernant l'apprentissage des langues étrangères en s'appuyant sur un érudit italien du siècle précédent (Baretti) et sur le grammairien contemporain à la mode de langues étrangères (Ollendorf). Vers la moitié du XIX^e siècle, Bordas se pose les mêmes questions que s'était déjà posées la tradition linguistique européenne du siècle précédent. Dans son œuvre *La frusta letteraria di Aristarco Scannabue* (1764), Baretti raconta un débat parmi plusieurs linguistes italiens, français et anglais :

9. Sur l'activité intellectuelle et littéraire de Baretti, voir Anglani 1997.

10. La méthode Ollendorf s'est répandue en Europe et en Amérique au cours du XIX^e siècle (voir Sánchez Pérez 1992 : 183-185). Les grammaires d'Ollendorff eurent un succès tel qu'elles furent imprimées en Espagne de façon frauduleuse et l'auteur dut porter plainte auprès de la Cour. Fernández (1998 : 175-177) l'a étudiée d'une façon très détaillée et très bien documentée.

Sappiate, dunque, che subito addormentate *mi parve d'essere trasportato in quella parte dei Campi Elisi, dove i grammatici hanno lor domicilio. Quivi stavano molti di essi seduti in cerchio sopra durissimi sassi in luogo non molto ameno*: voglio dire in un po' di piano ineguale assai e senz'erba, all'ombra di certe rupi scoscese, e ricoperte di freddissima neve, circondati da certi alberi, o piuttosto tronconi d'alberi, quasi privi in tutto di frondi, da di cui secchi rami pendevano alcuni pochi frutti di scorza molto dura, amari al gusto, e di non facile digestione. Vedete, My Lady, che strana dimora è toccata in quei fortunati Elisi ai poveri grammatici ! *Quivi io trovai un Alvaro, un Restaut, un Buffier, un Veneroni, un Buonmattei, un Wallis, un Beniamino Jonhson, e molt'altri, i di cui sparuti visi m'erano affatto ignoti. Egli erano orribilmente immersi in una vivissima disputa; ed il soggetto del loro crudelissimo altercare era: « Se una persona vuole apprendere una lingua, debbe cominciare dalle regole grammaticali, o no. »* (Baretti 1833 : 21-25 ; c'est moi qui souligne)

Dans ses manuels, Bordas réunit plusieurs auteurs européens de différentes nationalités et périodes historiques (Jovellanos, Ollendorf, Baretti) pour s'inscrire dans un réseau de discours où la tradition espagnole est réélaborée pour mieux l'insérer dans le contexte catalan et où le cadre théorique est tracé par les méthodes européennes d'apprentissage de langues étrangères, qui deviennent de plus en plus une nouvelle autorité scientifique.

2. L'individuation du catalan : au-delà de la diglossie

Dans la tradition catalane, plusieurs spécialistes ont beaucoup réfléchi aux rapports entre catalan et espagnol et la plupart ont considéré que la diglossie est le statut sociolinguistique prototypique du XIX^e siècle qui distribuait les usages sociaux du catalan, la langue orale par excellence, et de l'espagnol, la langue écrite, prestigieuse et de culture¹¹. Si on mène à bien une analyse des représentations langagières en interrogeant autrement d'autres sources, on s'aperçoit que le catalan, au-delà de la hiérarchisation sociale, est défini et singularisé d'une façon complète, totale. Dans des grammaires bilingues catalan-espagnol, même si l'espagnol est la langue cible, le catalan est soumis à une individuation linguistique totale, loin du statut d'infériorité qui souvent a été souligné dans le cadre plus ou moins fixe de diglossie de l'époque. Le catalan est vu comme une langue légitime et spécifique (la preuve de l'intraduisible ; voir 2.1), à des repères littéraires et historiques propres à la culture catalane, capable en même temps d'offrir une morale du quotidien (voir 2.2). Tout au cours du XIX^e siècle, un gros problème se pose : quels outils de la grammatisation font l'autorité de la langue catalane ? Dans une grammaire bilingue, il y a un texte à traduire qui est un éloge et une plainte de la situation du catalan, mais aussi une information d'un parti pris de l'importance du dictionnaire multilingue de 1839-1840, dont Bordas était, lui-même, co-auteur.

11. Voir par exemple Marfany 2008. On est face à une situation sociolinguistique complexe qui n'empêche pas que plusieurs couches sociales aient le catalan comme langue littéraire et de culture dans certains contextes tout au long du XIX^e siècle. Sur les nombreux usages littéraires du catalan dans cette période, même dans les couches les plus élevées, voir Rossich 2013.

Vergonyós y lamentable es per cert l'olvid en que jau de temps immemorial la llengua catalana, la hermosa llengua en que foren escritas las sapientissimas Constitucions de Catalunya, que son l'admiració del univers, y en que concebiren y expressaren sos gallards é ingeniosos pensamientos lo facundissim Ausias March, y lo inimitable Dr. Garcia. *Qui al veurer la falta de diccionaris de aquesta llengua no creuria que ella*, lluny de ser sensilla, clara, concisa, precisa, exacta, enérgica, numerosa y fluyda, es una gerga de una provincia bárbara, destituída de llèys y de lletras, indigna de alternar, é incapas de competir ab los pobles mès civilisads de Europa? Moguds de tals reflexiós, se associaren alguns catalans á fi de umplir aquell void, valendse de tòts los medis que poguessen conduir á bon éxit la sèva empresa. *Fruit de ella fou lo Diccionari catalá-castellá-llati-francés-italiá*, que publicaren lo any 1839 (Bordas 1857 : 76-77 et Bordas 1870 : *id.*, texte 18 ; c'est moi qui souligne).

D'une part, cette proposition de texte à traduire s'inscrit dans la tradition apologétique catalane précédente, elle recueille les idées concernant la langue catalane divulguées dans des apologies des XVII^e et XVIII^e siècles : l'oubli du catalan comme langue écrite (« olvid en que jau de temps immemorial la llengua catalana »), sa longue tradition culturelle (Bordas cite les constitutions de la Catalogne, ainsi que les écrivains Ausiàs March et Josep Vicenç Garcia), et toutes les vertus internes de la langue (« sensilla, clara, concisa, precisa, exacta, enérgica, numerosa y fluyda »), sont des *topoi* de longue date. La position de l'auteur s'inscrit dans cette tradition de plainte, qui le mène à un autre lieu commun : la situation d'oubli justifie la contribution de l'auteur au profit du catalan. Dans ce cas-ci, Bordas (1870 : 76-77) exemplifie sa contribution en se référant au dictionnaire multilingue : « se associaren alguns catalans á fi de umplir aquell void, valendse de tòts los medis que poguessen conduir á bon éxit la sèva empresa. Fruit de ella fou lo Diccionari catalá-castellá-llati-francés-italiá, que publicaren lo any 1839. » L'exemple n'est pas donné par hasard : Bordas ne se réfère pas au dictionnaire monolingue de la langue catalane le plus réputé de l'époque, celui de Labèrnia, mais au multilingue, dont il avait été co-auteur.

Solà (1991) avait déjà inscrit Bordas dans une tradition de grammaires bilingues catalan-espagnol qui lui permettaient de dresser une description *interne* de la langue catalane de l'époque. En tant que langue de départ, le catalan est présenté avec des traits morphologiques et lexicaux qui assurent une individuation à la langue. Or, au-delà des traits linguistiques, Bordas contribua aussi à une individuation du catalan par rapport au lien entre le système linguistique et une idée de la langue. Dans la leçon 25, il propose de traduire un sonnet en catalan, avec plein de jeux linguistiques parmi les différents usages corrects et figurés du verbe *bramar* (l'âne, la mer et le ciel sont les différents sujets), d'où Bordas déduit des idées concernant les limites de la traduction. D'après lui, le sonnet ne peut pas être traduit en espagnol et il l'inclut dans sa grammaire « para que el alumno aprenda que *en todas las lenguas hay frases, hay composiciones peculiares de aquella lengua en que están escritas, y que por consiguiente no pueden traducirse conservando con la propia idea el mismo gracejo, gracia ó chiste* » (Bordas 1857 : 107 et Bordas 1870 : 105)¹².

12. Je souligne. Bordas propose par exemple la traduction de plusieurs dictons et poésies catalanes de caractère populaire : v. 1857 : 106, 111, 117-118, 128-134 et 1870 : 105, 108, 115, 126-132.

2.1 L'intraduisible, une preuve de la tradition espagnole pour le catalan

Autrement dit, si toute langue a des propositions ou des tours qui ne peuvent pas être traduits dans une autre langue, puisque c'est ce que l'on constate pour le catalan, c'est donc bien une langue. Il faut tenir compte que dans la tradition espagnole, on avait même quantifié le lexique espagnol qui ne pouvait pas être traduit en français : au XVIII^e siècle, Antoni de Capmany, soutint la supériorité de l'espagnol face au français, tout en considérant l'espagnol plus riche que le français puisqu'il avait un huitième de son lexique qui ne pouvait pas être traduit en français¹³. Cette approche comparative est partagée d'une certaine façon par Bordas, qui compare le catalan par rapport à l'espagnol et aussi au français.

Quant à l'espagnol, Bordas n'ose pas établir une comparaison quantitative en ce qui concerne la phraséologie : « No nos atreveremos á decir si en catalan hay tan gran número de refranes como en castellano. » Bordas connaissait très bien la tradition espagnole, qui a quantifié le nombre de dictons (il cite Capmany & Vargas Ponce, qui donne le chiffre de 24 000 dictons) et il explique la richesse des langues concernant ce point « á las costumbres, á las leyes, á ciertos usos establecidos en un país, que tal vez son desconocidos en otro » (Bordas 1870 : 147). De même que la tradition espagnole avait comparé l'espagnol et le français, Bordas compara le catalan au français, ce qui correspond à la même stratégie d'affirmation linguistique (espagnol ou catalan selon le cas) face à une autre langue, le français, considérée de référence dans le contexte européen de l'époque. D'une certaine façon, Bordas participa à cette tradition espagnole d'affirmation linguistique face au français (il connaissait très bien Capmany, qu'il cite plusieurs fois) : à propos des jeux phonétiques qu'offre chaque langue, Bordas profita de l'occasion pour renforcer les ressources du catalan face au français.

No nos quedaríamos en zaga los catalanes en esta parte con cualquier lengua que nos las apostásemos, aunque fuera con los tan decantados calemburgs de los franceses. Dícese hablando en catalán: *Es pardal no tè canari, porque l'faria cadallà*; pero si lo dicho se ve escrito desaparece el equívoco. Si se hubiese de traducir lo dicho segun segun la pronunciación, significaría: *Es gorrion no tiene canario, porque le haria parir á V. como una perra*. Mas si se escribe se conocerá su propia significacion, pues deberia escribirse así : *Es per dalt, no tè que anarhi, porque l'faria quedar allà*; está por arriba, no tiene V. que ir, porque le haria quedar á V. allá (Bordas 1857 : 108 et Bordas 1870 : 106).¹⁴

L'accès à la grammaire *interne* de la langue est aussi une voie d'accès aux idées *externes* sur la langue : les jeux phonétiques et linguistiques en général

13. Au XVII^e siècle Feijoo avait déjà soutenu une telle opinion ; voir Bruña (2001 : 247-8). La position de Capmany face au français fut prise en compte même dans l'histoire du français de Ferdinand Brunot.

14. Le critère du nombre de voix était souvent utilisé à l'époque. Le dictionnaire quintilingue le fait à propos de l'italien, qui a « mayor número de voces que el castellano » (Bordas *et alii* 1842-1845 : 2). Ce critère n'émerge pas seulement au moment de comparer différentes langues, mais aussi entre ouvrages de référence d'une même langue. Le DRAE a, par rapport au dictionnaire de De Nuñez, plus de « voces », ainsi que plus de locutions et dictons (Bordas *et alii* 1842-1845 : 2).

mènent l'auteur à l'idée de ce qui arrive à toute langue, le catalan compris. De même, l'apprentissage des traits linguistiques distinctifs va de pair avec l'introduction de traits culturels, notamment littéraires et historiques, qui participent, eux aussi, à l'individuation de la langue et sa culture.

2.2 L'individuation totale : les référents littéraires, historiques, politiques, religieux, mythiques

Bordas proposa la traducción d'une biographie d'un poète catalan du XVII^e siècle, Josep Vicenç Garcia, qui devient le texte le plus long parmi tous ceux qui sont proposés à la traduction (Bordas 1857 : 124-128 et Bordas 1870 : 121-125). Ces références littéraires indiquent une présentation d'une réalité catalane distincte, ce qui fut aussi le cas par rapport aux références historiques. Dans un autre exercice de traduction, Bordas posait des questions concernant les dates de certains privilèges royaux et, parmi les réponses, il donne des noms de rois de la dynastie catalane du Moyen Âge, ainsi que des noms des rois espagnols des siècles derniers.

Sab quin capítol parla dels privilegis que ell esplicava? Crech que es lo capítol vint y tres. Sab lo any? Los privilegis de don Pere III de Aragó son del 18 de juny y del 12 de juliol de 1339; los de don Juan I son del 22 de abril y del 14 de juliol de 1394; lo de la reina doña María es del 12 de maig de 1434; lo de don Fernando VI del 16 de mars de 1758; y lo de don Carlos III del 24 de febrer de 1763. De quin any es'l de don Carlos IV? Del any 1797. Y'l de don Fernando VII? Del 1816. (Bordas 1857 : 55 et Bordas 1870 : 54-55 ; ce texte n'avait pas été inclú dans la première édition de 1828)

Les repères historiques ne font pas référence aux rois et aux différentes dynasties royales, mais aussi à des événements historiques à caractère politique qui sont interprétés pour justifier l'extension du castillan en détriment du catalan. Costa (1847) attribua le déclin écrit et culturel du catalan au roi Philippe V, interprétation qui actuellement est attribuée à l'historiographie contemporaine nationaliste :

Desde Felipe V por reales órdenes, que se han renovado por todos sus sucesores, previnieron que en todas las ciudades y pueblos de Cataluña se enseñase solamente el idioma castellano, como en todas las demas partes del reino, cesó desde luego de escribirse é imprimirse en idioma catalan degenerado en dialecto casi todo lo escrito, de modo que en el dia no se puede producirse con él, ni de palabra *, ni por escrito en las relaciones con la corte y demas provincias, en los tribunales, en las escuelas, academias y en los asuntos de comercio.

* Para la esplicacion de la doctrina cristiana, pláticas y demas perteneciente á lo espiritual, se fué de opinion conservar el catalan, para la comprension de toda la demas gente.

Asi es, que ha sido indispensable y de toda necesidad aprender el castellano: pero como la mayor parte de los catalanes han descuidado la lengua castellana, me pareció, que para hablar con más facilidad este idioma, les faltaba una gramática en la cual á mas de estar los verbos irregulares estendidos en todos sus tiempos, se uniesen aquellos términos mas usuales que á cada momento son indispensables para trabar una conversacion. (Préface de Jaime Costa, 1847)

Dans d'autres cas, l'histoire a des liens linguistiques. Bordas présente un texte à traduire qui raconte les étymologies proposées pour expliquer l'origine du nom de la capitale catalane, Barcelone. Il s'appuie sur des théories historicistes des siècles précédents (il cite l'historien du XVII^e siècle Jeroni Pujadas).

Lo general cartaginés anomenad Amilcar fôu enviad per la sèva república á la Bética pera recobrar las possessions que habia perdud en Espanya. Entrá á Cadis l'any 516 de la fundació de Roma, y despues continuant las sèvas conquistas arribá fins al riu Ebro. En 522 se encaminá envers als Pirineus; y habend recorregud los territoris que cauen entre Tortòsa y lo riu Llobregat, y habendlos subjectad, fundá la ciudad de Barcelòna. Aquesta es la opinió de alguns escritors, los quals esplican que lo nom de la dita ciutat prové del sèu fundador anomenad Amilcar Barcino. Però lo célebre cronista Pujades despues de haber explanad las diversas opiniòns sobre la fundació de Barcelòna en lo capitol 23; en lo seguent dóna algunas rahòns per probar que Hércules Líbico fundá Barcelòna, y que aquest nom prové de Barcanona, es á dir, barca nona; però anyadex que tocant á la etimología de dit nom sòn diferents los parers dels autors. (Bordas 1828 : 85, leçon XXXIII ; Bordas 1857 : 102-103 ; Bordas 1870 : 101, texte 24)

Les différentes versions de la fondation de la ville de Barcelone sont l'appui contextuel pour proposer une étymologie linguistique : Barcino ou Barcanona. Les références historiques configurent une formation qui devient un apprentissage culturel, dont les repères culturels sont catalans et ne font que renforcer l'individuation de la langue, même au travers des références historiques plutôt mythiques. Au XIX^e siècle, l'histoire et les mythes sont très proches. Même par rapport aux origines des noms, les apprenants d'espagnol avec les ouvrages de Bordas devaient pratiquer l'analyse syntaxique à partir d'une proposition qui expliquait l'origine du nom du pays biblique par excellence : « un angel, contra qui Jacob tingue un combat ple de misteris, li doná lo nom d'Israel, del cual provingué el d'Israelitas concedid als seus fills. » Il va sans dire que les références religieuses s'infiltrèrent partout, ainsi que la morale catholique générale à l'époque en Espagne¹⁵.

Conclusions

Cet article a centré son analyse sur la Catalogne du XIX^e siècle. En interrogeant autrement de nouvelles sources, ce territoire s'avère multilingue. On a vu que les différentes langues sont valorisées de façons très distinctes par différents acteurs de l'époque. Le français, par exemple, est souvent divulgué en Espagne avec les mêmes représentations que le faisaient les grammaires françaises destinées aux filles françaises, même si le point de départ d'accès à la grammaire de la langue des étudiants et celui du public étaient tout à fait différents : les représentations langagières traversent les espaces nationaux, des périodes historiques, des publics à plusieurs identités sociales. Une représentation langagière, conçue pour un espace national et un type de public, est transférée dans un autre contexte

15. Voilà quelques vers d'un poème proposé aussi comme exercice de traduction : Qui tem á nostre Señor / dona als pares son honor (Bordas 1828 : 61, thème XXV) ; a son pare qui venera / ab motiu la vida espera (Bordas 1828 : 63, thème XXVI) ; Aquell que honra bè á sa mare, / se guanya que Dèu lo ampare. / / Lo que fas al pare teu / sempre present ho té Deu ((Bordas 1828 : 67, thème XXVIII).

culturel et politique, où la langue est perçue comme étrangère. De ce point de vue, il y a des représentations nationales qui franchissent les frontières et deviennent internationales. Pour le *savoir savant*, le français était une langue étrangère en Espagne, mais la diffusion que le *savoir enseigné* en fait est mimétique à celle d'une langue nationale.

Le cas de l'espagnol dans la Catalogne du XIX^e siècle montre une situation inverse. Dans un contexte où les pédagogues de la langue se débattent pour les méthodes les plus efficaces d'apprentissage, il y a en beaucoup (Bordas parmi d'autres) qui soutiennent le besoin de partir de la langue des enfants pour mieux apprendre la langue cible. Dans ce cadre, en Catalogne ces pédagogues valorisent l'espagnol comme langue étrangère : ils visent à mieux apprendre cette langue et ils partent d'un diagnostic de la réalité sociolinguistique en visant l'efficacité des méthodes d'apprentissage. Par contre, pour le *savoir savant*, au moins depuis les Lumières, l'espagnol avait été assumé comme une langue nationale parmi certaines élites catalanes. En même temps, tout au cours du XIX^e siècle, le *savoir enseigné* – les pédagogues de la langue par exemple – catégorise l'espagnol en tant que langue étrangère, bien évidemment non pas pour une volonté de présenter négativement cette langue au public catalan de l'époque, mais pour des raisons d'efficacité pédagogique. Parallèlement, en France et en Espagne, en plein processus de construction de l'État nation, comme dans plusieurs pays européens, le latin deviendra de plus en plus une langue de l'Ancien Régime, peu en phase avec l'air du temps et pas davantage avec l'air du lieu.

Dans un contexte multilingue (catalan, espagnol, français, italien, latin...), les langues acquièrent des valeurs et des représentations distinctes : langue nationale *versus* étrangère, langue moderne *versus* langue ancienne, langue de culture *versus* langue orale, etc. L'historiographie catalane contemporaine a beaucoup insisté sur la distribution d'usages entre le catalan et l'espagnol et leurs représentations parmi les différentes couches sociales. On a souvent recouru au concept de diglossie pour interpréter le rapport entre ces deux langues. Néanmoins, dans ce cadre sociolinguistique si bien établi, le catalan a subi en même temps un processus d'individuation. Les arguments et les preuves qui l'appuient font aussi partie du contexte multilingue analysé : on a recours à la preuve de l'intraduisible, par exemple, si utilisée dans la tradition espagnole par rapport au français, pour prouver la spécificité du catalan par rapport à l'espagnol.

Dans une approche historique et sociolinguistique des grammaires, les langues s'avèrent non seulement des systèmes à apprendre, à décrire ou à prescrire, mais aussi des valeurs à acquérir, des représentations à (re)dessiner, des véhicules de cultures et de sociétés, des continuités de l'histoire des collectifs, même des morales du quotidien et des mythes. Les grammaires sont porteuses de représentations langagières d'individus et de collectifs de chaque période historique. Dans un contexte multilingue d'un territoire, plusieurs représentations langagières dialoguent et indiquent les rapports multidirectionnels parmi différents savoirs (*savants, enseignés*), parmi différents locuteurs et collectifs. Concevoir une histoire à plusieurs strates nous conduit à distinguer non seulement les couches sociales vers lesquelles certaines langues ont été

destinées, mais aussi quels sont les discours et les rapports scientifiques qui sont passés d'une culture à une autre.

Les sources utilisées dans cet article sont humbles, elles ne constituent pas les documents majeurs de l'histoire de la linguistique, mais elles posent d'autres questions, mènent vers d'autres narrations. Le grand linguiste Hugo Schuchardt avait soutenu que le microscope peut ouvrir des horizons très larges. Dans cet article écrit à partir des marges des sources grammaticales (nationales, devrais-je dire ?), celles-ci conduisent à écrire une histoire des langues nationales où les rapports parmi plusieurs langues sont constitutifs (pas marginaux) du récit académique. Je me demande si une approche moins cloisonnée de l'histoire des langues est possible et où l'espace (national) aurait des contours plus flous. Penser à une dimension multilingue de nos histoires est une porte à franchir pour aérer et renouveler nos disciplines, pour illuminer le passé depuis de nouvelles vues bien ancrées dans un sol stratiforme.

Sources

- BORDAS Lluís, 1828. *Curso de temas para ejercitarse en la lengua castellana*, Barcelona, J. Mayol.
- BORDAS Lluís, 1856. *Gramática práctica para aprender á leer, hablar y escribir el idioma francés*, Barcelona, Tomás Gorchs.
- BORDAS Lluís, 1857. *Coleccion de temas para ejercitarse en la traduccion del catalan al castellano y practicar las reglas de la gramatica castellana*, Barcelona, Viuda de Mayol.
- BORDAS Lluís, 1870. *Colección de temas para ejercitarse en la traducción del catalán al castellano y practicar las reglas de la gramática castellana*, Barcelona, Librería de Mayol.
- Bordas Lluís, Martí Miquel Anton y Cortada Joan, 1842-1845. *Diccionario castellano - catalán - latino - francés - italiano*, Barcelona, Imprenta Brusi, 2 vol.
- Broc Josep, 1771. *Promptuario trilingue en el que se manifiestan con toda claridad todas las voces que generalmente sirven para el comercio politico y sociable en los tres idiomas catalan, castellano y francés*, Barcelona, Pablo Campins.
- Costa Jaime, 1847. *Nuevo método de gramática castellana*, Gérone, Librería de J. Grases.

Bibliographie

- ANGLANI Bartolo, 1997. *Il mestiere della metafora: Giuseppe Baretto intellettuale e scrittore*, Modena, Mucchi.
- ARNOUX Elvira Narvaja de, 2012. « La primera gramática escolar “general” publicada en Buenos Aires en los años de la Independencia: La gramática española o principios de la gramática general aplicados a la lengua castellana de Felipe Senillosa », *Histoire Épistémologie Langage*, 34/2, p. 43-61.
- BARETTI Giuseppe Marco-Antonio, 1833. *Opere di Giuseppe Baretto scritte in lingua italiana, t. II, La frusta letteraria di Aristarco Scannabue*, Milano, p. 21-25 [1^{re} éd. Rovigo, 1764].
- BRUÑA CUEVAS Manuel, 2001. « L'universalité de la langue française en Espagne », dans E.F.K. Koerner et Hans-Josef Niederehe (eds.), *History of Linguistics in Spain. Historia de la lingüística en España*, II, Amsterdam, Benjamins, p. 229-262.
- CHEVALIER Jean-Claude et DELESALLE Simone (1986), *La Linguistique, la grammaire et l'école : 1750-1914*, Paris, Colin.

- CHEVALLARD Yves, 1991. *La Transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*, Paris, La Pensée Sauvage.
- CHISS Jean-Louis, 1979. « La grammaire entre théorie et pédagogie », *Langue française*, 41/1, p. 49-59.
- FERNÁNDEZ Pura, 1998. « El monopolio del mercado internacional de impresos en castellano en el siglo XIX: Francia, España y "la ruta" de Hispanoamérica », *Bulletin Hispanique*, 100/1, p. 165-190.
- GALÍ Alexandre, 1953. *Rafael d'Amat i de Cortada, baró de Maldà. L'escriptor, l'ambient*, Barcelona, Aedos.
- GAUGER Hans-Martin, 2005². « La conciencia lingüística en la Edad de Oro », dans Rafael Cano (dir.), *Historia de la lengua española*, Barcelona, Ariel, p. 681-700.
- IGLÉSÍAS Narcís, 2013. « Un désir vers l'autre : l'imaginaire de l'italien dans la Catalogne du XIX^e siècle, un imaginaire de l'identité et l'alterité », dans Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (éd.), *Romania : réalité(s) et concepts*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, p. 217-229.
- IGLÉSÍES I FORT Josep, 1969. *L'obra cultural de la Junta de Comerç : 1760-1874*, Barcelona, Dalmau.
- LÉPINETTE Brigitte, 1996. « Les premières grammaires du français (1565-1799) publiées en Espagne. Modèles, sources et rôle de l'espagnol », *Histoire Épistémologie Langage*, 18/2, p. 149-177.
- LÉPINETTE Brigitte, 2006. « La didáctica lingüística en Francia y en España (1^a mitad del siglo XIX). Convergencias e influencias », dans M. Bruña et alii (eds.), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España / La culture de l'autre : espagnol en France, français en Espagne*, Sevilla, Departamento de Filología Francesa, Universidad de Sevilla, Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española (APFUE), Société des Hispanistes Français (SHF), p. 1052-1066.
- MARCELLESI Jean-Baptiste et GUESPIN Louis, 1986. « Pour la glottopolitique », *Langages*, 83, p. 5-34.
- MARFANY Joan-Lluís, 2008. *Llengua, nació i diglòssia*, Barcelona, L'Avenç.
- PRATS Modest, 2009. « La llengua catalana al segle XVIII. Possibles pautes d'estudi », *Engrunes i retalls. Escrits de llengua i de cultura catalanes*, Girona, CCG Edicions, p. 205-242.
- ROSSICH Albert, 2013. « Els papers de la Societat Pírica : una troballa il·luminadora », *L'Avenç*, 391, p. 24-35.
- SÁNCHEZ PÉREZ Aquilino, 1992. *Historia de la enseñanza del español como lengua extranjera*, Madrid, Sociedad General Española de Librería.
- SERIANNI Luca, 1989. *Storia della lingua italiana. Il primo Ottocento : dall'età giacobina all'Unità*, Bologna, Il Mulino.
- SERIANNI Luca, 1990. *Storia della lingua italiana. Il secondo Ottocento: dall'Unità alla prima guerra mondiale*, Bologna, Il Mulino.
- SOLÀ Joan, 1991. « Tractats de catalanismes », *Episodis d'història de la llengua catalana*, Barcelona, Empúries, p. 57-96.
- THIESSE Anne-Marie, 2001. *La Création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil.

La place du concept grammatical dans le discours scolaire. Approche historique du concept de « verbe » dans les manuels de 1880 à nos jours : du savoir savant au savoir scolaire

Muriel CORET et Malika KAHERAOUI

Université de Poitiers – ESPE / Forell EA 3816

1. Le manuel comme genre textuel d'analyse et reflet de l'évolution d'une discipline

Selon Glessgen (2000), l'analyse des manuels de linguistique romane contribue à une réflexion sur l'évolution de cette discipline parce qu'ils se situent à l'interface de la recherche et de l'enseignement. Si la recherche apparaît comme le véritable moteur et la référence essentielle des manuels et de l'enseignement universitaire en général, ce qui ressort également, c'est un décalage entre les manuels comme genre textuel didactique et l'évolution de la recherche en linguistique romane. Le retard du manuel s'explique à la fois par la vocation de ce genre didactique à présenter un savoir sûr, éprouvé et par une certaine forme de tradition qui veut que les manuels reprennent plus les manuels précédents qu'ils ne reflètent la recherche en cours.

Dans le cadre de cette réflexion sur le discours scolaire, nous nous situons également dans cette interface recherche-enseignement en interrogeant pour notre part les liens entre les savoirs savants linguistiques et les savoirs scolaires. On sait que le système scolaire joue un rôle essentiel dans le processus de transmission des savoirs linguistiques. Et la question des grammaires scolaires, en s'inscrivant dans l'histoire des disciplines et l'histoire des concepts grammaticaux, interroge de manière accrue les modalités de transposition des savoirs savants aux savoirs scolaires.

Si pour les manuels de linguistique romane, Glessgen rend compte d'une certaine cohésion dans le choix des sujets traités en passant de la recherche à l'enseignement et si les transformations opérées obéissent davantage à une logique d'intégration que d'expulsion ou de substitution, nous verrons que pour les manuels de grammaire scolaire cette logique d'intégration laisse place à une logique de chevauchement génératrice de contradiction sur le plan théorique avec les savoirs linguistiques sous-jacents.

Le manuel de langue, comme support d'apprentissage, joue un rôle non négligeable dans la diffusion des savoirs linguistiques et même de modèles didactiques. Par sa fonction de description et d'inventaire (Grossmann 1996) des contenus d'enseignement, on peut considérer qu'il participe à une mise à plat du savoir dans une phase de sa transposition.

Pour les manuels anciens de grammaire, notre analyse a pour objectif d'identifier les zones d'influence entre les savoirs savants et les savoirs scolaires, de les caractériser, mais aussi, éventuellement, de repérer les modèles primitifs à partir desquels s'initient et se propagent les distorsions.

Pour caractériser ces relations, on peut confronter deux approches théoriques. L'approche historique de Chervel (1992) selon laquelle l'institution scolaire crée une culture qui lui est spécifique. Selon cet auteur, la grammaire scolaire s'est établie de manière autonome, « presque » indépendamment de toute référence. La seconde approche est la théorie de la transposition didactique, issue de la didactique des mathématiques (Chevallard 1985), qui met en avant l'idée que tout objet d'enseignement est le résultat d'un traitement didactique spécifique issu des savoirs savants.

À partir de ces deux approches se dessinent deux types de rapports : l'autonomie du savoir scolaire d'un côté et sa constitution comme résultant d'une transposition à partir du savoir savant de l'autre.

Si la grammaire scolaire du XIX^e siècle a une visée pédagogique (apprendre l'orthographe) et si cette visée est à l'origine de l'autonomie de la grammaire scolaire à l'égard des grammaires savantes d'après Chervel, cette autonomie est seulement « relative » (Fournier 2008), ne serait-ce que parce que la première grammaire scolaire, celle de Noël et Chapsal (1820) – qui a une grande influence tout au long du XIX^e siècle –, est fondée sur les principes de la grammaire de Port-Royal. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que l'influence de la grammaire générale dans le système scolaire est remise en cause, à partir de la mise en place de la nomenclature de 1910. Dans l'histoire de la grammaire scolaire, et plus spécifiquement pour la période 1850-1948, on assiste en réalité, selon Karabétian (1996) à une adaptation et une simplification de notions et concepts provenant de grammaires générales des XVII^e et XVIII^e siècles, accusant ainsi une « transposition déformante, lente et tenace ».

Quand on admet, comme le soutient la théorie de la transposition didactique, que les problématiques qui permettent d'introduire un objet dans l'enseignement sont rarement les problématiques qui ont amené les chercheurs à introduire cet objet dans le savoir savant – parce que ces deux types de savoirs vivent et évoluent dans des institutions qui sont soumises à des contraintes différentes – on comprend alors que les objets enseignables ne peuvent pas être des simplifications d'objets plus « complexes » issus de la communauté savante. L'idée d'écart entre les deux types de savoirs étant établie dès le départ, le processus de transposition implique une sorte de « reformulation » des concepts savants sous la forme de notions à enseigner en tenant compte d'objectifs didactiques spécifiques, qui doivent être précisés par la communauté enseignante.

L'étude de plusieurs auteurs (Schneuwly & Trevisi 2009 ; Vargas 2009) qui porte sur des objets grammaticaux spécifiques, montre que dans la grammaire scolaire, l'intégration d'un appareil théorique nouveau n'efface jamais les savoirs et les procédures anciens. Karabétian (1998) évoquait déjà l'idée que les grammaires scolaires évoluent selon un principe cumulatif. Ce qui pose un problème de cohérence d'ensemble qui se manifeste notamment à travers la terminologie grammaticale employée. Dans une étude sur l'héritage de l'Antiquité dans la terminologie grammaticale, Charpin (1980) montre aussi que les grammaires

scolaires se contentent d'emprunter un vocabulaire, sans s'interroger sur la validité du système qui le justifie, sans s'interroger sur la cohérence de l'ensemble. Il est alors facile d'écarter la transposition comme seul mode de construction et d'évolution de la grammaire scolaire. Selon les termes de Vargas (2009), cette grammaire est plutôt obtenue par « recombinaison de savoirs hétérogènes, certains obtenus à partir de la linguistique par emprunts-modifications, d'autres conservés de la grammaire scolaire déjà-là » (p. 29).

2. Histoire d'un concept grammatical : le verbe de 1880 à nos jours

Le travail que nous présentons ici relève encore d'une phase d'exploration du corpus.

Celui-ci a été constitué à partir du fonds de manuels anciens de la médiathèque de l'ex-IUFM de La Rochelle (maintenant rattaché à l'université de La Rochelle), dans le cadre du projet sur le patrimoine scolaire¹. Ce fonds n'étant pas encore entièrement catalogué ni accessible, nous avons centré cette contribution sur une trentaine d'ouvrages (XIX^e-XX^e), que nous avons complétée par quelques références antérieures en lien avec la thématique des langues romanes.

Nous nous appuyons donc ici sur des grammaires françaises pour l'enseignement du français à des élèves français, des grammaires espagnoles et quelques ouvrages qui prennent en compte plusieurs langues, la plupart écrits en français (sauf un ouvrage français / italien). Ces grammaires, quand elles sont écrites en plusieurs langues, ne travaillent cependant pas sur leur comparaison, elles présentent des fonctionnements généraux qu'elles illustrent ensuite dans plusieurs langues.

Le choix du verbe est intéressant à plusieurs titres. C'est une catégorie dont il est d'abord possible de faire l'histoire puisque toujours présente depuis les premières descriptions grammaticales disponibles. Dans le cadre de la formation des enseignants qui est le nôtre, c'est aussi une catégorie dont l'étude est prescrite par les programmes très tôt dans le parcours scolaire de l'élève (dès le CP), un objet d'enseignement incontournable mais qui fait toujours problème pour les enseignants et susceptible d'approches multiples (morphologique, syntaxique, sémantique, textuelle etc.).

Cette multiplicité apparaît clairement à l'examen des définitions proposées par les manuels du corpus. Le verbe peut y être défini d'après les attributs suivants, que nous avons identifiés comme relevant d'approches logique, sémantique, morphologique, syntaxique et discursive (voir Coret & Kaheraoui à par.) :

- expression du jugement
- expression de l'idée d'action ou d'état
- variation en personne, nombre, temps
- élément essentiel de la phrase ou du Groupe Verbal
- unité permettant de raconter les événements dans le récit

L'association de plusieurs attributs dans la définition du verbe est très fré-

1. Projet PRES des Universités de Poitiers et Limoges, dirigé par V. Legros.

quente dans les manuels anciens de notre corpus, comme dans la *Grammaire polyglotte* (1926)

Le verbe désigne l'action faite ou soufferte par le sujet, ou l'état du sujet. On le reconnaît, quand on peut y joindre un (es) pronoms personnels *je, tu, il* ou *elle*, etc.
Le sujet ou le nominatif du verbe est la personne ou la chose qui fait l'action ; le régime est la personne ou la chose qui reçoit l'action du verbe.

ou dans la *Gramatica de la lengua castellana* (1845) :

P. Qué es verbo ?
R. Es una palabra que con diferencia de modos, tiempos, números y personas significa el *ser*, la *accion* ó la *pasion*. (1)

Ce phénomène semble cependant s'atténuer dans les manuels plus récents, en particulier ceux destinés à des enfants jeunes. Ils se focalisent alors sur un seul critère, quelquefois morphologique mais le plus souvent sémantique.

On constate alors que même si l'approche du verbe par ses propriétés « logico-sémantiques » est considérée comme problématique depuis longtemps (comme le rappelle Petit 2005), elle persiste. On relève encore dans *L'île aux mots*, CE1, 2008 par exemple : « un mot qui indique l'action, c'est-à-dire ce que fait le personnage ou ce qui se passe ».

Ce qu'il faut remarquer surtout, c'est que ces données ne se laissent pas organiser de manière chronologique. En réalité, on ne peut pas mettre en relation de manière linéaire un type de définition (morphologique, sémantique, syntaxique...) et une période ou un modèle grammatical au sens de Chervel (2000) et Vargas (2003).

Ces attributs ne se présentent donc pas comme des critères exclusifs. Dans la tradition grammaticale qui a procédé dans son ensemble (Colombat 1988) par surdétermination d'une définition en associant des critères hétérogènes, les attributs du verbe sont combinés ou assemblés voire même juxtaposés sans tenir compte des présupposés théoriques sous-jacents à chaque définition.

3. Quels savoirs de référence ?

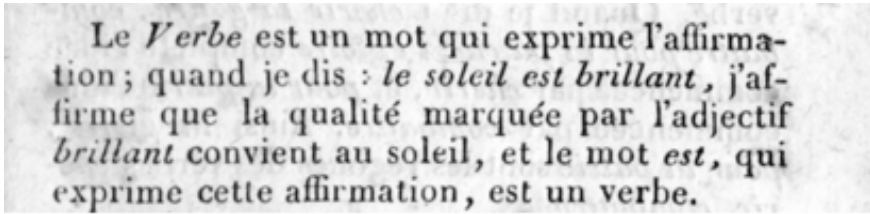
La question du rapport aux savoirs de référence apparaît donc complexe à traiter. Les identifier derrière les définitions proposées est d'autant plus difficile que, si reprise de savoirs savants il y a, elle ne relève pas d'une transposition systématique et linéaire (l'apparition d'un savoir nouveau dans le champ de référence ne sera pas systématiquement repris dans le discours du manuel) et que les manuels n'explicitent presque jamais les références sur lesquelles ils s'appuient.

Il est néanmoins possible d'associer aux définitions de notre corpus quelques points de repère en nous reportant aux savoirs de référence du champ disci-

plinaire concerné. Nous verrons que ces influences peuvent relever de l'emprunt à proprement parler (Port-Royal) ou se faire plus discrètes (structuralisme, énonciation).

La grammaire de Port-Royal : un cas d'emprunt

La première référence qui apparaît, fondatrice, est la grammaire de Port-Royal, dont non seulement les premières grammaires scolaires s'inspirent mais à qui elles empruntent littéralement. Ainsi, on retrouve dans Noël et Chapsal 1823



les propos initiaux de Port-Royal : « Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation. Quand je dis le soleil est brillant, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif brillant convient au soleil, et le mot est qui exprime cette affirmation, est un verbe. Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe être, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. »

Pour Port-Royal, la caractéristique essentielle du verbe étant de signifier l'affirmation, « le verbe substantif » est le verbe par excellence ; il se retrouve dans tous les verbes (que l'on peut décomposer en « être + participe présent »).

Ce modèle, qui constitue le seul exemple de véritable emprunt dans notre corpus, persiste sur une longue période (encore dans Herranz 1833) mais se trouve très clairement remis en cause au début du XX^e siècle. Brunot 1909 : 44 marque en effet une rupture nette avec l'utilisation de ce modèle dans la grammaire scolaire lorsqu'il remet en cause les « mauvaises habitudes » qui, depuis Noël et Chapsal, « ont pénétré dans l'école » et affirme que « la langue n'est pas une création voulue et réfléchie ; la grammaire n'est pas une forme de la Logique, c'est une science d'observation ».

Dans le même ordre d'idée, la circulaire de 1910, rejetant les termes « verbe substantif » et « verbe attributif », prône très explicitement l'abandon de la grammaire générale dans le champ scolaire : « Le professeur n'a pas à essayer d'accorder les faits du langage avec les conceptions de la logique ».

Cette rupture inaugure une longue période de séparation entre champs scolaire et champs de référence. Il faut attendre le milieu du XX^e siècle pour que les chemins se croisent à nouveau.

Deux types d'influence : le structuralisme et l'énonciation

L'entrée du structuralisme apparaît avec évidence dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Un certain nombre de manuels de notre corpus revendiquent même le lien avec la linguistique moderne, à qui ils empruntent explicitement les notions de « système » ou de « structure » par exemple.

Peytard et Genouvrier écrivent d'ailleurs en 1970 : « tout se passe comme si, depuis une cinquantaine d'années, l'enseignement grammatical avait ignoré l'effort de la recherche ; à l'évidence, il n'a tenu aucun compte de la linguistique, générale ou française ». Mais dans le même temps, Marchand 1973 revendique un ouvrage, qui, pour la première fois, est « entièrement conçu à partir de la linguistique moderne », ce qui veut dire que « la langue est étudiée comme un système en fonctionnement ».

Sans aller jusqu'à l'emprunt comme dans le cas précédent, on identifie ici une transposition, et même si elle a revêtu des formes très variables d'un manuel à l'autre (présence d'arbres plus ou moins forte), les notions de « constituant », « groupe », « système » ainsi que les manipulations syntaxiques font depuis lors partie intégrante du paysage grammatical scolaire. Ces « traces », si elles ont évolué depuis les premières intégrations, un peu simplistes et caricaturales, de représentations formelles, sont encore visibles aujourd'hui, par exemple dans la définition suivante (*Outils pour le français*, CE2, 2002).

• **Le verbe est l'élément principal du groupe verbal.**
Son fils devient chevalier.
 G.V.

Plus récemment encore, c'est la dimension du discours et de l'énonciation qui entre dans le champ scolaire et les manuels dans les années 90. A ce titre, le document *La maîtrise de la langue à l'école*, 1992, est fondateur d'une nouvelle conception de l'enseignement de la langue à l'école. Il affirme le lien étroit et nécessaire entre l'observation du système de la langue et les activités de production et compréhension des textes, qui conduit à distinguer les faits de langue qui donnent à sa phrase sa grammaticalité (« grammaire de phrase ») des phénomènes qui entrent en jeu dans la cohérence et la cohésion du texte (« grammaire de texte »).

Ainsi, ont été introduits dans les manuels le travail sur la communication, l'implicite, les types de textes, etc. Malgré le « resserrement » des programmes de 2008 sur le domaine de la phrase², les notions et phénomènes relevant de l'énonciation sont désormais incontournables à l'école et au collège, y compris dans le domaine du verbe, où sont convoqués notamment les notions de plans d'énonciation, de valeurs... En témoignage par exemple cet extrait de *Le français à la découverte du monde*, CE1, 2004 :



Les mots écrits en rouge sont des verbes. Les verbes servent à raconter des actions :
Je cours, mon voisin éternue, les feuilles tombent...
 Ils servent aussi à décrire : *le ciel est bleu, mon chat semble endormi...*
 Le verbe change (il se conjugue) : *Jérémie joue, nous jouons, hier il a joué.*

2. Les programmes de 2008 pour l'école préconisent en effet de travailler sur la phrase simple jusqu'en CM1, une initiation à la phrase complexe en CM2 - 6^e et l'étude de la grammaire de texte et de l'énonciation en fin de collège. Cependant, les objectifs de production et compréhension sont réaffirmés pour l'école, et les programmes continuent de mentionner des phénomènes relevant bien des dimensions textuelle et énonciative (reprises pronominales et nominales, valeurs des temps, etc.).

On observe donc à la fois un cas d'emprunt et diverses formes d'influences des théories linguistiques sur le savoir scolaire et la manière dont il s'exprime dans le manuel de grammaire. Pour autant, on ne saurait affirmer que cette influence, quelle que soit sa forme, s'exerce dans tous les cas.

La grammaire historique et comparée

L'étude de l'influence de la grammaire historique et comparée sur les manuels scolaires aboutit en effet à un tout autre constat que ce qui a été décrit plus haut. On peut dire que l'idée de la comparaison des langues, telle qu'elle est exprimée dans Bréal (1872) par exemple qui écrit « on ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre langue de même origine » n'est pas passée dans l'école, pas plus³ que la dimension historique ne transparait, dans le domaine du verbe en tous cas³.

Il faut en réalité attendre 2005 pour que l'intérêt de la comparaison des langues soit mis en avant dans le champ scolaire, même si c'est comme un « pas de côté » pour l'étude de la langue française. Ainsi, le projet d'accompagnement (2005, non publié) des programmes d'observation réfléchie de la langue de 2002 souligne que « intégrer l'enseignement des langues étrangères peut aider les élèves à construire une attitude métalinguistique et à réaliser un travail comparatif » (p. 14). Il évoque par exemple la possibilité d'amener les élèves à s'interroger sur la façon dont les langues procèdent pour exprimer le nombre, propose de sensibiliser les élèves à l'arbitraire de la notion de genre ou de l'ordre des mots, etc. Mais encore faut-il préciser que ce document n'a pas de caractère officiel (puisque finalement non publié) et que cette piste ne produit pas d'effet visible sur les manuels⁴ – et sur ce point on en reste finalement à peu de choses près à la position de la circulaire de 1910 qui affirmait « nous nous en sommes tenus à la seule grammaire française, estimant qu'en état actuel de la science internationale, les besoins des autres langues ne sont pas exactement les mêmes et qu'il appartient aux professeurs de latin, de grec, d'allemand, d'anglais, etc., d'ajouter au moment opportun ce qui leur paraît nécessaire ».

Conclusion

Une analyse fine du corpus reste à faire, mais de ces premières observations se dégage l'impression d'un jeu complexe d'accumulations, rejets, associations – caractéristique de ce que Vargas a nommé la « recomposition ». Cette multiplicité d'approches n'est d'ailleurs probablement pas un problème en soi – mais elle pose la question de la cohérence et de la lisibilité du discours grammatical des manuels scolaires d'aujourd'hui, qui n'explicitent pas leur positionnement, ne semblent pas remettre en cause fondamentalement les partis pris théoriques et didactiques sous-jacents et peuvent donc présenter des discours contradictoires.

3. Sur ce dernier aspect, les chapitres des manuels consacrés au lexique donneraient d'autres résultats.

4. Nous ne prenons pas en compte ici les nombreux travaux, très riches, concernant l'éveil précoce à la diversité des langues naturelles (développés par M. Candelier), qui n'entrent pas dans le cadre du manuel scolaire (en ligne sur le site du ministère).

Pour autant, il est prudent de rappeler ici qu'elles ne préjugent pas des pratiques effectives des enseignants ni d'ailleurs de la conception que peuvent avoir les auteurs de manuels de la langue et de son enseignement, tant on peut se demander, avec Chervel 1977, « si, dans bien des cas le patronage de la linguistique ne constitue pas seulement un faire-valoir pour la grammaire scolaire ».

De cette première exploration du corpus, nous pouvons tirer une forme de bilan :

- le verbe, plus peut-être que toute autre notion, permet de questionner la cohérence du manuel scolaire, dans la manière dont il articule les différents domaines d'analyse de la langue et dans les choix qu'il opère concernant les modèles de description ;
- l'objet manuel, en tant que tel, est complexe. Certes, l'apparition de nouveaux savoirs, qui ont leur entrée à un certain moment, peuvent provoquer des réactions de rejet chez les enseignants expérimentés (ou certain dogmatisme chez les débutants) et donner l'impression aux enseignants d'un vrai changement, en contradiction avec l'idée de recomposition de Vargas. Mais ces ajouts se minimisent avec le temps, se lissent et se mêlent à du déjà connu, de manière à ce que finalement tout le monde s'y retrouve un peu...

Face donc au constat de Glessgen concernant le décalage du genre didactique par rapport à la recherche en linguistique romane, le discours grammatical scolaire répond à une logique de superposition accusant une transposition lente et déformante. La complexité du rapport savoir savant / savoir scolaire émane à notre sens du statut de l'institution scolaire qui se veut autonome sans pour autant pouvoir garantir cette autonomie au vu des progrès de la recherche disciplinaire. Notre approche du concept du verbe montre qu'au fil de l'histoire grammaticale, des sélections s'opèrent dans les approches théoriques sans toujours apporter les justifications nécessaires sur le plan didactique.

Bibliographie

- ARNAULD A. et LANCELOT C., 1660. *Grammaire générale et raisonnée*.
- BRÉAL M., 1872, *Quelques Mots sur l'instruction publique en France*, Hachette.
- BRUNOT F., 1909. *L'Enseignement de la langue française. Cours de méthodologie professé à la faculté des Lettres de Paris*, Armand Colin.
- CANELAS-TREVISI S. et SCHNEUWLY B., 2009. « Les objets grammaticaux enseignés. Analyse critique de quelques pratiques en classe. L'exemple de la subordonnée relative dans l'école secondaire inférieure en Suisse romande », *Repères*, 39, p. 143-161.
- CHARPIN F., 1980. « L'héritage de l'Antiquité dans la terminologie grammaticale ». *Langue française*, 47, p. 25-32.
- CHERVEL A., 1998. *La Culture scolaire*, Belin.
- CHERVEL A., 2000. *Les Grammaires françaises 1800-1914. Répertoire chronologique*, INRP.
- CHEVALLARD Y., 1985. *La Transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, La Pensée Sauvage.
- COLOMBAT B., 1988. « Présentation : Éléments de réflexion pour une histoire des parties de discours », *Langages*, 92, p. 5-10.

- CORET M. and KAHERAOU M., à paraître. "The Verb in Grammar Textbooks of Yesterday and Today. What Impact on Primary School Teacher Training?", *History of Education & Children's Literature*.
- FOURNIER J.-M., 2008. *Recherches sur les théories grammaticales de la tradition française (16^e-19^e siècles)*, mémoire de HDR, Paris 7.
- GLESSGEN M.-D., 2000. « Les manuels de linguistique romane, source pour l'histoire d'un canon disciplinaire », in W. Dahmen *et al.*, *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbardisziplinen: Romanistisches...*, Gunter Narr, p. 189-218.
- GROSSMANN F., 1996. « La mise en texte de la théorie grammaticale dans les manuels de grammaire du primaire et du secondaire », *Repères*, 14, p. 57-82.
- KARABÉTIAN E., 1996. « La persistance des modèles anciens dans la grammaire scolaire entre 1850 et 1948 », *Histoire Epistémologie Langage*, 20/2, p. 143-165.
- PETIT G., 2005. « « La représentation du verbe dans les manuels de français », *Le verbe dans tous ses états*, Presses universitaires de Namur, p. 51-78.
- VARGAS C., 2003. « La grammaire scolaire en France à l'aube du XXI^e siècle », *Québec français*, 129, p. 69-72.
- VARGAS C., 2009. « Peut-on inventer une grammaire pour la réussite scolaire ? Mises en perspectives et voies de renouveau », *Repères*, 39, p. 17-39.

Textes officiels

La maîtrise de la langue à l'école, CNDP, Savoir Livre, 1992.

Bulletin officiel hors-série n° 3 du 19 juin 2008 – Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire.

Observation réfléchie de la langue. Document d'accompagnement, 2005 (non publié).

Manuels

BENTOLILA A., 2008. *L'Île aux mots*, CE1, Nathan.

BLONDIN J.-N., 1926. *Grammaire polyglotte*, Brianchon.

GÉHIN J. et M., 2004. *Le français à la découverte du monde*, CE1, Hachette.

HERRANZ N., 1833. *Compendio Mayor de gramatica castellana*. Madrid.

LE BOUCHER M.-A., 2002. *Outils pour le français*, CE2, Magnard.

MARCHAND F., 1973. *Comment apprendre la grammaire*. Larousse.

NOËL F. et CHAPSAL C. 1823. *Grammaire française sur un plan très-méthodique*.

PEYTARD J. et GENOUVRIER E. 1970. *Linguistique et enseignement du français*. Larousse.

PIFERRER J.F. 1845, *Gramatica de la lengua castellana*. Barcelona.

Deuxième partie

Les concepts clés de la linguistique romane

L'« émergence » en sciences du langage : histoire et circulation d'un paradigme

Claire BADIOU-MONFERRAN

Université de Lorraine - EA 7305 LIS et ATILF CNRS – Université de Lorraine

Dans le prolongement des travaux des philosophes (Fagot-Largeault 2002 : 939-1049 ; Kim [2005] 2006 trad. fr.), des spécialistes des sciences du vivant (Feltz, Crommelinck & Goujon 1999 ; Guespin-Michel & Sève 2005) ou encore des physiciens (numéro 405 de *La Recherche*, 2007), les linguistes s'intéressent désormais au paradigme émergentisme (Coupé 2003 ; Victorri 2005 ; Gaudin 2005 ; Banniard & Philips 2010 ; Badiou-Monferran 2011 ; Badiou-Monferran & Ducos 2012). Autrement dit, ils se posent la question de savoir si les problèmes et les méthodes de ce cadre de pensée sont opératoires pour les diverses branches des sciences du langage. Suivant les domaines d'application, les réponses apportées sont bien entendu variables. Qu'en est-il de la linguistique romane ? Le concept d'émergence a-t-il sa place dans le D.HI.CO.D.E.R (dictionnaire historique des concepts descriptifs de l'entité romane) ? Le cas échéant, recouvre-t-il la même réalité que dans les travaux de linguistique générale ? Ou est-il doté de spécificités constitutives de son objet ? Le présent article n'entend pas répondre – du moins de manière définitive – à ces questions. Après avoir brièvement rappelé comment s'est construit le paradigme à l'extérieur des sciences du langage, il présentera les modalités de son introduction en linguistique et interrogera ses modes de circulation (par emprunt ? refus d'héritage ? hybridation ?...) à l'intérieur de la discipline, entre ses différentes branches, dont la linguistique romane.

1. À l'origine du paradigme émergentiste

1.1 Du mot au concept

Rappelons après Fagot-Largeault (2002) et avec le TLF qu'étymologiquement, le terme français vient du latin *emergere* « sortir de l'eau ». Le verbe, l'adjectif et le substantif *émerger*, *émergent*, *émergence* sont attestés dès le troisième tiers du XV^e siècle. Ils apparaissent dans de nombreux emplois figurés (année *émergente*, rayons *émergents*...), tirant parti du sens aquatique originel pour suggérer « la discontinuité apparente et la continuité réelle » (Fagot-Largeault 2002: 940).

Le concept d'émergence, qui advient comme tel pour la première fois sous la plume de Lewes (1875), ne s'élabore véritablement qu'au premier tiers du XX^e siècle, sous l'impulsion de Bergson (1907) et de philosophes britanniques (Alexander 1920 ; Morgan 1923 ; Broad 1925 ; Whitehead 1929). De l'étymon

latin *emergere*, il retient deux traits, celui de manifestation et celui de nouveauté, et constitue ainsi le cœur d'une « doctrine de l'avènement de la nouveauté » (Morgan, cité dans Fagot-Largeault 2002 : 984-985). Partant du constat qu'il existe, dans la nature, des « effets qui ne se réduisent pas à l'addition mécanique de leurs causes » – tels la vie, le psychisme, la pensée réflexive – (Fagot-Largeault 2002 : 984-985), il définit ces effets comme des éléments « émergents » et les oppose aux éléments « résultants » qui, pour leur part, sont calculables, du moins rétrospectivement, à partir de leurs causes.

Sur ces bases, l'émergentisme se réclame explicitement d'une forme de « naturalisme évolutionniste » (Sellars 1922). Cette référence « naturaliste » postule que la doctrine en question n'est pas un créationnisme, mais une doctrine de l'auto-organisation de la nature, qui n'invoque aucune puissance créatrice transcendante. Toutefois, les références scientifiques se situent moins du côté des sciences du vivant¹ que du côté des sciences physiques ou mathématiques (Albert Einstein, Ernst Mach, Bertrand Russell) et mieux encore de la psychologie (George Stout, Wilhelm Wundt). L'énigme qui intéresse prioritairement les premiers émergentistes est moins celle de l'apparition de la vie que celle de l'apparition du psychisme : comment l'esprit émerge-t-il de la matière ?²

1.2 Du concept au paradigme

Il faudra attendre la fin du XX^e siècle pour que le concept d'émergence accède au statut de « nouveau paradigme », c'est-à-dire de nouveau système de pensée, dans des domaines aussi différents que la biologie, la médecine, la psychologie des comportements³, ou encore la physique⁴.

En tant que paradigme, l'émergentisme s'oppose aux théories réductionnistes, ou déterministes, qui considèrent que, dans un état de choses donné, toute nouveauté est rapportable à un régime de détermination explicitement identifiable à partir d'éléments observables dans l'état de choses antérieur. Alors que le déterminisme repose sur le postulat d'une continuité causale reliant l'état de choses initial et l'état de choses immédiatement subséquent, à l'inverse, l'hypothèse émergentiste formule le postulat d'une discontinuité entre celui-ci et celui-là. Le paradigme émergentiste constitue ainsi un « modèle dynamique non linéaire » (Ripoll 2005 : 213), ou encore, une synthèse imprévisible, qui suppose :

- (1) La non-additivité des causes. Le tout n'est pas égal à la somme des parties, les effets s'expliquent par les causes, en dépendent, mais ne s'en déduisent pas pour autant, en vertu des interactions desdites causes les unes sur les autres, qui compliquent et obèrent le mécanisme de déduction.

1. Fagot-Largeault (2004 : 985) signale ainsi que Darwin n'est pas nommé et explique cela par le fait que Darwin est « gradualiste », autrement dit, quasi continuiste, alors que la théorie émergentiste est discontinuiste.

2. Pour de plus amples développements, voir Fagot-Largeault 2002 à qui est empruntée la matière de ces références.

3. Voir à ce sujet le collectif de Feltz, Crommelinck et Goujon (éds), *Auto-organisation et émergence dans les sciences de la vie*, 1999.

4. Parmi d'autres, voir « Émergence. La théorie qui bouscule la physique », *La Recherche*, 405, 2007.

- (2) L'hétérogénéité des effets et des causes. Celles-ci et ceux-là appartiennent à des ordres, ou à des plans différents. Les propriétés séparées de l'oxygène et de l'hydrogène ne renseignent pas correctement sur les propriétés de l'eau.
- (3) L'accroissement de complexité. Synthétiques, les effets appartiennent à un palier de niveau supérieur à celui des causes. Il y a eu « progrès de l'organisation » (*loc. cit.* par Fagot-Largeault 2002 : 961)⁵.
- (4) L'influence potentielle des effets sur les causes. Les phénomènes du niveau inférieur peuvent être influencés par ce qui se passe au niveau global (effets de contexte)⁶.

2. Introduction du paradigme en sciences du langage

Nouvelle conceptualisation de l'innovation, ce paradigme n'a pu qu'attirer l'attention des linguistes comme possible moyen d'explicitier ou de décrire des phénomènes qui échappent aux modèles existants.

2.1 Exploitation du modèle en linguistique générale : des perspectives théoriques aux perspectives métathéoriques

Outre-Atlantique, Hopper (1987, 1998) a été l'un des premiers à exploiter le cadre émergentiste. Conduisant une réflexion sur les rapports du discours et des structures linguistiques, il a élaboré une théorie de la « grammaire émergente » (*Emergent Grammar*). Toutefois – en Europe tout du moins – ses positions n'ont pas fait école. Combettes (2012) en produit l'analyse critique en ces termes :

Essayer de montrer, comme le fait Hopper en parlant de grammaire émergente, que le plan du discours guide l'évolution des formes – et donc l'émergence – dans le domaine grammatical⁷, est relativement complexe dans la mesure où il l'on met en relation deux plans d'ordre entièrement différent. (Combettes 2012 : 23)

Au même moment, dans le paysage français des années 1990, le paradigme émergentiste avait été mobilisé, mais dans une perspective très différente de celle de Hopper. Il a été introduit en sciences du langage de manière assez polémique, pour tester le statut « scientifique » vs « non scientifique » des disciplines qui prétendaient en relever. Dans un article paru en 1996 et intitulé « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ? », Reboul & Moeschler contestent ainsi la légitimité de « l'analyse de discours » comme discipline scientifique, au sens où, selon eux, son objet, le « discours », n'est pas une « catégorie naturelle

5. Dans le numéro de *l'Information grammaticale* consacré à cette question, Nyckees (2012 : 134) illustre ce trait définitoire avec l'exemple de la construction de la termitière : « chacun des membres de la colonie ne vise qu'à déposer sa charge à un endroit choisi en fonction d'un gradient olfactif, mais tous ensemble, sans rechercher un tel effet, édifient une orgueilleuse cathédrale gothique ». Autrement dit, la cathédrale n'était pas contenue dans les poutres d'où sont issues les charges des termites.

6. Sur ces quatre points, voir Fagot-Largeault (2002). Pour une synthèse des rapports entre le paradigme émergentiste et (1) la théorie du chaos, (2) la théorie de la complexité, (3) la théorie des systèmes dynamiques non linéaires, voir Guespin-Michel & Sève (2005). Pour une discussion de la notion d'émergence, voir Kim (2006).

7 Hopper (1987 : 139-157) ou encore Hopper (1998 : 155-175).

scientifiquement pertinente » (1996 : 62). Pour qu'il en soit une, il faudrait qu'il réunisse les deux conditions suivantes :

- (1) qu'il soit un « objet naturel » ;
- (2) qu'on « ne puisse en rendre compte en le réduisant aux éléments qui le composent et aux relations entre ces éléments » (*ibid.*).

Autrement dit, les « catégories naturelles scientifiquement pertinentes » seraient des entités émergentes. Et c'est bien parce que, selon Reboul & Moeschler, le discours « s'il satisfait la première condition, ne satisfait pas la seconde » (*ibid.*) que l'analyse DE discours n'a pas lieu d'être. Tout au plus faudra-t-il donc se contenter d'une analyse DU discours, voire DES discours (au sens où ces derniers sont des objets naturels résultants).

Somme toute, en Europe, dans les dernières décennies du XX^e siècle, le paradigme émergentiste n'a été exploité que dans un cadre où il était instrumentalisé. Il servait d'étalon pour définir la nature « scientifique » vs « préscientifique » des objets des disciplines se réclamant – dûment ou non – des « sciences du langage ».

2.2 Exploitation du modèle dans les travaux sur l'origine du langage et des langues : perspective probabiliste

Afin de décrire le passage d'un système « élémentaire » de communication à un système « authentiquement » linguistique, c'est-à-dire tel qu'instancié dans telle ou telle langue particulière, les linguistes se sont emparés tout récemment du modèle émergentiste. C'est à l'aide ce cadre qu'ils ont pu élaborer – notamment dans les études consacrées à la période de la préhistoire – des « scénarios de survie » pour les formes langagières primitives (Coupé 2002, Victorri 2005, ou encore Dessalles 2010). Mais en l'état, cette perspective probabiliste s'est moins appliquée à l'histoire des langues qu'à l'origine du langage. Elle ne concerne ainsi que les marges de notre propos.

3. Vers une refondation sociolinguistique du paradigme émergentiste en linguistique romane

La question qui se pose aux romanistes n'est ni celle de l'origine du langage, ni celle de la scientificité (du moins au sens de Reboul & Moeschler 1996) de leur discipline. Elle concerne l'évolution historique d'un système : comment relier l'évolution des unités constitutives de l'état initial (en l'occurrence, l'état de la langue mère, le latin, pris pour point de départ de l'étude) et la réorganisation de celles-ci en un tout nouveau ? Comme on va le voir, le changement de problématique a entraîné un réaménagement du paradigme émergentiste.

3.1 De la convocation à la révocation des modélisations antérieures en sciences du langage

Dans Banniard & Philps (2010), les références aux travaux probabilistes des penseurs de l'origine du langage et celles aux travaux (méta)théoriques de la linguistique générale existent bien, mais elles sont cosmétiques. Il ne s'agit

d'installer la pensée romanistique de l'émergence dans cette double tradition que pour mieux l'en dégager, et affirmer sa spécificité.

Si le collectif de Banniard & Philips accueille bien un article de Dessalles consacré à « l'émergence du langage au cours de l'évolution », les travaux des romanistes qui suivent ne dialoguent pas avec lui. Leur modélisation émergentiste n'entretient pas avec celle proposée par le spécialiste des genèses langagières un rapport de filiation, mais de simple cohabitation.

De la même façon, si Banniard utilise, dans son article consacré à l'émergence des langues romanes, les travaux de Hopper (2001) sur l'émergence des structures linguistiques dans le discours, il ne les utilise que sporadiquement, avant de leur substituer ses propres références (en l'occurrence Banniard 2002, 2004, 2006) :

Au moment d'entrer dans la réalisation orale, tous les traits intriqués s'ordonnent de façon linéaire, ce qui conduit à une distribution en ligne des différents signaux par blocs alternants et diversifiés. Pour l'auditeur / observateur, son modèle de grammaire conduit à un classement de ces signaux [Bybee & Hopper 2001] : selon ses convictions, il attribuera à ceux-ci en dehors de leur valeur informationnelle, un statut culturel [Labov 1976]. Le même mécanisme me paraît rendre compte à la fois des illusions du binarisme théorique et de la réalité des causes du changement langagier [...]. Du côté de l'observateur, évidemment tel qu'il était structuré (mentalement) au XIX^e siècle, et tel qu'il se perpétue en partie jusqu'à nos jours, sa propre pulsion apotropaïque lui a permis de dénoncer dans le continuum linéaire les signaux de vulgarité. Ce processus de sélection passive par écrémage a conduit à la construction arbitraire que nous connaissons [Banniard 2006]. Du côté des locuteurs latinophones, le processus a été analogue, sauf que dans ce cas la sélection s'est faite de manière active en fonction des pulsions énonciatives [Koch & Osterreicher 2004] qu'ils portent en eux : à la surface des énoncés, il a écrémé les signaux qui construiraient sa propre grammaire [Banniard 2002, 2004]. (Banniard 2010 : 523-53)

Autrement dit, la filiation à Hopper est assez ténue : elle fonctionne comme une lointaine matrice. Dans l'économie générale du collectif, elle n'est au demeurant pas suivie. Elle n'apparaît que dans l'article de Banniard, pas dans celles des autres contributeurs romanistes (Acker & Gailliard pour l'émergence du français ; Richter pour l'émergence de l'italien ; García Turza pour l'émergence de l'espagnol).

3.2 Coseriu : un « passeur » conflictuel ?

Qu'en est-il de Coseriu ? Coseriu ne se réclame certes pas des modélisations émergentistes. Les termes « émergence », « émerge(a)nt » « émergentiste » n'apparaissent pas dans son œuvre si l'on en croit le glossaire terminologique établi par Laplace (1994) et la traduction française de *Sincronía, diacronía y historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos, 1973, proposée par Verjans en 2007. Coseriu ne constitue pas moins un formidable passeur entre la linguistique générale et la linguistique romane. Et, dans les travaux les plus récents sur l'émergence, les chercheurs en linguistique générale comme les romanistes s'en réclament. Il est alors légitime de se demander si l'œuvre de Coseriu ne constituerait pas une plaque tournante assurant indirectement la

circulation, de la linguistique générale à la linguistique romane, d'un concept que Coseriu n'a pas lui-même explicitement mobilisé : celui d'émergence.

Dans les travaux de linguistique générale sur « l'émergence (le numéro de l'*IG*, 134, 2012) et les travaux des romanistes (le collectif de Banniard & Philips 2010 sur *La Linguistique de l'émergence*), la référence à Coseriu est exploitée de façon très contrastée, voire antinomique.

Chez les romanistes, chez Van Acker par exemple, dans son article intitulé « Latin finissant et français émergent », Coseriu est mobilisé tout à la fois pour défendre la position émergentiste selon laquelle une langue est un système dynamique non linéaire, et pour infléchir cette position dans une direction sociolinguistique :

Une langue n'est pas un monobloc, mais un ensemble d'usages en fonction [Coseriu 1973] [...] La langue est un produit social qui fonctionne et évolue en rapport avec une structure sociale, et les différentes tâches qu'elle réalise dans celles-ci... (Van Acker 2010 : 85)

À l'inverse, du côté de la linguistique générale, Adam, dans le numéro de l'*IG* consacré à l'émergence, mobilise Coseriu pour défendre une position anti-émergentiste (et anti-sociolinguistique) qui rapporte la linguistique textuelle, non à une théorie de l'émergence, fondée sur la double idée de discontinuité entre les causes et les effets et d'imprédictibilité des effets, mais aux théories de la complexité, qui admettent l'idée de discontinuité, mais pas celle d'imprédictibilité. Si, avec Coseriu, Adam prend acte de la solution de continuité entre la phrase et le texte, et s'il décrit volontiers cette fracture en termes de saut ou de seuil, bref, s'il admet que « le texte est autre chose et plus que la somme de ses parties », il n'en récuse pas moins l'idée, toujours avec Coseriu, selon laquelle « il est impossible de prédire le comportement de cet ensemble textuel au moyen de l'analyse de ses parties élémentaires ». Selon lui, les approches émergentistes de la textualité n'attestent que l'incomplétude des modèles explicatifs mobilisés, et il y a fort à parier que « des propriétés déclarées un peu rapidement *émergentes* ne soient que des combinaisons de propriétés basiques dans des systèmes de haute complexité, c'est-à-dire des *propriétés complexes résultantes*, et non de *nouvelles propriétés*, des *propriétés émergentes* » (Adam 2012 : 31) :

Les signes textuels [...] sont des unités dont le *signifié* et la *désignation* [...] « forment ensemble dans le texte l'expression d'une unité de contenu supérieur de nature plus complexe : le sens » (Coseriu 2007 : 153). Nous comprenons ainsi qu'il est effectivement nécessaire de postuler un niveau textuel où émerge un sens [...] Mais ce « sens » est-il ici une propriété émergente forte, n'est-il pas plutôt une propriété complexe résultante, dans un système de très haute complexité ? Telle est du moins la conception du texte que la linguistique textuelle a, selon moi, pour tâche de théoriser. (Adam 2012 : 36)

Autrement dit, l'œuvre de Coseriu, qui ne mobilise pas explicitement le concept d'émergence et qui se prête, de ce point de vue, à des lectures divergentes, n'est pas cette œuvre tutélaire assurant la circulation du paradigme émergentiste de la linguistique générale à la linguistique romane. À vrai dire, la modélisation émergentiste des romanistes semble bien fonctionner en circuit fermé. Elle ne se réclame vraiment d'aucune modélisation héritée des autres branches des sciences du langage. Et par rapport à la linguistique générale, qui,

du moins dans la majeure partie des contributions réunies dans le numéro de l'*IG* 2012, promeut une version faible de l'émergence, elle a pour spécificité d'en proposer une version tout à la fois forte et infléchie dans une perspective nettement sociolinguistique. C'est en ce sens que l'on peut parler de « reconception du paradigme ».

3.2 Vers une reconception sociolinguistique du paradigme

L'exploitation du cadre émergentiste chez les romanistes est apparue dans un contexte particulièrement polémique, où s'opposaient :

(i) la position réductionniste de Dardel, reprise des néo-grammairiens, selon laquelle il y aurait eu, dans la période de transition entre la latinophonie et la romanophonie une situation de diglossie entre la langue des lettrés (le latin tardif) et la langue des illettrés (le protoroman) – ou, pour le reformuler autrement, entre la langue écrite (le latin littéraire) et la langue parlée (le latin vulgaire) ;

(ii) la position émergentiste de Banniard, issue de la sociolinguistique, refusant le « manichéisme langagier », et considérant que « l'écrit et l'oral entretiennent des rapports non de langues distinctes, mais de dialectes à l'intérieur d'une même langue (Banniard 2010 : 51). Soit une position considérant que le latin écrit est « animé de fluctuations où surgissent de manière plus ou moins dense des signaux qui deviendront au fil des siècles les éléments constitutifs de structures changeantes, elles-mêmes cristallisées à terme en protoroman ». (Banniard 2010 : 53)

Il s'agit là d'une position émergentiste forte, et lorsque Banniard affirme :

La plupart des mutations initiales trouvent une explication solide à partir de la pulsion énonciatrice par laquelle un sujet fait fluctuer la parole commune dont il est dépositaire et acteur pour créer un signal différent. Ce dernier connaîtra le sort de tous les phénomènes de ce type : épiphénomène transitoire ; tic individuel qui disparaîtra avec le locuteur ; succès éphémère qui se propagera sur une zone et en un temps donné ; création réussie qui va, comme on dit maintenant, se contextualiser et se généraliser ; la dernière possibilité est la perpétuation du nouveau signal. Dans ce dernier cas, le diasystème de la langue est modifié. L'accumulation de ces changements conduit au changement de diasystème : à une forme nouvelle de la langue. (Banniard 2010 : 57)

il applique très exactement à la description du passage du latin au roman les trois étapes qui selon Simondon (2005 [synthèse de 1964 et 1989]) caractérisent un processus évolutif d'émergence :

- 1^{re} étape : une forme émerge d'un fond,
- 2^e étape : cette forme prend en un point (acte structurant),
- 3^e étape : puis elle se propage (opération transductive).

Finalement, l'exploitation du paradigme émergentiste chez les romanistes s'inscrivant dans le droit fil des travaux de Banniard comprend trois spécificités :

- (1) une spécificité d'objet. Elle s'applique aux descriptions du changement linguistique ;
- (2) une spécificité d'intensité. Elle constitue une version forte de l'émergence ;

(3) une spécificité d'orientation. En prenant en compte les « pulsions énonciatrices » des sujets parlants, elle infléchit la théorie dans un sens sociolinguistique.

3.3 D'une « linguistique romane à l'autre » : vers une circulation interne du paradigme ?

À l'intérieur de la linguistique romane, le paradigme émergentiste semble au demeurant avoir vocation à se diffuser très au-delà de l'ensemble des travaux qui l'y ont introduit. De fait, bien des contributions récentes, s'inscrivant explicitement dans le prolongement des travaux de Dardel, ont commencé à l'exploiter – il est vrai à leur insu. Parmi d'autres, Lehmann (2015) décrit ainsi l'évolution de la flexion nominale dans les langues romanes comme un processus émergent – même si elle n'emploie pas ce terme. Affirmant que ce phénomène de changement ne saurait s'expliquer par quelque loi générale (selon laquelle, par exemple, « toute langue synthétique serait vouée à devenir analytique par la destruction progressive de ses systèmes paradigmatiques »), elle adopte une approche multifactorielle qui en appelle à toute une série de causes interdynamiques (« influence d'un substrat, structure de la langue, déséquilibre du système »). Pour autant, son étude reprend la thèse bien connue de Dardel & Wüest (1993) sur les « deux cycles de simplification », opposant un cycle de protoroman très ancien qui ignore la flexion casuelle, et un cycle de protoroman plus récent, qui procède par réduction progressive du nombre de cas. Mais cet arrière-plan « dardellien » est reconfiguré dans une perspective émergentiste, dans la mesure où l'étude ne le mobilise que pour invalider la théorie (déterministe) des syncrétismes successifs, et par là, montrer que la nature des disparitions linguistiques, rapides ou lentes, catastrophiques ou progressives, est variable, instable, et somme toute difficilement prédictible.

Conclusion. « L'émergence », un paradigme « émerge(a)nt » dans l'histoire de la linguistique romane

Même si, pour la linguistique romane, il s'agit d'un paradigme récent, consanguin au XXI^e siècle, le paradigme émergentiste semble bien devoir trouver sa place dans le D.HI.CO.D.E.R. De fait, la romanistique lui confère une orientation spécifique, en intensité (il s'agit d'une version forte) comme en qualité (en vertu de ses perspectives franchement sociolinguistiques). Enfin, il s'agit d'un paradigme porteur, puisqu'il a vocation à se diffuser hors de son foyer originel et à circuler à l'intérieur de toutes les écoles romanistiques en présence.

Références bibliographiques

- ACKER Marieke Van, 2010, « Latin finissant et français émergent. Changement de langue et modalité d'écriture », dans M. Banniard et M. Philips (éds), *La Fabrique du signe. Linguistique de l'émergence*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 82-105.
- ADAM Jean-Michel, 2012, « Le modèle émergentiste en linguistique textuelle », *L'Information grammaticale*, 134, p. 30-37.
- ALEXANDER Samuel, [1920] 1927, *Space, Time and Deity*, London, Macmillan and Co, 2 vol.

- BADIOU-MONFERRAN Claire, 2011, « Le français préclassique et l'Early Modern French », dans O. Soutet (éd.), *Diachroniques*, 1, *Périodisation(s)*, p. 83-110.
- BADIOU-MONFERRAN Claire et DUCOS Joëlle (éds), 2012, *L'Information grammaticale*, 134, *L'Émergence : un concept opératoire pour les sciences du langage ?*
- BANNIARD Michel, 2010, « Intrication et écrémage. L'évolution langagière entre pulsion et sélection », dans M. Banniard et D. Philips (éds), *La Fabrique du signe. Linguistique de l'émergence*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 47-61.
- BANNIARD Michel et PHILIPS Dennis (éds), 2010, *La Fabrique du signe. Linguistique de l'émergence*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- BERGSON Henri [1907] 2003, *L'Évolution créatrice*, Paris, Puf, coll. « Quadrige ».
- BROAD Charlie Dunbar, [1925] 1947, *The Mind and its Place in Nature*, London, Kegan Paul, Trench, Trubner and Co.
- BYBEE Joan and HOPPER Paul, 2001, *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*, Amsterdam, Benjamins.
- COMBETTES Bernard, 2012, « Émergence et linguistique du texte », *L'Information grammaticale*, 134, p. 23-29.
- COSERIU Eugenio, [1973, 1978] 2007 (trad. fr. de Th. Verjans sur la 2^e éd. de 1978), *Synchronie, diachronie et histoire* (disp. en ligne).
- COUPÉ Christophe, 2003, *De l'origine du langage à l'origine des langues : modélisations de l'émergence et de l'évolution des systèmes linguistiques*, thèse de doctorat en sciences cognitives, Université de Lyon 2 (disp. en ligne).
- DESSALLES Jean-Louis, 2010, « L'émergence du langage au cours de l'évolution », dans M. Banniard et D. Philips (éds), *La Fabrique du signe. Linguistique de l'émergence*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 22-33.
- FAGOT-LARGEAULT Anne, 2002, « L'émergence », dans D. Andler, A. Fagot-Largeault et B. Saint-Sernin (éds), *Philosophie des sciences II*, Paris, Gallimard, p. 939-1049.
- FELTZ Bernard, 1999, « Auto-organisation, sélection et émergence », dans B. Feltz, M. Crommelinck et Ph. Goujon (éds), *Auto-organisation et émergence dans les sciences de la vie*, Bruxelles, Ousia, p. 475-501.
- FELTZ Bernard, CROMMELINCK Marc et GOUJON Philippe (éds), 1999, *Auto-organisation et émergence dans les sciences de la vie*, Bruxelles, Ousia.
- KIM Jaegwon [2005] 2006 (trad. fr. M. Mulcey), *Trois Essais sur l'émergence*, Paris, Les éditions d'Ithaque.
- GAUDIN François, 2005, « Y a-t-il de la non-linéarité en sémantique ? », dans J. Guespin-Michel et L. Sève (éds), *Emergence, complexité et dialectique*, Paris, Odile Jacob, p. 279-288.
- GUESPIN-MICHEL Janine et SÈVE Lucien (éds), 2005, *Emergence, complexité et dialectique*, Paris, Odile Jacob.
- HOPPER Paul, 1987, « Emergent Grammar », *Proceedings of Berkeley Linguistics Society*, 13, p. 139-157.
- HOPPER Paul, 1998, « Emergent Grammar », dans M. Tomasello (ed.), *The New Psychology of Language*, Mahwah, Lawrence Erlbaum, p. 155-175.
- LAPLACE Colette, 1994, *Théorie du langage et théorie de la traduction : les concepts clefs de trois auteurs : Kade (Leipzig), (Cosieriu (Tübingen), Seleskovitch (Paris))*, Paris, Didier Érudition.

- LEHMANN Sabine, 2015, « L'évolution de la flexion nominale dans les langues romanes : entre flottement, maintien et désintégration. Un essai de synthèse », dans C. Badiou-Monferran et Th. Verjans (éds), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Honoré Champion, p. 473-485.
- LEWES George Henry, 1875, *Problems of Life and Mind*, Boston, Osgood.
- MORGAN Lloyd C., 1923, *Emergent Evolution*, London, Williams and Norgate.
- NYCKEES Vincent, 2012, « Deux aspects de l'émergence en sémantique. La théorie médiationniste des significations et le modèle continuiste du changement de sens », *L'Information grammaticale*, 134, p. 45-51.
- REBOUL Anne et MÆSCHER Jacques, 1996, « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ? », *Hermes, Journal of Linguistics*, 16, p. 61-92.
- RIPOLL Camille, 2005, « Systèmes dynamiques non-linéaires et concept d'émergence », dans J. Guespin-Michel et L. Sève (éds), *Emergence, complexité et dialectique*, Paris, Odile Jacob, p. 213-228.
- SELLARS Roy Wood, 1922, *Evolutionary Naturalism*, Chicago and London, The Open Court Publishing Company.
- SIMONDON Gilbert, [1964 et 1989] 2005, *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Millon ; nouvelle édition, rassemblant *L'Individu et sa genèse physico-biologique*, paru en 1964 aux Puf et *L'Individuation psychique et collective*, paru chez Aubier en 1989, qui formaient ensemble la thèse de doctorat de G. Simondon.
- VICTORRI Bernard, 2005, « Les mystères de l'émergence du langage », dans J.M. Hombert (éd.), *Aux origines des langues et du langage*, Paris, Fayard, p. 212-235.
- WHITEHEAD Alfred North, 1929, *Process and Reality. An Essay in Cosmology*, New York, Free Press Macmillan & Cambridge, Cambridge University Press.
- WHITEHEAD Alfred North, 1978, édition revue par D. R. Griffin et D. W. Sherburne, New York, Free Press.
- WHITEHEAD Alfred North, 1995, trad. fr. de D. Janicaud *et alii*, *Procès et réalité. Essai de cosmologie*, Paris, Gallimard.

Hugo Schuchardt, pionnier et théoricien de la créolistique romane¹

Jacques FRANÇOIS

Université de Caen & LATTICE (ENS – Paris 3 – CNRS)

“Dès 1633, le Père Lejeune se plaignait qu’on employât entre Français et Indiens un jargon qui n’était, à proprement parler, ni le français ni l’indien, et cependant, ajoutait-il avec surprise, les Français, à l’user, se flattent de parler indien, et les Indiens pensent s’exprimer en bon français.” (Gaston Maspero, *Rev. ling.* IX, 405, cité par A.F. Coelho, 1881)

Au cours de sa longue carrière, Hugo Schuchardt s’est consacré à deux reprises, intensément mais pendant une période relativement courte, à l’étude des langues mixtes ou métissées (all. *Mischsprachen*). La première période couvre deux années, 1882-1883, période à laquelle se rattache également son étude sur les parlers slavo-allemand et slavo-italien offerte à son collègue slavisant Franz von Miklosich (1883), et la seconde va de 1888 à 1891. Durant cette seconde période l’année 1890 occupe une place particulière, c’est celle de la publication de sa seule étude créole volumineusement importante², celle sur le créole portugais de Batavia et Tugu en Indonésie. Durant les trente-six dernières années de sa vie, Schuchardt, estimant sans doute avoir rassemblé suffisamment d’arguments contre les deux théories successives de Schleicher (sur la représentation arborescente de la généalogie des langues) et des néogrammairiens (sur le caractère inconditionnel des lois du changement phonétique), s’est consacré à d’autres objets d’études, en priorité au mystère de l’origine de la langue basque.

La très grande majorité des études créoles de Schuchardt porte sur les créoles à base portugaise, ceux à base française, espagnole et anglaise occupant une place marginale. L’attention que le romaniste se met à porter à ces parlers dans les années 1880 a une double source :

(1) dès sa leçon probatoire³ de 1870 à Leipzig, il affirme son rejet de toute idéalisation (ou « essentialisation ») des langues romanes, particulièrement sous la forme de l’arbre généalogique (*Stammbaum*) proposé par August

1. Je remercie Bernhard Hurch, directeur du *Hugo-Schuchardt-Archiv* à l’université de Graz et Robert Nicolai, directeur éditorial du *Journal of Creole Languages*, pour leur remarques et informations précieuses qu’ils m’ont communiquées à la lecture du premier jet de cette contribution.

2. À l’époque les études sur les langues créoles (de L. Adam, Ch. Baissac, A.F. Coelho, etc.) faisant l’objet d’une publication indépendante ne dépassaient presque jamais les dimensions d’une plaquette.

3 La leçon probatoire (all. *Probevorlesung*) est destinée à présenter publiquement un étudiant habilité à une maîtrise de conférence (all. *Privat-Dozent*).

Schleicher dans l'introduction au *Compendium*, 1861) et sa préférence pour ce qui deviendra peu après la théorie de la diffusion ondulatoire des caractères dialectaux de Johannes Schmidt, 1872, all. *Wellentheorie*)⁴ ;

- (2) mais le facteur qui a déclenché son entrée en lice a été la publication successive de plusieurs vastes études créoles de Lucien Adam à partir de 1877, de Charles Baissac en 1880 et du portugais Adolfo Francisco Coelho en 1883.

Schuchardt n'est donc pas le père de la créolistique, mais il en a été l'un des meilleurs théoriciens.

1. L'émergence de la créolistique

Au XIX^e siècle, les auteurs d'études sur un parler créole sont typiquement soit des amateurs pratiquant ce parler dans une colonie ou un comptoir pour communiquer avec les autochtones soit des administrateurs coloniaux intéressés par les caractéristiques géographiques, ethnographiques et linguistiques du territoire qui leur est confié. Si Schuchardt a effectué des études de terrain en Europe, en revanche il ne s'est jamais déplacé en Afrique ni en Asie du sud-est pour étudier les langues créoles de près. Mais Schuchardt a entretenu une correspondance surabondante, même pour l'époque, entre autres avec une foule d'informateurs, administrateurs coloniaux, explorateurs ou missionnaires soucieux de partager leurs observations avec un linguiste de renom⁵ (et qu'il n'omet jamais de mentionner nommément et de remercier). Adolfo Francisco Coelho est une exception, leurs relations sont d'égal à égal (plutôt que confraternelles, car Coelho reproche à Schuchardt d'empiéter sur « son » terrain d'étude, ne comprenant pas qu'un Allemand se permette de disserter sur les parlars de colonies ou comptoirs portugais !).

Marie-Christine Hazaël-Massieux (2012) donne un exemple de linguiste amateur au tournant du XIX^e siècle : S.J. Ducoeurjoly, auteur en 1802 du

MANUEL DES HABITANS DE SAINT-DOMINGUE, contenant Un précis de l'Histoire de cette Ile, depuis sa découverte ; la Description Topographique et Statistique des parties Française et Espagnole, le Tableau des productions naturelles et des cultures Coloniales, l'Art de fabriquer le Sucre et l'Indigo, de récolter et préparer le Café, le Coton et le Cacao jusqu'à leur embarquement, et de faire le Rum à la manière Anglaise [...], par S.J. DUCOEURJOLY, Ancien Habitant de Saint-Domingue.

était un « gros propriétaire blanc et créole... qui, au fil d'un lexique vise à donner des indications sur le langage qui est pratiqué à Saint-Domingue ».

4. Pour B. Hurch (comm. pers.) Schuchardt et Schmidt ont conçu simultanément cette théorie, ils s'appréciaient mutuellement, raison pour laquelle Schmidt a appuyé la nomination de Schuchardt à Graz alors que lui-même obtenait sa mutation à Berlin.

5. En cela, la pratique de Schuchardt s'apparente jusqu'à un certain point à celle des collecteurs de données grammaticales et lexicales du XVIII^e siècle, comme le jésuite Hervás y Panduro résidant au Vatican et exploitant toutes les données que lui rapportaient les missionnaires jésuites disséminés à travers le globe ou Simon Peter Pallas collectant à Saint-Petersbourg toutes les informations sur les langues de l'empire russe que Catherine II avait donné instruction à toute son administration de lui faire parvenir. Cependant B. Hurch (comm. pers.) me fait remarquer que (grâce à son vaste réseau d'informateurs) Schuchardt pouvait s'appuyer sur du matériel linguistique de première main, alors que Hervás se basait sur des grammaires de missionnaires et Pallas sur des questionnaires.

La créolistique proprement dite connaît un premier balbutiement en 1849 avec une brève section intitulée « De la langue créole de la Guinée portugaise » de la *Note sur la Guinée portugaise ou Sénégal méridionale* de l'explorateur et administrateur colonial Emmanuel Bertrand-Bocandé. Après avoir déclaré que « l'idiome fut fixé dans sa grammaire particulière, devenue aussi simple que peuvent le permettre les règles de la grammaire générale de toute langue » et conclu que le créole portugais n'est « qu'une altération de la langue portugaise », l'auteur reconnaît cependant (p. 76) :

Ce créole varie dans chaque lieu : il a des mots, des expressions, une accentuation et même quelquefois un ordre grammatical plus ou moins différents, suivant la langue qui a dominé pour faire subir ses modifications à la langue portugaise, qui est toujours partout le fondement du créole.

ce qui anticipe sur la formulation de Schuchardt quarante ans plus tard quand, à propos du créole malayo-portugais de Batavia et Tugu⁶, il désigne le portugais comme *Grundsprache* (langue de base) et le dialecte malais comme *einwirkende Sprache* (langue incidente ou intrusive). Mais le véritable début se situe à partir des années 1870 avec cinq ouvrages successifs parus entre 1877 et 1883, qui vont tous nourrir la réflexion de Schuchardt sur les langues métissées.

Les trois premiers sont de Lucien Adam en 1877, *Grammaire Caraïbe composée par Raymond Breton : suivie du catéchisme caraïbe*, et en 1879 *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe* et de Charles Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien*. Plus importante est pour Schuchardt l'étude qu'il cite à de nombreuses reprises d'Adolfo Francisco Coelho sur les dialectes « néo-latins » d'Afrique, Asie et Amérique en 1881, *Os dialectos românicos ou neo-latinos na Africa, Asia e America*. Coelho reste célèbre au Portugal pour ses qualités de pédagogue, de linguiste, d'ethnologue et d'anthropologue. Son étude se subdivise en quatre chapitres relatifs

- (1) aux « dialectes portugais » de Santo Antão (archipel du Cap Vert), de Sao Tomé (étudié par Schuchardt, *Kreolische Studie* I, 1882), de l'île de Sant'Iago (archipel du Cap Vert, v. Schuchardt, *Beiträge* III, 1888), de la Guinée portugaise⁷ (du Brésil de Ceylan, de Malaca (v. Schuchardt, *Kreolische Studien* IX, 1890) et de Macao,
 - (2) aux dialectes espagnols de Curaçao, de Buenos-Ayres et de Montevideo,
 - (3) aux dialectes français, les créoles de l'Île Maurice, de Louisiane, de Guyane, de la Dominique, de la Trinité et de la Martinique,
 - (4) à la « lingua franca » de l'espace méditerranéen (v. Schuchardt 1909),
- et une conclusion (« Considerações geraes »).

Comme le montre le partage des thèmes d'étude, Schuchardt a naturellement lu l'ouvrage de Coelho et il en fait paraître deux comptes rendus, le premier en 1881 combiné avec celui de l'*Étude sur le patois créole mauricien* de Ch. Baissac dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, 5, p. 580-581 et le second en

6. *Kreolische Studie* IX, 1890

7. Section réduite en fait à l'insertion de « De la langue créole de la Guinée portugaise » (*Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégal méridionale, par M. Bertrand-Bocandé*) (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 3^e série, t. XII, p. 73-77, juillet et août 1849).

1883 dans le *Literaturblatt für germ. u. rom. Philologie*, 4, p. 279-282 qui ne discute que des points de détail. Dans le compte rendu de 1883, Schuchardt fait valoir que Coelho a eu le mérite de fournir une vue synthétique des créoles d'origine romane. Bien entendu les idiomes portugais sont à l'avant-scène et il se réjouit particulièrement de la nouveauté de l'étude de ceux du Cap Vert et de Macao. Il ajoute cependant⁸ :

Il aurait été souhaitable d'exclure d'emblée tous les idiomes qui ont essentiellement le caractère de dialectes européens et d'adjoindre à l'examen des créoles romans celle des idiomes créoles germaniques. [...] La comparaison mutuelle de toutes ces formations linguistiques remarquables apporterait beaucoup d'éléments importants et elle contredirait ou limiterait au moins l'affirmation de Coelho selon laquelle elles doivent leur origine exactement aux mêmes lois psychologiques et physiologiques et non à l'influence des langues pratiquées en premier dans les peuplades concernées. [...]

Son intérêt est aiguisé par cette lecture et il annonce son intention d'écrire un ouvrage de synthèse sur le sujet :

J'envisage de m'exprimer plus en détail sur ces points et d'autres encore dans un travail qui traitera de tous les jargons et des parlers métissés (car il y a des langues métissées en dépit des dénégations expresses de Max Müller) extra-européens à base romane et germanique. Il y a déjà une décennie je m'étais consacré à l'étude de ces produits exotiques, qui, par leur différence, me paraissent éclairer l'émergence des langues romanes.

Finalement Schuchardt ne publiera jamais l'ouvrage annoncé, sa seule œuvre d'importance sur ces idiomes étant la *Kreolische Studie IX* de 1890 sur le créole portugais de Batavia et Tugu en Indonésie. Car la production de Schuchardt sur cette question cesse après 1891, au moment où il se consacre plus particulièrement à l'étude généalogique et typologique de la langue basque à travers plusieurs dizaines d'articles, mais là aussi, sans aboutir à un ouvrage de synthèse.

Schuchardt a également tiré parti de l'ouvrage majeur de L. Adam en 1883, *Les Idiomes négro-aryens et maléo-aryens. Essai d'hybridologie linguistique* (Paris, Maisonneuve et Cie⁹). L'intérêt de L. Adam pour les créoles lui est venu alors qu'il était en fonction comme magistrat en Guyane. Il étudie un traité de M. de Saint-Quentin (1872) sur le créole guyanais et observe des parentés remarquables avec celui de la Guinée. Il conçoit alors l'idée d'idiomes « négro-aryens » (« arien » s'appliquant à la langue des colons, le français pour l'idiome guyanais et le portugais pour celui de Guinée). Il prend ensuite connaissance de l'ouvrage mentionné plus haut de Ch. Baissac :

Informé, au cours de mes recherches, que la maison Berger-Levrault avait édité, en 1880, une *Étude sur le patois créole mauricien* par M. Baissac, j'ai pu constater que la phonétique et la grammaire de ce troisième¹⁰ idiome colonial sont de provenance malgache, et que le parler de l'Île Maurice

8. Tous les extraits des études de Schuchardt figurent dans ma traduction. Les textes originaux sont consultables sur le site du Hugo-Schuchardt-Archiv.

9. Disp. sur Gallica.

10. Adam a mentionné précédemment le créole guyanais qu'il a lui-même étudié à l'époque où il était magistrat en Guyane, et celui de Guinée dont il a noté des parentés avec le premier.

constitue, non pas une langue magasso-aryenne, mais bien une langue maléo-aryenne dont la phonétique est malgache. (Adam 1883 : 7)

Cet ouvrage est pour L. Adam la principale source d'information sur les idiomes « maléo-aryens ». Toutefois il affirme son désaccord avec l'idée développée par Baissac que le créole mauricien est dénué de structure grammaticale et, bien que magistrat de formation (comme son contemporain Raoul de la Grasserie¹¹) il argumente en véritable linguiste en observant que certains traits de la grammaire malgache se retrouvent dans le créole mauricien :

[...] si les nègres avaient adopté la grammaire des colons, en même temps qu'ils leur empruntaient leur vocabulaire, le créole serait devenu un jargon, mais le genre n'eût point été aboli, surtout dans les pronoms de la troisième personne ; le verbe aurait conservé inconsciemment l'une ou l'autre des flexions du pluriel ; l'auxiliaire « avoir » et le verbe substantif n'eussent point été éliminés, etc. En réalité, les esclaves malgaches ont importé à Maurice leur grammaire maternelle, moins les formes dont j'ai parlé précédemment. 1883 : 9)

Quant à l'ouvrage de Baissac sur le « patois créole mauricien » (1879), Schuchardt en fait l'éloge, au moins quant aux données rassemblées, dans sa « Bibliographie créole » (1883) car il lui facilite la comparaison avec le créole de l'Île de la Réunion auquel il a consacré une étude l'année précédente (dans *Romania* 11).

2. Inventaire des études créoles de Schuchardt

Les ressources du *Hugo-Schuchardt-Archiv*¹² permettent d'avoir une vision complète des études de Schuchardt dans le domaine de la créolistique. Elles sont au nombre de vingt¹³, y compris une « Bibliographie créole ». Du point de vue des langues concernées, les créoles portugais viennent en tête avec douze études, suivis des créoles anglais (quatre), français (trois) et espagnol (une). Les séries et revues auxquelles Schuchardt confie ses articles sont en priorité la série des *Relations de l'Académie des Sciences de Vienne* (neuf « *Kreolische Studien* » numérotées Ia - IXa), suivie de six articles dans la jeune *Zeitschrift für romanische Philologie*, numérotées Ib - VIb, de trois articles dans les *Englische Studien*, d'un dans *Romania* et un dans *la Revue critique*.

Schuchardt a publié ses études en deux temps : une première période en 1882-1883 (huit études), puis après cinq années consacrées à d'autres questions

11. Auteur entre autres en 1890 de *De la classification des langues*, Henninger.

12. Disp. en ligne.

13. Je constate tardivement que Schuchardt a encore consacré en 1914 une étude au « hollandais nègre » de l'Île de Saint-Thomas dans les Antilles danoises (un créole récemment disparu à l'époque) à la suite de la lecture de l'ouvrage *Het Negerhollands der Deense Antillen* (Leiden, 1905) de D.C. Hesseling. Elle s'intitule „Zum Negerholländischen von St. Thomas“ (*Tijdschrift voor Nederlandsche Taal- en Letterkunde*, XXXIII, p. 123-135 ; référence 655 du *Hugo-Schuchardt-Archiv*) et se compose de la présentation d'une lettre accompagnée de quelques proverbes que lui a écrite un natif, A. Magens, à sa demande en créole local en 1883. La lettre n'est pas traduite ni accompagnée de commentaires, ce qui a incité D.C. Hesseling à joindre ses efforts à ceux de Schuchardt en fournissant en seconde partie de l'article une traduction en néerlandais et des commentaires sur l'original.

(en particulier à des langues métissées comme le slavo-allemand et le slavo-italien, v. 1884), une seconde période de 1888 à 1891 (douze études dont la plus importante volumiquement, celle numérotée ci-dessous IXa sur les créoles portugais de Java, 257 p.).

Période I : 8 études publiées en 1882 et 1883 ¹⁴

1882

- Portugais « nègre » de Sao Tomé, Ia, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 101, II, p. 889-917.
- Portugais asiatique de Cochim, IIa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 102, p. 799-816.
- Sur le créole de la Réunion, *Romania* 11, p. 589-593.

1883

- Portugais indien de Diu, IIIa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 103, I, p. 3-18.
- Espagnol malais de Manille, IVa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 105, I, p. 111-150.
- Anglais mélanésien, Va, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 105, I, p. 151-161.
- Portugais indien de Mangalore, VIa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 105, III, p. 882-904.
- Bibliographie créole, *Rev. crit.* 17, I, p. 314-318.

Période II : 12 études publiées entre 1888 et 1891

1888

- Portugais « nègre » en général, Ib, „Allgemeineres über das Negerportugiesische“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 12, p. 242-254.
- Portugais « nègre » de Sénégal-Gambie, IIb, „Zum Negerportugiesischen Senegambiens“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 12, p. 301-312.
- Portugais « nègre » des îles du Cap Vert, IIIb, „Zum Negerportugiesischen der Kapverden“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 12, p. 312-322.
- Portugais « nègre » de l'Île d'Annobom, VIIa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 116, I, p. 193-226.
- Français annamite, VIIIa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 116, I, p. 227-234.
- Créoles anglais, Ic, „Beiträge zur Kenntnis des englischen Kreolisch I“, *Engl. Studien* 12, p. 470-474.

1889

- Portugais « nègre » de l'Ilha do Principe, IVb, „Zum Negerportugiesischen der Ilha do Principe“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 13, 463-475.

14. Les notations "NOMBREa/b/c" réfèrent respectivement aux articles publiés dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie* (a), dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (b) et dans les *Englische Studien* (c).

- Portugais indien ou asiatique en général, Vb. „Allgemeineres über das Indoportugiesische (Asioportugiesische)“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 13, 476-516.
- Portugais indien ou asiatique de Mahé et Cannanore, VIb. „Zum Indoportugiesischen von Mahé und Cannanore“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 13, 516-524
- Anglais de Mélanésie, IIc. „Beiträge zur Kenntnis des englischen Kreolisch II. Melaneso-englisches“, *Engl. Stud.* 13, 158-162

1890

- Portugais malais de Jakarta et Tugu, IXa, *Sitzungsberichte d. Wien. Ak.* 122, IX, p. 1-256.

1891

- Anglais des Indes, IIIc. „Beiträge zur Kenntnis des englischen Kreolisch III. Das Indoenglische“, *Engl. Stud.* 15, p. 286-305.

Il est probable que c'est la lecture des ouvrages d'Adam, Baissac, Coelho (et antérieurement Bertrand-Bocandé) qui a incité Schuchardt à faire paraître la première série d'études. Il souhaitait manifestement entrer dans le petit cénacle des premiers créolistes. Ensuite, les données qu'il a pu rassembler ont demandé plusieurs années de correspondance assidue, car il était dépendant de ses multiples contacts avec des administrateurs, missionnaires ou colons qui acceptaient de lui fournir des informations, en général sous la forme d'historiettes ou de saynettes reconstituées. C'est sans doute ce qui explique qu'il ait attendu d'avoir des données quantitativement suffisantes et qualitativement validées pour passer à sa deuxième série d'études, d'autant plus que dans l'entre-temps il s'est intéressé de près (thématiquement et géographiquement) aux langues métissées de l'espace alpin, le « slavo-allemand » et le « slavo-italien » (v. Schuchardt 1884).

3. Les six études sur les créoles portugais « nègres »

L'ordre de publication de ces études étant conditionné par les courriers entre Schuchardt et ses informateurs locaux, et sans doute par la lecture de l'ouvrage de F.A. Coelho (1881) pour les créoles de Sao Tomé et du Cap Vert, il paraît préférable de les réordonner géographiquement.

Les créoles portugais « nègres » : généralités

L'étude de 1888 sur le « portugais 'nègre' en général » (Ib) divise ce parler en une aire septentrionale groupant géographiquement de nombreuses langues de Sénégambie partiellement sans parenté et inversement une aire méridionale constituée de langues bantoues toutes mutuellement apparentées. Les parlers insulaires ont une particularité : ils étaient pratiqués par des populations d'esclaves dont la variété d'origines nécessitait l'émergence d'idiomes créoles, tel le créole capverdien étudié par Coelho, (1881). À partir du XVIII^e siècle, le portugais a dû subir la concurrence de l'anglais et Schuchardt estime – contre la vision impérialiste de Coelho – qu'il appartient aux savants allemands de s'emparer de cette thématique en raison de leur faible implication coloniale :

Une présentation de l'impact culturel portugais sur les Africains et les Asiatiques constitue une tâche du plus grand intérêt qui reviendrait d'autant plus justement à une plume allemande que nous nous sommes défaits d'une vision des choses d'outremer à travers des lunettes britanniques. (p. 244, ma trad.)

Les créoles portugais de la côte africaine occidentale

Les études répertoriées (IIb) sur le portugais de Sénégal-Gambie et (IIIb) sur celui des îles du Cap-Vert présentent deux parlers géographiquement et linguistiquement proches mais issus d'un contexte sociolinguistique différent (peuples autochtones de Séné-gambie vs esclaves du Cap-Vert). Dans l'étude IIb, Schuchardt procède à une comparaison lexicale entre les deux parlers et renvoie sur ce point à l'étude de Coelho (1881) et à son informateur A.J. Ribeiro.

Les créoles portugais du golfe de Guinée

Ces trois études portent sur des créoles insulaires, abordés du nord au sud. La première, de 1882, concerne le portugais de l'île de Sao Tomé (précédemment étudié en 1881 par Coelho), la seconde celui de l'Ilha do Principe et la troisième celui de l'archipel d'Annabom¹⁵. L'observation la plus intéressante se rapporte à l'effet morphologique du contact entre le portugais et l'angolais, qui est à la source de ces trois parlers créoles :

Le sens primitif des préfixes classificateurs [de l'angolais] s'est perdu. Mais là où une langue en influence une autre, cela ne se produit pas seulement par la forme externe, mais aussi par l'esprit qui modèle la forme [...] En Angolais une série de mots d'emprunt portugais sont affublés du préfixe *ri-* au sing. et *ma-* au plur., par ex. *ri-cal* [la chaux], *ri-laranja* [l'orange], plur. *ma-cal*, *ma-laranja* [...] Mais la très grande majorité des mots empruntés au portugais, ont suivi l'analogie des mots angolais qui ont perdu leur préfixe original *n-* ; ils doivent alors prendre le préfixe de plur. correspondant, par ex. : *pacá* (<pagao [païen]), *spada* [épée], plur. *ji-pacá*, *ji-spada* [...] Mais quand nous formons véritablement selon le système angolais : *ji-cavalo* *ji-a nguxulu* *ji-a calo* [les chevaux du gouverneur sont coûteux], ce n'est plus du portugais, mais de l'angolais. (1882/Ia : 915-916, ma trad.)

4. Les sept études sur les créoles portugais des Indes et d'Indonésie et le créole hispanique de Manille

Le portugais en Inde et en Insulinde : généralités

Comme pour les créoles africains, Schuchardt fournit un article de synthèse, une fois rassemblées des données en quantité et variété suffisantes. L'étude générale sur le portugais indien ou asiatique date de 1889 (Vb). Schuchardt y fait référence à une *Information sur les portugais en Inde* établie par une mission royale danoise en 1735 qu'il résume ainsi :

Il y a trois sortes de langue, le portugais correct, semi-corrompu et complètement corrompu... Tandis que le premier est parlé essentiellement par les portugais européens ainsi que par leurs descendants et le troisième par ceux

15. Ces îles se situent toutes au large de la Guinée équatoriale et du Gabon.

qui sont absolument noirs [!], le second est en général la langue de ceux d'origine métisse (même si on les entend également parler un portugais absolument corrompu) et ce que les Noirs emploient dans leurs courriers. Le caractère dominant du second type est que les verbes ne sont pas conjugués selon leurs conjugaisons correctes ; celui du troisième type est que ce parler n'a plus de conjugaison du tout, le passé y étant exprimé par *ja*, le futur par *la* avec un infinitif dépourvu de son *-r*. (p. 479, ma trad.)

Ces trois niveaux de langue sont parlés par trois classes de Portugais vivant en Inde, (a) ceux nés en Europe ou de sang portugais ; (b) les métis, c'est-à-dire ceux qui ont eu pour père un portugais et une indienne pour mère (unions mixtes que favorisait le colonisateur Albuquerque) et pour une part aussi ceux qui ont eux un Européen d'autre origine pour père (ex. Hollandais, Français) et une mère indienne parlant portugais, (c) ceux de sang purement indien, pour autant qu'ils ont été éduqués en portugais (v. 1889/Vb : 481). Schuchardt poursuit par un développement très intéressant pour la sociolinguistique, croisant le caractère linguistique et le caractère vestimentaire qui, en Inde, a produit entre autres la catégorie des « européens par éducation ».

Le portugais des Indes

Les quatre créoles étudiés étaient parlés au XIX^e siècle dans cinq comptoirs de la côte occidentale et méridionale de l'Inde. L'étude de 1882 (IIa) porte sur le portugais indien de Cochim face au Sri Lanka, les deux de 1883 (IIIa et VIa) sur les créoles de Diu (au nord de la côte occidentale) et de Mangalore (au sud de cette côte) et celle plus tardive de 1889 (VIb) sur le portugais indien de Mahé et Cannamore, au sud de Mangalore. Dans l'étude VIa sur le parler de Mangalore, il esquisse une différenciation entre un pidgin (qu'il préfère qualifier de *Jargon* par emprunt au français) grammaticalement informe et un créole stabilisé et structuré, avant de revenir en 1888 (VIIIa) sur cette distinction à propos du parler des annamites au service des colons français à Saïgon :

Là où un parler créole s'est un jour fixé, une échelle de croisements ou de transitions va se former entre ce parler et la langue de base européenne, si elle y est aussi cultivée. Il est important d'apprendre à connaître ces formations hybrides, dans lesquelles se trament en quelque sorte les débuts du processus. De ce fait il est sans doute préférable de ne pas imaginer ici un parler créole raffiné, mais plutôt un portugais dégénéré dans lequel ressortent presque uniquement les traits négatifs du créole. Cela nous rappelle ces Monuments du Haut Moyen Âge dans lesquels transparait l'influence des dialectes populaires du latin. (1883/Via : 800)

Le portugais d'Indonésie

L'étude de 1890 sur le portugais malais de Batavia (Jakarta) et Tugu est avec 257 pages de loin sa contribution la plus volumineuse à la créolistique. Tirant la leçon de ses études antérieures, il y esquisse un métalangage pour rendre compte des divers types d'interaction entre la « langue de base » (*Grundsprache*, le portugais) et la « langue intrusive » (*einwirkende Sprache*, le malais de Batavia ou de Tugu) (v. François 2013), dont je ne donne qu'un exemple élémentaire :

portugais	malais
A	A
CRÉOLE MALAYO-PORTUGAIS	
$l \rightsquigarrow l$ $b = b$	forme <i>l</i> ressemble à forme <i>l</i>
$l \text{ oder } l + l$	sens <i>b</i> égale sens <i>b</i>
	forme <i>l</i> ou $[l + l]$

Schuchardt (p.178) donne deux illustrations de $[l + l]$:

- (1) La forme *fula* [fleur] en créole portugais des Indes résulte de l'amalgame de la forme du hindi *phûl* [fleur] (*phûlâ* [épanoui] ; sanscrit *phulla* [id. et fleur épanouie], et de la forme du portugais *flor*, en portugais brésilien *fulor*, *fulô*.
- (2) La forme *kaudu* [tortue] en créole malayo-portugais provient de l'amalgame de la forme du portugais *cagado* [id.] et de la forme du malais *kakûra* [id.].

L'espagnol de Manille

Dans cette étude datée de 1883 (IVa), Schuchardt indique qu'aux Philippines, qui sont encore à l'époque une colonie espagnole, à peine un habitant sur quarante parle espagnol. Ses observations sur l'impact du tagalog (*tagalanisch*) sur la structure de la proposition en tagalo-hispanique (*tagaloespanisch*) montrent qu'il a bien saisi les propriétés « exotiques » des diathèses en tagalog (v. Lema-réal 1989) :

Le trait qui saute immédiatement aux yeux quand on considère la grammaire du tagalog, c'est son mode de construction passif... La phrase : « *Que la poule soit abattue par toi avec le couteau dans la cuisine* » peut, selon le constituant sur lequel on met l'accent, être représentée de trois manières :

- Que ton objet d'abattage soit la poule avec le couteau dans la cuisine (passif en *-in-*)
- Que ton outil d'abattage soit le couteau appliqué à la poule dans la cuisine (passif en *i-*)
- Que le lieu d'abattage soit la cuisine concernant la poule avec le couteau (passif en *-an*). (p.128, ma trad.)

5. Les quatre études sur les créoles anglais

La première de ces quatre études se distingue des trois suivantes d'un double point de vue : elle fait partie en 1882 de la première série d'études, alors que les suivantes paraissent entre 1888 et 1891, et elle est publiée dans les Relations des séances de l'Académie de Vienne (Va), tandis que les trois autres paraissent dans la revue *Englische Studien* (Ic, IIc, IIIc) comme composantes d'un triptyque intitulé *Beiträge zur Kenntnis des englischen Kreolisch* (« Contributions à la connaissance du créole anglais »). L'étude porte spécifiquement sur le créole anglais de Nouvelle-Calédonie. L'un de ses traits les plus marquants est l'ubiquité et la polyvalence de la lexie *belong* (v. p. 155), ex. avec une valeur de génitif : *What for you leave pin in clothes BELONG-a-you ?* (Pourquoi avez-vous

laissé l'aiguille dans les vêtements ?) de préposition de lieu : *Vanno, put clothes BELONG-a-table* (Vanno, mettez la table).

La seconde étude de 1888 (Ic) porte sur l'anglais pratiqué par des enfants scolarisés d'origine amérindienne, et plus précisément de différents peuples : sioux, kiwa, cheyenne, pueblo, tel qu'il ressort d'un journal scolaire de Pennsylvanie, *School News*, édité successivement par deux jeunes indiens issus respectivement des peuples pawnee et iowa. L'étude se termine par quelques observations intéressantes sur des régularisations récurrentes des formes de verbes irréguliers. Ainsi la forme *felt* du verbe *feel* est écartée au profit d'un micro-système exploitant la valeur durative de l'auxiliaire *be* et la valeur résultative de *have* : à côté de *I feel* qui reste inchangé, *I felt* devient *I was feel* et *I have felt* devient *I have feel*, une généralisation dont Schuchardt a déjà rencontré l'équivalent en « portugais nègre ». Mais comme il se déclare ignorant des langues maternelles de tous ces jeunes narrateurs, Schuchardt est obligé de reconnaître son incapacité à comprendre certaines autres généralisations, comme celle de *to be* dans l'extrait suivant : « I think ARE the people heard her, and ARE Cheyenne boys and girls have three cows, you ARE two girls not study hard, you both ARE feel ashamed »¹⁶.

La troisième étude (IIc), datée de 1889, est consacrée comme la première au créole anglais mélanésien, évoquant en premier le *bichelamar* de Nouvelle-Calédonie, dont Schuchardt trouve quelques attestations dans les *Légendes et chansons de gestes des Canaques*, 1885) de la fameuse Louise Michel, exilée en Nouvelle-Calédonie, pour son rôle de leader révolutionnaire dans la Commune de Paris. Celle-ci définit le bichelamar comme un curieux parler formé par les indigènes dans lequel l'anglais domine, mais qui contient aussi des mots français, espagnols, chinois et indigènes. Dans l'étude Ic de 1882, Schuchardt avait déjà évoqué ce mélange linguistique en l'imputant aux pêcheurs de baleines anglais qui recrutaient de tous côtés dans leurs campagnes, ce qui conduisait les recrues à mettre leurs différents lexiques dans une sorte de pot commun. Schuchardt passe ensuite au créole des mélanésiens employé dans les îles Samoa, Fidji et Tonga. On y retrouve le relateur *belong* du bichelamar, ex. *Me no like go place BELONG me* (« Je n'aime pas rentrer chez moi »). En outre la lexie *fellow* y assume la fonction d'un classificateur, non seulement pour les animés, ex. *He black FELLOW boy BELONG German consul* (« le garçon noir du consul d'Allemagne »), mais aussi pour les non-animés, ex. *Bring FELLOW BELONG make open bottle* (« Apporte un tire-bouchon »¹⁷).

Enfin la quatrième, parue en 1891 (IIIc) porte sur le créole anglais des Indes. Vis-à-vis de l'anglais de Grande-Bretagne, Schuchardt ne voit que des variations lexicales dues à l'influence des « langues incidentes » (*einwirkende Sprachen*) sur la « langue de base » (*Grundsprache*). Celles-ci sont essentiellement de deux origines : les langues indo-aryennes du nord et les langues dravidiennes du sud du sous-continent indien, avec des appoints du persan, du malais et du portugais, la langue des occupants précédents. Les mots empruntés véhiculent parfois une

16. Il me semble pourtant que, dans les trois premières occurrences de *are*, on soit en présence d'une fonction d'auxiliaire duratif ou progressif, et dans la quatrième d'une fonction modale.

17. L'expression signifie sans doute littéralement « apporte – ce – qui – rend – ouverte – bouteille ».

connotation que l'équivalent anglais ne connaît pas. Ainsi un majordome stylé y est plus volontiers désigné comme un *khansamah* que comme un *butler* (p. 4). Les mots d'emprunt subissent des altérations phonétiques, occasionnellement par confusion avec les mots de l'anglais, et des variations sémantiques, généralement par spécification, occasionnellement par généralisation. En outre les emprunts les mieux enracinés peuvent donner lieu à dérivation. Ainsi le substantif *jawab* (réponse) est la source du verbe anglo-indien *jawaub* (licencier un serviteur ou repousser les avances d'un prétendant, p. 6). Schuchardt examine les deux faces de ce créole, celui des Anglais et celui des Indiens, qui n'a pas d'unité compte tenu de la variété des langues maternelles, à l'exception de « l'anglais des majordomes » de Madras. Cette longue étude (20 p.) est très riche et mériterait un examen plus détaillé. Comme le souligne Schuchardt en conclusion, l'important est que la méthode appliquée dans ce triptyque fournit un matériau d'étude différent de celui de la linguistique telle qu'elle est délimitée au XIX^e siècle, c'est-à-dire comme *Wissenschaft der Sprachgeschichte* (« science de l'histoire de la langue »).

6. Les trois études sur les créoles français

La première étude que Schuchardt a consacrée à un créole français date de 1882 et s'intitule « Sur le créole de la Réunion ». Elle vise à compléter celle de Julien Vinson, parue dans la *Revue de linguistique*, sur un spécimen « du français créole d'un nègre mozambique ». Vinson avait présenté les traits caractéristiques d'une anecdote en créole réunionnais dont Schuchardt a obtenu une autre version par l'entremise de Gaston Paris. L'intérêt (modéré) de cette étude réside dans la comparaison, d'abord entre les deux variantes de ce créole, ensuite entre les deux et ceux de l'Île Maurice, de la Trinité et de la Martinique.

Un an plus tard, en 1883, Schuchardt entreprend de compléter dans la *Revue critique* les notes bibliographiques sur la philologie créole que H. Gaidoz avait publiées dans la même revue en 1881 et 1882. Il se limite aux créoles d'origine française et les aborde selon leur localisation, en commençant par l'Océan Indien, avec l'Île Maurice (à partir d'informations que lui a fournies Ch. Baissac) et l'Île de la Réunion, avant de passer aux créoles français des Amériques, en Louisiane, Haïti et Guyane.

Dans sa « Bibliographie » de 1883, Schuchardt ne mentionne encore aucune information exploitable sur le parler annamito-français de Saïgon. Ce n'est qu'en 1888 qu'il consacre une étude à celui-ci qu'il qualifie de « jargon » ou de *Pidginfranzösisch* et auquel il refuse le rang de « créole »¹⁸ et dont il définit ainsi les conditions d'émergence :

Le jargon annamito-français ne s'entend à vrai dire qu'à Saïgon, dans la bouche de ceux des indigènes qui sont en contact fréquent ou durable avec les étrangers, serviteurs, pilotes de bateaux, etc. On l'utilise aussi du côté français afin de se faire comprendre. Comme Saïgon est une ville au caractère européen, les français ressentent très rarement le besoin d'apprendre l'annamite. Les propriétaires d'équipages comprennent assez généralement le malais, car les cochers viennent tous de Singapour. (1888/VIIIa : 229)

18. Les attestations qu'il fournit p. 230-231 confirment effectivement ce statut.

7. L'influence de Schuchardt sur la créolistique du xx^e siècle

Que Schuchardt ait contribué à modeler la créolistique telle que nous la connaissons, nul n'en disconvient. Je me contenterai ici de présenter trois jugements instructifs. Le premier provient d'un volume d'évaluation des productions scientifiques de l'université de Graz (2009), ville où Schuchardt a passé la majeure partie de sa carrière et dont il était un citoyen hautement considéré. Bernard Hurch¹⁹ y fait valoir l'originalité de la contribution de Schuchardt à la compréhension du statut linguistique des créoles :

Pour fixer l'objectif de l'étude des langues créoles, ce qui est déterminant jusqu'à aujourd'hui et que Schuchardt avait perçu et décrit, c'est le fait que les langues créoles présentent des constantes de structure grammaticale qui ne proviennent d'aucune des langues participant au processus concret de pidginisation ou de créolisation, mais qui sont des propriétés spécifiques des créoles. Cet acquis a représenté et continue naturellement à représenter un nouveau défi pour une conception de la grammaire comme une aptitude universelle, parce qu'il montre que la faculté humaine de langage va au-delà des propriétés qui se manifestent dans une langue maternelle. [...] La place de Schuchardt n'est pas seulement celle d'un épisode que l'on pourrait comparer significativement à ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi, et il ne suffit pas non plus de voir en Schuchardt quelqu'un qui avait peut-être quelques idées de plus que ses contemporains. Beaucoup de ce qu'il a développé vaut aujourd'hui – on l'a déjà souligné – comme un savoir standard dans cette discipline. (en ligne, ma trad.)

Bien plus tôt, Alain Kihm, dans un article de 1984 très bien informé sur la genèse de la créolistique et centré sur la figure de Lucien Adam, suggère en creux (« ... à l'exception de Schuchardt... ») que la force de l'argumentation de Schuchardt tenait à son projet épistémologique, défendre la théorie de la diffusion « ondulatoire » des propriétés linguistiques prônée par Schmidt (1872) contre l'arbre généalogique du *Compendium* de Schleicher (1861).

Obnubilés par cette jeunesse des créoles, par cette naissance en pleine lumière des Temps modernes (en fait dans leur ombre), les linguistes intéressés [de la fin du XIX^e siècle] n'ont même pas envisagé que les méthodes de la reconstruction historique puissent leur être appliquées. Ou inversement, à l'exception de Schuchardt, ils n'ont pas conçu que l'étude des créoles pût être en quelque sorte cruciale pour désigner le meilleur modèle du changement linguistique, pour choisir entre le *Stammbaum* et la théorie des ondes, entre les lois phonétiques des néo-grammairiens et le « chaque mot a son histoire » de la géographie linguistique. (Kihm 1884 : 55)

Enfin, dans son chapitre sur la créolistique de l'*Histoire des idées linguistiques* (Auroux dir., 2000, vol. 2), Daniel Baggioni souligne un autre aspect de l'originalité de Schuchardt, son souci de rechercher à travers les langues du monde des affinités structurales indépendantes de tout apparemment généalogique, ce qui en fait aussi un ancêtre de la typologie des langues, passionné

19. Professeur de linguistique générale et appliquée à l'université de Graz, donc un successeur indirect de Schuchardt.

tout comme Georg von der Gabelentz par l'énigme de la langue et du peuple basques (v. Gabelentz 1894 vs Schuchardt 1925) :

En fait, derrière l'exploration de ces langues « marginales » [les créoles], Schuchardt cherchait à mettre en cause la valeur absolue que toute son époque accordait à la parenté des langues. C'est ce qui explique que, tout romaniste qu'il est, il se lance dans l'étude de langues « exotiques » comme le basque, le berbère, le hongrois, le hamitique, etc., pour observer l'interpénétration des langues sans tenir compte de leur parenté [...] Toute pratique linguistique est amenée à faire émerger un ensemble de formes qu'on peut regrouper sous le vocable « langue » et il n'y a pas de différence d'essence entre les diverses formations.

En conclusion, ces vingt études créoles constituaient pour Schuchardt – dans le cadre plus large de l'étude des langues métissées (v. 1884) – un outil de pression sur les néogrammairiens afin d'ébranler leur vision essentialiste des langues. Et au-delà même des néogrammairiens, Baggioni souligne également que le compte rendu du *Cours de linguistique générale* par Schuchardt était très critique en raison de la mise en avant de la notion de système en synchronie²⁰. Toutefois il faut bien considérer que la conception de Schuchardt, qu'on pourrait qualifier de « métissage linguistique généralisé » (sur le modèle des « métaphores généralisées » de Lakoff & Johnson) présuppose une conception adverse qu'on pourrait appeler pompeusement le « réductionnisme méthodologique appliqué aux essences linguistiques ». En d'autres termes, ce que Schuchardt met en place, à travers sa multitude de brefs articles et notes, ne peut être qu'une antithèse, son raisonnement étant du type : « Tout le milieu scientifique ne jure que par P, mais je vais vous montrer que P, quels que soient ses acquis sporadiques, présente aussi des défaillances, j'énonce donc ~P ». Schuchardt s'est ainsi opposé au cours de sa longue carrière d'abord à la théorie de l'arbre généalogique de Schleicher, ensuite à celle de l'inconditionnalité des lois phonétiques des néogrammairiens et enfin à la thèse saussurienne de la primauté de l'ordre synchronique sur l'ordre diachronique. S'il avait vécu encore plus longtemps et avait pu mesurer l'impact de la linguistique générative, Schuchardt serait naturellement devenu l'un des leaders de la théorie des *emergent grammars* aux côtés de Paul Hopper (cf. 1987) et des *usage based theories of grammar* auprès de William Croft (cf. 2001), Joan Bybee (cf. 2010) ou John Hawkins (2012).

Références²¹

ADAM Lucien, 1877, *Grammaire Caraïbe composée par Raymond Breton : suivie du catéchisme caraïbe*, Paris, Maisonneuve et Cie.

ADAM Lucien, 1879, *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, Paris, Maisonneuve et Cie.

20. Hermann Paul (1920 : 189) a une position plus conciliante : il pense que la notion de système linguistique peut sans doute s'appliquer à un « groupement » de propriétés linguistiques en synchronie, mais il s'interroge sur la méthode adéquate pour identifier les traits systématiques et écarter les traits ne relevant que du discours.

21. Pour les études créoles de Schuchardt, on se reportera aux listes des deux périodes 1882-1883 et 1888-1891 en section 2.

- ADAM Lucien, 1883, *Les Idiomes négro-aryens et maléo-aryens. Essai d'hybridologie linguistique*, Paris, Maisonneuve et Cie.
- BAGGIONI Daniel, 2000, « La naissance de la créolistique », dans S. Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, vol. 3, Bruxelles, Mardaga, p. 253-261.
- BAISSAC Charles, 1880, *Étude sur le patois créole mauricien*, Nancy, Berger-Levrault.
- BYBEE Joan, 2010, *Language, Usage, and Cognition*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- BERTRAND-BOCANÉ Emmanuel, 1849, « De la langue créole de la Guinée portugaise » dans « Notes sur la Guinée portugaise ou Sénégal méridionale », *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 3^e série, t. XII. 73-77.²²
- COELHO Adolfo Francisco, 1881, *Os dialectos românicos ou neo-latinos na Africa, Asia e America*, Lisboa, Imprensa nacional.
- CROFT William, 2001, *Radical Construction Grammar*, Chicago, Chicago U. Press.
- DESMET Piet, 1996, *La linguiste naturaliste en France (1867-1922) : Nature, origine et évolution du langage*. Louvain : Peeters.
- DUCOEURJOLY S.J., 1802, *Manuel des habitans de Saint-Domingue*, Paris, Lenoir (disp. en ligne).
- FRANÇOIS Jacques, 2013, « Deux pionniers de la formalisation en morphologie linguistique au XIX^e siècle : August Schleicher et Hugo Schuchardt », *Histoire Épistémologie Langage* 35/1, p. 111-142.
- FRANÇOIS Jacques, 2017, *Le Siècle d'or de la linguistique en Allemagne, de Humboldt à Meyer-Lübke*, Limoges, Lambert-Lucas.
- FRANÇOIS Jacques, à paraître 1, « La mise en place de la philologie et de la linguistique romanes dans l'Allemagne du XIX^e siècle », *Romanistisches Jahrbuch*.
- FRANÇOIS Jacques, à paraître 2, « La difficile affirmation de la linguistique générale dans l'Allemagne du XIX^e siècle, entre l'héritage de Humboldt et celui de Bopp », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*.
- GABELENTZ Georg von der, 1894, *Die Verwandtschaft des Baskischen mit den Berbersprachen Nord-Afrikas nachgewiesen von Georg von der Gabelentz. Hrsg. nach d. hinterlassenen Manuskript durch Dr. A. C. Graf von der Schulenburg* [La parenté du basque avec les langues berbères d'Afrique du nord, démontrée par George von der Gabelentz. Édité d'après le manuscrit original par le Dr. C. Comte von der Schulenburg], Braunschweig, Sattler.
- GOUX Paul, 1842, *Catéchisme en langue créole précédé d'un essai de grammaire sur l'idiome usité dans les colonies françaises par M. Goux, Missionnaire apostolique à la Martinique*, Paris, Imprimerie de H. Vrayet de Surcy et Cie. [Archives de la Guadeloupe, numéro d'entrée 4414].
- HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, 2012, *Textes anciens en créole français de la Caraïbe: Histoire et analyse*, Paris, Publibook.
- HAWKINS John, 2012, « Les relations entre compétence et performance en syntaxe », dans J. François (dir.), *L'éventail des compétences linguistiques et la (dé)valorisation des performances*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, n^o 21, p. 13-34.
- HOPPER Paul, 1987, "Emergent Grammar", *Berkeley Linguistics Society*, 13, 139-157
- HURCH Bernhard, 2009, „Hugo Schuchardt“, in Karl Acham (Hrsg.), *Kunst und Geisteswissenschaften aus Graz: Werk und Wirken überregional bedeutsamer Künstler*

und Gelehrter : vom 15. Jhd bis zur Jahrtausendwende [La contribution de Graz à l'art et aux sciences humaines : l'œuvre et son impact d'artistes et de savants d'importance transrégionale : du XV^e siècle au tournant du XXI^e siècle]. Vienne, Böhlau, p. 413-510.

- KIHM Alain, 1984, « Les difficiles débuts des études créoles en France, 1870-1920 », *Langue française*, 63, p. 42-56.
- LEMARÉCHAL Alain, 1989, *Les Parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris, Puf.
- SAINT-QUENTIN Auguste de, 1872, « Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne », in Alf. de Saint-Quentin, *Introduction à l'histoire de Cayenne...*, Antibes, J. Marchand.
- SCHLEICHER August, 1861, *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Weimar, Hermann Böhlau.
- SCHMIDT Johannes, 1872, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, Weimar.
- SCHUCHARDT Hugo, 1884, *Dem Herrn Franz von Miklosich zum 20. Nov. 1883. Slawo-deutsches und Slawo-italienisches* [Pour M. Franz von Miklosich à l'occasion du 20 nov.1883. Le slavo-allemand et le slavo-italien]. Graz, Leuschner u. Lubensky, 3-140.
- SCHUCHARDT Hugo, 1909, „Die Lingua franca“, *Zeitschrift für rom. Philologie* 33, 441-461.
- SCHUCHARDT Hugo, 1925, „Das Baskische und die Sprachwissenschaft“, *Akademie der Wissenschaften in Wien. Phil.-hist. Klasse. Sitzungsberichte*, 202, IV. Wien : Hölder-Pichler-Tempsky.
- STEIN Peter, 2007, « Le créole seychellois en 1882 : les textes récoltés par Hugo Schuchardt », dans Patrice Brasseur et Daniel Véronique (dir.), *Mondes créoles et francophones – Mélanges offerts à Robert Chaudenson*, Paris, L'Harmattan.

Troisième partie

De la grammaire comparée au structuralisme : la circulation des concepts

Métaphores physiologiques comme désignations de concepts linguistiques dans la philologie romane de la deuxième moitié du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle

Gerda HASSLER

Université de Potsdam

Dans cette contribution, nous étudierons l'usage de métaphores physiologiques dans la philologie romane de la deuxième moitié du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, notamment la métaphore de l'organisme et de la vie du langage. Il y a une explication facile de ce phénomène qui n'est pas nouvelle et certainement pas fautive. Au XIX^e siècle, les sciences naturelles avaient connu un essor énorme qui avait contribué à leur réputation. Bien sûr, les sciences du langage dont l'objet est partagé entre la nature et la culture voulaient participer à ce développement et profiter de l'augmentation de ce crédit en utilisant des termes empruntés aux sciences naturelles. Si nous pensons à notre réalité contemporaine, cette explication s'impose : comme les sciences expérimentales sont plus grandement valorisées, les linguistes inventent des expériences, bien que certains problèmes linguistiques aient besoin d'autres genres de recherche empirique.

Cependant, cette réponse qui est fondée sur une extrapolation de faits contemporains me paraît trop simple. Il y a des développements, au XIX^e siècle, qui concernent la philologie et la philologie romane en particulier et qui n'étaient pas initiés par le regard rivé sur les sciences naturelles. Un des exemples est l'usage du concept d'« organisme » que nous allons étudier tout d'abord.

1. L'organisme de la langue et sa vie

Au milieu du XIX^e siècle, le concept d'« organisme » apparaît dans beaucoup de descriptions de langues, je n'en citerai que quelques-unes :

- Karl Ferdinand Becker, *Organism der Sprache* [L'organisme de la langue], 1841,
- Anton Schmitt, *Organismus der Lateinischen Sprache, oder: Darstellung des römischen Volkes in seinen Sprachformen* [L'organisme de la langue latine, ou représentation du peuple romain dans sa forme linguistique], 1851,
- Josef Schraut, *Zum Organismus der Sprache mit besonderer Rücksicht auf das Griechische* [Sur l'organisme de la langue, en particulier sur le grec], 1852,
- Wilhelm Braubach, *Grammatik des Stils und Organismus der Sprache. Für Schule und Wissenschaft mit pädagogisch-practischen Zugaben für den Gebrauch des Lehrers* [Grammaire du style et organisme de la langue. Pour l'école et la science avec un supplément pédagogique et pratique pour le professeur], 1853.

Le terme *organisme* dans une perspective vitaliste semble avoir été introduit par Friedrich von Schlegel (1772-1829) en 1808. Il nomme la langue indienne et la langue grecque *langues organiques*, « parce qu'elles renferment un principe vivant de développement et d'accroissement, et qu'elles ont seules, si je puis m'exprimer ainsi, une végétation abondante et féconde » (Schlegel 1837 : 47). Le lien à la biologie évolutionniste paraît garantir la scientificité de la linguistique. Ce lien a produit un néologisme en linguistique, la *morphologie*, qui devient de plus en plus importante dans les efforts des linguistes visant à construire une théorie linguistique évolutionniste en procédant à une étude comparée systématique des langues (Séguy-Duclot 2011 : 9).

Cependant, cette idée vitaliste de l'évolutionnisme biologique n'était pas la base de tous les ouvrages qui avaient le mot organisme dans leur titre ou qui prétendaient le décrire. Tout d'abord, l'emploi du concept d'« organisme » ne dérive pas d'une métaphore à partir de l'organisme d'un être biologique, mais plutôt de la comparaison avec un tout composé de plusieurs parties qui forment un ensemble. Dans le livre de Braubach, destiné à l'enseignement, le mot *organisme* est étroitement lié à la symétrie du système :

Spricht man von Organismus der Sprache, so sollte sich von selbst verstehen, daß man auch der den einzelnen Gliedern der Organismus eigenen Symmetrie nachgehen muss. (Braubach 1853 : x) [Si l'on parle d'organisme, cela s'entend par soi-même que l'on doit étudier la symétrie des différents éléments de l'organisme.]

Cette position n'était plus unanimement acceptée au milieu du XIX^e siècle ce qu'on peut prouver aussi par les écrits d'auteurs mineurs. Commençons par l'*Organisme de la langue* de Becker, dédié à Wilhelm von Humboldt (1767-1835), dans lequel l'auteur déclare que l'activité de parler provient avec une nécessité intérieure de la vie organique de l'homme :

Die Verrichtung des Sprechens geht mit einer inneren Nothwendigkeit aus dem organischen Leben des Menschen hervor: denn der Mensch spricht, weil er denkt; und mit der Verrichtung des Denkens ist zugleich die Verrichtung des Sprechens gegeben. (Becker 1841 : 1-2) [L'activité de parler provient d'une nécessité intérieure de la vie organique de l'homme : l'homme parle parce qu'il pense et, en même temps, avec l'activité de penser se produit l'activité de parler.]

La mention de Humboldt dans des ouvrages sur l'organisme ne veut pas dire que l'idée humboldtienne de la langue comme un tout, émanation d'un être organique, qui déterminerait à chaque instant les différentes parties d'une langue¹, ait été présente dans ces écrits. Il y avait plusieurs concepts d'« organisme » qui partent tous d'une comparaison avec un être organique, mais dont la nature est fort différente.

1. „[...] sie [die Sprache] muß in jedem Augenblick ihres Daseyns dasjenige besitzen, was sie zu einem Ganzen macht. Unmittelbarer Aushauch eines organischen Wesens in dessen sinnlicher und geistiger Geltung, theilt sie darin die Natur alles Organischen, dass Jedes in ihr nur durch das Andre, und Alles nur durch die eine, das Ganze durchdringende Kraft besteht“ (Humboldt 1903-1936 : IV,3. V. Haßler 1991 : 120) [elle (la langue) doit posséder à chaque moment de son existence ce qui en fait un tout entier. Comme émanation d'un être organique dans son essence sensuelle et spirituelle elle partage la nature de chaque être organique, constituant chaque élément en elle par l'autre et l'ensemble par la force unique, pénétrant le tout.]

Ainsi, le directeur de lycée Schraut cite le philologue Georg Curtius (1820-1885) qui compare la vie d'une langue à celle d'un État, tous deux étant un organisme supporté par la nationalité :

Man kann das Leben einer Sprache mit dem eines Staates vergleichen. Beide stellen in sich einen von einer Nationalität getragenen Organismus dar. (Curtius, dans Schraut 1852: 3) [On peut comparer la vie d'une langue à celle d'un État. Ces deux éléments représentent un organisme porté par la nationalité.]

Cependant, Schraut critique cette expression métaphorique qui veut exprimer la nature du langage par une image qui ne serait pas claire et qui utiliserait une ressemblance distordue. Il suppose l'existence de deux organismes, un naturel et un imité artificiellement. Curtius s'occuperait de ce dernier, d'un organisme mécanique qui ne montrerait pas la force inhérente de l'organisme vivant d'une langue (Schraut 1852 : 6). Ce qu'il reproche à la méthode comparative et à Curtius, c'est qu'ils considèrent la langue comme un ensemble créé arbitrairement, mais pas comme un organisme né d'une force de vie naturelle :

Aber darum steht auch in Curtius Darstellung die Sprache höchstens als ein willkürlich erkünstelter, aber wahrhaftig nicht als ein naturwüchsiger, aus innerem Lebenstrieb entsprossener „Organismus“ da. (Schraut 1852 : 9) [Mais c'est pour cela que dans l'exposé de Curtius, la langue se présente à la rigueur comme un organisme arbitraire et créé artificiellement, mais vraiment pas comme un « organisme » naturel, né d'une force de vie intérieure.]

Il s'agirait, au contraire, de découvrir l'origine de cet organisme naturel et de poursuivre son déploiement jusqu'à la perfection (Schraut 1852 : 13).

Dans la définition de ce qui peut être considéré comme naturel, les opinions différaient beaucoup. Tandis que Humboldt supposait un principe créateur qui assure la connexion de son organisme comme totalité individuelle, la linguistique de la deuxième moitié du XIX^e siècle, se réfère à l'organisme dans une perspective purement naturaliste. Le concept de la langue comme organisme spirituel dont le moteur est la force créatrice du génie de la nation se trouve remplacé chez August Schleicher (1821-1868) par la définition de la langue comme organisme naturel dont l'évolution se retrace à partir d'une première cellule linguistique indifférenciée (Schlanger 1995 [1971] : 129).

La lecture de Darwin inspire à Schleicher son ouvrage *La Théorie de Darwin et la science du langage*, publié en 1863 et, dans sa traduction française, en 1868. Il s'agit d'une lettre ouverte à Haeckel dans laquelle il applique à la vie des langues la notion de « lutte pour la vie » et il exige le transfert des catégories des sciences naturelles à la linguistique. Il déclare nettement que la *glottique* ou science du langage est une science naturelle :

Les langues sont des organismes naturels qui, en dehors de toute volonté humaine et suivant les lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie. La glottique ou science du langage est par suite une science naturelle ; sa méthode est d'une manière générale la même que celle des autres sciences naturelles. (Schleicher 1980 [1863] : 61-62)

Les exemples que nous avons vus, ceux de Humboldt et de Schleicher surtout, montrent que le recours au terme d'organisme peut recouvrir des contenus différents et illustrer des positions dissemblables (Schlanger 1995 [1971] : 130). Les métaphores, formellement identiques entre le courant humboldtien et les naturalistes n'ont pas créé un pont productif entre ces deux courants et elles ont plutôt contribué à provoquer des équivoques. Si l'on voit, dans le développement des langues, l'action du temps associée au génie national, l'histoire des langues est « une histoire humaine, événementielle et non pas uniforme » (Schlanger 1995 [1971] : 130). Si l'on conçoit, d'autre part, l'histoire des langues comme une histoire naturelle uniforme, indépendante de la volonté humaine, « les relations interlinguistiques sont régies dans le temps et l'espace par le principe purement naturel de la lutte pour la vie » (*ibid.*).

Entre les positions extrêmes, il y a plusieurs usages du concept de l'« organisme » et de la vie du langage qui profitent de la modernité du terme, mais qui visent à une description grammaticale d'une langue et qui n'exploitent pas le potentiel théorique des concepts.

« organisme »	
« vie du langage »	
l'action du temps associée au génie national	principe purement naturel de la lutte pour la vie
histoire humaine, événementielle et non pas uniforme	histoire des langues comme histoire naturelle uniforme
auteur de référence : Humboldt	auteur de référence : Schleicher
usages sériels du concept d'« organisme » et de « vie du langage »	

Dans ce contexte la question sur le clivage entre la linguistique et la philologie est incontournable. Selon le point de vue des linguistes d'obédience schleicherienne, la philologie relève de l'érudition, et non d'une science naturelle, linguistique incluse.

2. L'importance de la linguistique naturaliste pour la linguistique en France

August Schleicher constitue une charnière entre la première linguistique comparative et la linguistique historico-comparative pratiquée par les néogrammairiens. Il avait balisé aussi les voies qu'emprunteront les linguistes naturalistes français. Victor Henry (1850-1907) se dit « schleicherien d'éducation et de tempérament » (Desmet 1996 : 80). Bien qu'il ne partage pas les opinions de Schleicher, Michel Bréal (1832-1915) rédigea la préface à la traduction française de la *Théorie de Darwin et la science du langage* et de *De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme*. Dans le développement de la linguistique comparative à la linguistique naturaliste, il ne faut pas surestimer la discontinuité. Ainsi, si l'on considère l'organisme du point de vue du premier comparatisme, il apparaît comme un système et on aboutit à la conception structurale de la

langue ; si l'on le prend à la lettre, on est conduit au biologisme qui, de son côté peut aussi mener à la classification généalogique des langues à côté de réflexions sur l'origine des langues (bannies par la linguistique historico-comparative). Il y avait plusieurs personnalités telles qu'Ernest Renan (1823-1892), Antoine Augustin Cournot (1801-1877) et Abel Hovelacque (1843-1896) qui avaient utilisé la dénomination *vie du langage* comme adeptes d'une France positiviste et non sans tonalités vitalistes (v. Klippi 2010 : 92-115).

Dans le contexte de la linguistique naturaliste, la question de l'origine revit. Comme Auroux (1989) l'a déjà démontré, l'interdit de recherche sur l'origine du langage était plus social que scientifique et dû à une tension entre les cercles catholiques et darwinistes. Dans l'école naturaliste française, la question de l'origine s'accroît autrement et se déplacera de l'origine des langues vers l'origine de la faculté du langage. Pour Hovelacque (1877), initiateur et porte-parole du naturalisme, la question de l'origine du langage est essentiellement liée à une perspective anthropologique qui accentue les caractéristiques anatomiques et physiologiques du cerveau de l'homme par rapport à l'évolution de l'espèce, à partir du primate jusqu'à l'homme (Klippi 2010 : 123). Il défend la thèse de la polygenèse en réponse indirecte à toute tentative d'établir une langue universelle originaire. Lucien Adam (1833-1918), par contre, estime que la liaison étroite entre la linguistique et l'anthropologie est un risque pour les deux disciplines en voie d'acquiescer leur indépendance (v. Adam 1882). Cependant, il arrive au même but en observant des méthodes purement linguistiques : il en vient à se rallier à Schleicher et il est en faveur de la polygenèse des langues. Pour Henry (1896), par contre, la question de l'origine du langage est étroitement liée à celle de l'acquisition langagière par l'enfant, à laquelle s'ajoutent encore les preuves empiriques provenant de l'émergence des créoles².

Quittant le domaine des sons et avec cela le domaine rassurant des sciences naturelles, on se dirige vers l'épistémologie naissante des sciences humaines. Dans ce contexte, on voit Ferdinand de Saussure (1857-1913) qui affronte la difficulté de distinguer la linguistique et la psychologie et qui la résout en partant de leur point de convergence, l'étude des signes. Dans la science présaus-surienne, on trouve deux courants dominants, en ce qui concerne la place de la science de la signification : l'un, représenté par Arsène Darmesteter (1846-1888), la rattacherait à la psychologie, l'autre, représenté par Bréal, la considérerait comme une partie des sciences historiques. Darmesteter, dans *La Vie des mots étudiée dans leurs significations* (1887), prend, lui aussi, au sérieux l'idée darwinienne de l'unité d'origine de deux espèces différentes, les sons physiques et les significations psychologiques. Darmesteter étudie les causes psychologiques qui menacent l'équilibre précaire que la langue cherche à garder entre des forces opposées, l'une conservatrice qui correspond à l'attitude réactionnaire des usagers, l'autre révolutionnaire, qui englobe les changements analogiques dérivant du système grammatical, les changements d'ordre phonétique et les causes quasi naturalistes de la lutte pour l'existence. Henry élabore des réflexions sur le support neurobiologique et pénètre dans un territoire inexploré en supposant une corrélation entre ce support, la langue et l'inconscient.

2. Sur le développement de la linguistique naturaliste en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, v. Klippi 2010.

Les réflexions sur la mort d'une langue sont moins fréquentes que celles concernant leur naissance. On débattait la question de savoir si l'agonie d'une langue est lente ou si sa fin correspond à une mort subite. Ferdinand de Saussure (1857-1913) estimait qu'il n'arrive jamais qu'une langue meure d'épuisement, Albert Dauzat (1877-1955) considère que sa mort n'est pas un fait brusque et que quand la langue meurt de sa mort naturelle, ses éléments vitaux sont recyclés. Les résidus d'un système à l'autre ont éliminé le fixisme qui fait de la mort une conséquence de la catastrophe.

3. La transformation du concept de l' « organisme » en « structure »

Au cours du temps et dans un développement parallèle à la biologie, le concept spéculatif et anti-mécaniste d'« organisme » chez les romantiques cédait progressivement la place à un concept mécaniste d'organisme (Séguy-Duclot 1911 : 10). Comme la biologie était amenée, au XIX^e siècle, à remettre en cause son origine vitaliste pour se reconstruire sur la base du mécanisme physico-chimique, la linguistique a abandonné la conceptualité romantique en faveur d'une approche plus mécaniste, influencée par le positivisme, notamment chez les néo-grammairiens (Séguy-Duclot 1911 : 10).

Déjà dans la linguistique historico-comparative de Franz Bopp (1791-1867), on peut constater que les métaphores sont caractéristiques d'un discours qui préparait la transposition de la méthode comparée de l'anatomie à la linguistique historico-comparative. Bopp appelle les langues un *corps organique naturel* et il évoque l'image de lois naturelles qui agissent indépendamment de la volonté des hommes et selon lesquelles les langues se développent et meurent :

Die Sprachen sind nämlich als organische Naturkörper anzusehen, die nach bestimmten Gesetzen sich bilden, ein inneres Lebensprinzip in sich tragend sich entwickeln, und nach und nach absterben, indem sie, sich selber nicht mehr begreifend, die ursprünglich bedeutsamen, aber nach und nach zu einer mehr äußerlichen Masse gewordenen Glieder und Formen ablegen, oder verstümmeln, oder missbrauchen, d.h. zu Zwecken verwenden, wozu sie ihrem Ursprung nach nicht geeignet waren. (Bopp 1836 : 1) [Les langues sont à regarder comme des corps naturels organiques qui se forment selon certaines lois et qui se développent et meurent graduellement selon un principe de vie qu'elles portent en elles. Ne se comprenant plus elles-mêmes, elles abandonnent des éléments et des formes, significatifs à l'origine, mais qui sont devenus une masse extérieure, elles les mutilent ou elles en abusent, c'est-à-dire qu'on les utilise à des propos auxquels ils ne servaient pas à l'origine.]

Après avoir envoyé les sciences historiques, et avec elles la philologie, au royaume du subjectivisme, Schleicher avait séparé définitivement la philologie et la linguistique, tout en transformant la linguistique en une science naturelle (Wolf 2012 : 146-147).

L'usage des métaphores physiologiques a-t-il contribué à la scientificité de la linguistique romane au XIX^e et au début du XX^e siècle ? Peut-être que la rupture avec l'ancien paradigme de la linguistique historico-comparative était moins nette en philologie romane que dans d'autres sciences du langage. Wilhelm

Meyer-Lübke (1861-1936), qui, parmi les romanistes, est considéré comme étant le plus proche des néogrammairiens, avait contribué à la paléontologie en étudiant des parallèles entre des états anciens des langues romanes pour trouver des modèles d'explication des lois du changement des langues. La notion de paléontologie est liée, chez lui, au grand intérêt qu'il portait à l'étude des langues indo-européennes dont il voulait absolument appliquer les méthodes aux langues romanes (Wolf 2012 : 169). C'est peut-être la raison pour laquelle il ne suivait pas le chemin des autres romanistes qui éditaient des sources anciennes, mais considérait la philologie des textes comme une science auxiliaire de son étude paléontologique et biologique des langues.

Dans l'œuvre de Meyer-Lübke, l'influence des néogrammairiens est visiblement dominante. Cela s'exprime, entre autres, dans sa préférence pour les dialectes parlés qui n'est pas seulement due à la reconnaissance de la tradition fautive des textes écrits. Selon lui, la signification ne jouait aucun rôle pour le changement des sons qui était les éléments constitutifs d'un mot :

Die konstitutiven Elemente des Wortes sind zunächst die Laute: die Lautlehre pflegt daher naturgemäß an die Spitze grammatikalischer Untersuchungen gestellt zu werden. Bei der Entwicklung und Umwandlung der Laute einer Sprache ist die Bedeutung des Wortes fast völlig gleichgültig; es handelt sich dabei vielmehr meist nur um physiologische Prozesse. Immerhin wäre es unrichtig, wenn man seinen Inhalt völlig außer Acht ließe bei der Untersuchung der Form: der Inhalt, die Bedeutung kann häufig die regelmäßige äußere Entwicklung stören. (Meyer-Lübke 1890 : 1) [Les éléments constitutifs du mot sont d'abord les sons : c'est pourquoi on met naturellement la phonologie en tête des recherches en grammaire. Pour le développement et le changement des sons d'une langue, la signification du mot est presque entièrement indifférente ; il s'agit le plus souvent de processus physiologiques. Cependant, il serait injuste de laisser le contenu complètement de côté dans l'étude de la forme ; le contenu, la signification peut souvent troubler le développement extérieur.]

Cependant, la signification peut troubler le développement des sons, et pour cela, il n'est pas justifié de la laisser de côté. Pour Meyer-Lübke, la langue n'était pas un mécanisme ni un organisme dans le sens des sciences naturelles :

Die Sprache ist kein Mechanismus. Sie ist aber auch kein Organismus im naturwissenschaftlichen Sinne. (Meyer-Lübke 1910 : 59) [La langue n'est pas un mécanisme. Mais elle n'est pas non plus un organisme dans le sens des sciences naturelles.]

Malgré sa préférence nette pour l'étude des sons et de leur structure, il considérait des études plus philologiques et centrées sur le sens comme tout à fait utiles.

Il est peut-être intéressant de prendre en compte l'opinion de Meyer-Lübke sur les différents courants dans la philologie romane au début du XX^e siècle (Meyer-Lübke 1930 : 237). Malgré sa préférence pour les sons, il porte un jugement positif sur les recherches sur l'origine et le changement de signification des signes linguistiques, comme celles de Hugo Schuchardt (1842-1927). Schuchardt refusait la réification du langage qu'il considérait comme un organisme indépendant et il répétait que le langage n'est pas un organisme naturel, mais un produit social, qu'il n'est pas un organisme autonome, mais une activité sociale

et une fonction (Lichem & Simon 1980 : 294). Il applique quand même le terme *organisme* aux faits linguistiques, mais avec une signification différente : la langue est un organisme individuel (Schuchardt 1928 : 341). En même temps, Schuchardt déclare que son concept de langage ne se trouve qu'apparemment en contradiction avec sa lutte contre l'idée que la langue est un organisme, tout au contraire, il dérive de celle-ci :

Sie steht nämlich nur scheinbar im Widerspruch zu dem lebhaften Kampf den ich gegen die Auffassung der Sprache als eines Organismus führte; sie ist geradezu aus ihm geboren. (Schuchardt 1928 : 106) [(Mon concept du langage) ne se trouve qu'apparemment en contradiction avec la lutte vive que je mène contre la conception de la langue comme un organisme ; elle en dérive directement.]

Malgré sa haute estime pour Schuchardt et son étude des significations, Meyer-Lübke juge très négativement le courant néoromantique et néoïdéaliste dans l'étude des langues romanes (*neoromantische und neoidealistische Sprachforschung*, Meyer-Lübke 1930 : 238). Ce courant, qui avait rejeté la méthode historico-comparative, n'avait pas de méthode propre, objective et contrôlable et Meyer-Lübke voyait sa place plutôt dans la stylistique littéraire qui visait à établir un lien entre la forme de l'esprit et la forme linguistique. Pour lui, la linguistique était restreinte à l'étude de relations intérieures à la langue d'une perspective diachronique et synchronique (Wolf 2012 : 171).

Au début du XX^e siècle, la conception vitaliste de l'organisme du langage n'était plus soutenue ni dans sa version humboldtienne, ni dans sa version schleicherienne. Il y avait un concept mécanique de l'organisme qui était lié au paradigme des néogrammairiens, mais que l'on ne peut pas trouver chez un représentant de la linguistique romane. De plus, Schuchardt ajouta son concept individuel de l'organisme qui ne contredit pas la fonction sociale du langage.

4. Le contre-courant en philologie romane : le néoromantisme et néoïdéalisme

Le courant néoromantique et néoïdéaliste était surtout représenté par Karl Vossler (1872-1949) qui se comprend nettement comme adversaire du positivisme de la linguistique historico-comparative. Ce n'est plus le système grammatical de la langue qu'il voulait exposer dans ses cours magistraux, mais son histoire culturelle et psychologique. Il reconnaît la base qu'il avait trouvée dans *l'Histoire de la langue française* (1905) de Ferdinand Brunot (1860-1938) ainsi que dans la grammaire historique de Meyer-Lübke, mais son but est de troubler les cercles linguistiques, trop contents de leurs méthodes établies (Vossler 1913 : VIII).

L'orientation vers l'anatomie et l'histoire naturelle provoquèrent, au XX^e siècle, des critiques de la part de romanistes dans lesquelles le terme *blutleer* (« exsangue ») apparaît. Vossler attaquait la méthode des néogrammairiens, mais plus encore celle de Ferdinand de Saussure (1857-1913) quand il refusait de faire du système exsangue des signes le seul objet de la linguistique (Vossler 1925 : 209). Dans le contexte de la philologie « idéaliste », les métaphores physiologiques prenaient plutôt un sens péjoratif. Les philologues « idéalistes » poursuivaient un type de recherche qui se réclamait de la théorie de Humboldt qui

s'avère, cependant, difficilement maniable dans la recherche linguistique. Malgré une similitude évidente dans certaines positions, comme par exemple les concepts d'« articulation » et de « valeur », le renouvellement de la linguistique sur une base saussurienne, au début du XX^e siècle, se passait des idées de Humboldt.

L'idée d'exposer le développement de la langue française en relation avec l'histoire culturelle entraîne une description détaillée de l'histoire extérieure de la langue. Mais Vossler propose aussi des conclusions linéaires d'une certaine forme ou structure linguistique pour une façon de penser, ou – pour employer le terme ancien – pour le génie de la langue. Les forces qui sont à l'œuvre dans l'histoire extérieure de la langue, devraient être reconnaissables à leurs effets, dans l'histoire intérieure.

Cette façon d'écrire l'histoire de la langue, assez peu utilisée dans la linguistique de l'époque qui reste historico-comparative, était bienvenue dans un courant de la didactique du français comme langue étrangère en Allemagne. La *Kulturkunde* se rendait bien compte de l'inutilité de la lecture philologique de textes anciens si l'on voulait améliorer l'enseignement de la langue dans les lycées. L'interprétation esquissée par Vossler, qui consiste à déduire d'un paragraphe de la *Chanson de Roland* un esprit français permanent et traversant les siècles, n'est certainement pas moins contestable, surtout si l'on pense à l'effet multiplicateur qu'elle pouvait avoir.

Les premiers chapitres qu'il écrit sur l'histoire de l'ancien français se révèlent plutôt être l'œuvre d'un philologue qui procède à une interprétation de textes. Ainsi, la *Chanson de Roland* est caractérisée comme l'expression de la liaison typiquement française entre les idées naturelles avec les sentiments chrétiens (Vossler 1913 : 54). Au caractère abstrait et impérialiste du christianisme des croisades, Vossler oppose un nationalisme sensitif, tendre et intérieur qui serait présent, de la même manière, dans la *Chanson de Roland*. Cette image est complètement contraire à la mentalité moderne : L'amour de la patrie et le sentiment national qui, à l'époque moderne, s'extériorisent par les actions des hommes, restent enfermés dans la poitrine des personnages de la *Chanson de Roland*, tandis que la religion et le christianisme, attributs complètement privés dans l'anthropologie moderne, sont les motifs extérieurement visibles des actions des hommes du Moyen Âge.

L'interprétation historique qu'on pourrait déduire des lignes sur la *Chanson de Roland* se transforme tout de suite en stéréotype national. Comme les Français avaient voulu porter le christianisme dans le monde par la force de leurs armes, ils savaient mieux faire la guerre pour les idéaux de la Révolution. Comme leur pensée les mène à l'abstraction, leur sentiment leur impose de recourir à la violence. Les Français ne seraient pas violents de nature, tout au contraire, leur tempérament serait le plus doux et le plus aimable, mais dès qu'ils se croient en possession d'un nouvel idéal culturel, leur esprit rigide les forcerait à prendre l'épée à la main.

Sans doute, cette façon d'enseigner l'histoire de la langue du voisin correspondait beaucoup mieux aux exigences idéologiques d'un cours universitaire juste avant la Première Guerre mondiale que l'explication des lois phonétiques ou morphologiques. Le texte cité n'est cependant pas modifié dans l'édition remaniée de 1929, sauf la dernière phrase qui se trouve remplacée par une

référence à la guerre mondiale dont l'interprétation mentale correspondrait au même schéma d'une lutte armée pour les idées :

[...] Sogar den Weltkrieg mußten sie sich als solche einreden. (Vossler 1929 : 44) [Ils devaient même se persuader de la Guerre Mondiale.]

Après l'analyse de textes en ancien français, Vossler va encore plus loin en établissant un lien immédiat entre des formes linguistiques et les manières de penser. Cela faisant, il ne se limite pas à des cas ponctuels, mais il veut prouver une unité entre les formes et les forces qui déterminent la vie de la langue. Comme dans les comparaisons des langues d'il y a deux siècles, Vossler commence par une comparaison des liens syntaxiques en latin et en français, aboutissant à la conclusion d'une perte au cours de l'histoire de la langue :

Man staunt, wie viele Mittel der Satzverknüpfung, die das klassische Latein besessen hat, im Altfranzösischen verschwunden sind. (Vossler 1913 : 62) [Il est étonnant de voir combien de moyens de lier une phrase en Latin classique ont disparu en ancien français.]

Les changements qui se produisent jusqu'au Moyen français, sont interprétés, eux aussi, en termes de mentalité et de génie de la pensée. En utilisant une image très simple, on pourrait dire, que ce qui s'est produit dans la société des hommes, trouve son équivalent dans les formes des mots :

Wenn man sich in der Wissenschaft mit Vergleichen und Bildern begnügen dürfte, so könnte man sagen, daß in der mittelfranzösischen Zeit mit den Wortformen in der Grammatik etwas Ähnliches geschehen sein wie mit den Menschen in der Gesellschaft. [...] Sogar in der Sprache kommt der praktische, interessierte, zünftige Geist des Zeitalters zur Herrschaft. Denn es sind die assoziativen Wandlungen, die Analogien, die ökonomischen und zweckmäßigen Angleichungen und Ausgleiche, die Schiebungen im Flexions-system, die nun in den Vordergrund treten und die Führung des sprachlichen Lebens übernehmen. (Vossler 1913 : 166) [Si l'on pouvait se limiter à des comparaisons et à des images dans la science, on pourrait dire qu'à l'époque du moyen français, il se passait quelque chose de semblable avec les mots et avec les hommes dans la société. [...] Même dans la langue l'esprit pratique, intéressé, corporatif, prend le pouvoir. Ce sont les changements associatifs, les analogies, les rapprochements et les compensations économiques et opportunistes, les déplacements dans le système flexionnel qui se mettent au premier plan et qui dirigent la vie linguistique.]

C'est le mercantilisme de l'époque qui est responsable, selon Vossler, des changements morphologiques qui mènent à une plus grande analogie et à une simplification de la flexion. L'approche « idéaliste » de la langue proclamée par Vossler, dans le sens de l'étude des idées derrière les formes, s'avère très déterministe dans ce cas. L'exemple le plus connu est l'explication de l'article partitif dont l'utilisation se généralise dans le moyen français par l'esprit du marchand et du politicien qui serait devenu commun. C'est un réalisme pratique, rationnel et calculateur qui permet d'utiliser le génitif partitif en relation avec des idées abstraites et concrètes, et dans chaque position syntaxique, le nominatif du sujet.

La philologie « idéaliste » (dont l'idéalisme n'est pas à prendre dans le sens direct et philosophique) n'avait évidemment pas d'effets positifs sur le développement de la philologie romane dans la première moitié du XX^e siècle et elle

posait problème par sa proximité à la pensée des néohumboldtiens et le retardement de la réception du structuralisme. En même temps les métaphores vitalistes reculaient dans la première moitié du XX^e siècle. Elles ne constituent qu'une partie de la discussion non terminée (et qui éventuellement ne peut l'être) sur la question de savoir si les recherches sur les langues romanes doivent suivre les méthodes des sciences naturelles ou bien si elles font partie des sciences de la culture.

Bibliographie

- ADAM Lucien, 1882, *Les Classifications, l'objet, la méthode, les conclusions de la linguistique*, Paris, Maisonneuve et Cie.
- AUROUX Sylvain, 1989, « La question de l'origine des langues : ordre et raison du rejet institutionnel », dans J. Gessinger et W. von Rahden (éds.), *Theorien vom Ursprung der Sprache*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, II, p. 122-150.
- BECKER Karl Ferdinand, 1841, *Organism der Sprache*, Frankfurt a.M., G. F. Kettembeil.
- BRAUBACH Wilhelm, 1853, *Grammatik des Styls und Organismus der Sprache. Für Schule und Wissenschaft mit pädagogisch-practischen Zugaben für den Gebrauch des Lehrers*, Gießen, Ferbersche Universitätsbuchhandlung.
- DARMESTER Arsène, 1887, *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Librairie Delagrave.
- DESMET Piet, 1996, *La Linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage*, Louvain et Paris, Peeters.
- HABLER Gerda, 1991, *Der semantische Wertbegriff in Sprachtheorien vom 18. bis zum 20. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag.
- HABLER Gerda, 2002, « La langue et sa vision du monde. Attribution réciproque de stéréotypes. Une approche comparée du français et de l'allemand », dans F. Genton, (éd), *1900-2000. Cent ans de regards français sur l'Allemagne, Chroniques allemandes n° 9*, p. 217-227.
- HENRY Victor, 1896, *Antinomies linguistiques*, Paris, Félix Alcan.
- HOVELACQUE Abel, 1877, *La Linguistique*, Paris, C. Reinwald et Cie.
- HUMBOLDT Wilhelm von, 1903-1936, *Wilhelm von Humboldts gesammelte Schriften, hrsg. von der Königlich Preußischen Akademie der Wissenschaften*, 17 vols., Berlin, B. Behr's Verlag.
- KLIPPI Carita, 2010, *La Vie du langage : La linguistique dynamique en France de 1864 à 1916*, Lyon, ENS Editions.
- LICHEM Klaus et SIMON Hans Joachim, 1980, *Hugo Schuchardt: Vorträge und Aufsätze, Wien*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften.
- MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1890, *Grammatik der romanischen Sprachen*. Bd. 1. Lautlehre, Leipzig, Reisland.
- MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1910, *Prinzipienfragen der romanischen Sprachwissenschaft*, Tübingen, Niemeyer.
- MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1930, « Romanische Philologie », G. Abb (éd.), *Aus fünfzig Jahren deutscher Wissenschaft. Die Entwicklung ihrer Fachgebiete in Einzeldarstellung*, Berlin, de Gruyter, p. 232-240.
- SCHLANGER Judith, 1995 [¹1971], *Les Métamorphoses de l'organisme*, Paris, L'Harmattan, Collection « Histoire des Sciences Humaines ».

- SCHLEGEL Friedrich von, 1837, *Über die Sprache und Weisheit der Indier*, trad. française A. Mazure, *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, Paris, Parent-Desbarres.
- SCHLEICHER August, 1863, *Die darwinsche Theorie und die Sprachwissenschaft*, Weimar, H. Böhlau.
- SCHLEICHER August, 1868, *La Théorie de Darwin et la science du langage*, trad. frise de M. de Pommayrol, Paris, Franck.
- SCHLEICHER August, 1980 [¹1963], *La Théorie de Darwin et la science du langage. Évolutionnisme et linguistique*, éd. par P. Tort, Paris, Vrin.
- SCHMITT Anton, 1851, *Organismus der Lateinischen Sprache, oder: Darstellung des römischen Volkes in seinen Sprachformen*, Mainz, Wirth Sohn.
- SCHRAUT Josef, 1852, *Zum Organismus der Sprache mit besonderer Rücksicht auf das Griechische*, Rastatt, W. Mayer.
- SCHUCHARDT Hugo, 1928, *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer*, Halle, Max Niemeyer Verlag.
- SÉGUY-DUCLLOT Alain, 2011, *Recherches sur le langage*, Paris, Vrin.
- VOSSLER Karl, 1913, *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur Klassischen Neuzeit*, Heidelberg, Carl Winters.
- VOSSLER Karl, 1923, *Gesammelte Aufsätze zur Sprachphilosophie*, München, Max Hueber.
- VOSSLER Karl, 1925, *Geist und Kultur in der Sprache*, Heidelberg, Carl Winters.
- VOSSLER Karl, 1929, *Frankreichs Kultur und Sprache. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur Gegenwart, 2., neubearbeitete Auflage*, Heidelberg, Carl Winters.
- WOLF Johanna, 2012, *Kontinuität und Wandel der Philologien. Textarchäologische Studien zur Entstehung der Romanischen Philologie im 19. Jahrhundert*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag.

Les contours d'une discipline moderne et toujours en évolution : la métalexigraphie

Christophe REY

Université de Picardie - LESCLap

Introduction

Cette communication s'inscrit dans la continuité de l'article fondateur de Gilles Petrequin et Pierre Swiggers intitulé « La métalexigraphie, contours et perspectives d'une (sous-)discipline » (2007), et se propose d'évoquer la jeune discipline qu'il est convenu d'appeler, depuis les travaux précurseurs de Bernard Quemada (1968) et de Josette Rey-Debove (1971), la « métalexigraphie ».

Définie au sein du *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu (2004) comme une discipline faisant « des dictionnaires, de leur histoire, de leur mode de traitement sémantique du lexique, et des problèmes pratiques résultant du travail lexicographique, son objet de réflexion et de recherche », la métalexigraphie – tant « achronique » qu'« historique » (Petrequin & Swiggers 2007 : 7-8) – semble avoir connu grâce au « souffle informatique de la langue » (Pruvost 2006 : 92-96) une mutation sans précédent, une mutation qui a notamment considérablement renouvelé les méthodes et les pratiques d'investigation de ses chercheurs.

Après avoir fourni dans une première partie de cet article quelques éléments de description de cette discipline qui à travers quelques moments clés de sa courte histoire a su se structurer rapidement, nous montrerons dans un deuxième temps que celle-ci n'a été théorisée et véritablement cernée dans le champ de la linguistique que tardivement. Nous montrerons à cette occasion que la transformation de l'objet dictionnaire, depuis son irremplaçable format papier vers son format électronique plus léger, plus maniable et beaucoup plus performant en termes d'exploration scientifique, a par écho redessiné durablement les contours de la métalexigraphie.

Dans la troisième et dernière partie de notre exposé, en nous appuyant sur quelques exemples ciblés, nous essayerons de montrer le rôle essentiel que peut jouer l'adoption d'une approche métalexigraphique dans le cadre du projet de recherche D.HI.CO.D.E.R mis à l'honneur dans ce volume.

1. Quelques éléments de présentation

1.1 Les fondations de la métalexigraphie

La naissance de la métalexigraphie en tant que discipline - ou sous-discipline - à part entière, trouve ses fondements dans une pluralité de travaux relevant tout autant de la lexicologie que de la lexicographie. Au rang de ces productions incontournables figurent entre autres les travaux de Georges Matoré, de Robert

Wagner ou encore de Claude Dubois. Néanmoins, ce sont surtout les deux thèses fondatrices de Bernard Quemada et de Josette Rey-Debove, respectivement publiées en 1968 et 1971 et intitulées *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*¹ et *Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863 Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*², qui ont véritablement joué un rôle structurant pour la discipline évoquée ici.

Grâce à Bernard Quemada, l'un des artisans du *Trésor de la langue française*, une importante réflexion sur la modernisation de la lexicographie française et sur ses processus d'élaboration a été menée. En s'appuyant sur le modèle lexicographique anglais, celle-ci a pris la juste mesure à la fois de l'apport des corpus pour un meilleur recensement des usages mais aussi de la dimension incontournable de l'outil informatique pour la conception, l'interrogation et le stockage des données lexicographiques. De ce bilan est né un vaste mouvement de recherche plaçant le dictionnaire au centre d'études lexicologiques, historiques, culturelles et sociales : ainsi était née la métalexigraphie.

Par son savoir et son dynamisme, Bernard Quemada a su assurer un véritable renouveau des études lexicologiques. Reposant sur « l'inventaire des travaux de lexicographie inédits ou dispersés dans diverses revues ainsi [que] la normalisation des inventaires existants » (Pruvost 2003 : 21), ce renouveau s'est exprimé au moyen d'un outil privilégié – venu combler un vide ressenti par de nombreux spécialistes du lexique : les *Cahiers de Lexicologie*. Créée et dirigée par Bernard Quemada, cette revue, depuis rejointe par des revues comme *Lexique* ou *Néologica*, constitue aujourd'hui l'un des lieux essentiels de diffusion des travaux autour du lexique en France et reste un formidable témoin de l'évolution de la métalexigraphie au cours de ces cinquante dernières années.

Depuis les fondations théoriques que nous venons d'évoquer, les travaux en métalexigraphie ont été multiples et variés, s'orientant autour de plusieurs grandes thématiques. Au rang de ces thématiques métalexigraphiques figurent par exemple celles portant sur la question de la terminologie, illustrée entre autres par les travaux d'André Clas (1997), de Pierre Lerat (1995), de François Gaudin (2003a et 2003b) ou encore de Loïc Depecker (2005, 2002 et 2001).

Citons également les approches métalexigraphiques portant sur l'orthographe, notamment illustrées par les travaux de Liselotte Pasques (ou Biedermann-Pasques) (1986 et 1991), de Suzanne Baddeley (1993 et 2010) ou plus récemment de Christine Jacquet-Pfau et Michel Mathieu-Colas (2009) et enfin de Camille Martinez (2012).

Les rapports entre dictionnaires et apprentissage de la langue ont été traités à de nombreuses reprises, notamment par Jean Pruvost (1995, 2001b, 2002), Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland (2002) et Robert Galisson (1991, 1999a, 1999b et 2001).

Les questions d'ordre sémantique bénéficient pour leur part d'une longue tradition de travaux parmi lesquels figurent par exemple ceux de Robert Martin (1976, 1983 et 2001) et Georges Kleiber (1990 et 1999).

1. Josette Rey-Debove, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Berlin, De Gruyter Mouton, 1971.

2. Bernard Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1968.

Les rapports entre néologie et dictionnaires jouissent eux également d'une intense contribution scientifique, illustrée par les travaux de Jean-François Sablayrolles (2000, 2006 et 2008)³, John Humbley (2003, 2008 et 2010) et Jean Pruvost (2003b).

Plusieurs travaux métalexigraphiques visent ensuite à décrire le « genre » dictionnaire. Nous pensons notamment aux travaux de François Gaudin sur Maurice Lachâtre (2006), à ceux de Christine Jacquet-Pfau sur Marcelin Berthelot (2009a et 2009b), ou d'Agnès Steuckardt sur Pierre-Nicolas Chantreau (2008).

Ces différents travaux, à défaut de représenter de manière exhaustive les différentes approches possibles en matière de métalexigraphie, illustrent néanmoins toute la pluralité et la vitalité de cette discipline dans laquelle nous inscrivons nos propres travaux.

Mais le prolongement le plus direct et le plus significatif des travaux précurseurs de Bernard Quemada se trouve sans aucun doute dans l'œuvre scientifique de Jean Pruvost, spécialiste notamment à l'origine du concept de « triple investigation dictionnaire ».

1.2 Une discipline entre lexicologie, lexicographie... et dictionnaire

Ainsi que nous venons de le souligner, l'émergence de la métalexigraphie en tant que discipline ou sous-discipline de la linguistique, tient donc à la convergence de disciplines du domaine comme la lexicologie et la lexicographie. Elle tient également à l'affirmation de plus en plus grande d'une dimension décrite pour la première fois par Bernard Quemada en 1987 dans les *Cahiers de lexicologie* et depuis brillamment définie par Jean Pruvost, la dictionnaire :

À la dictionnaire correspond tout ce qui a trait à l'élaboration que définit le dictionnaire lorsqu'il fait l'objet d'un commerce. Ainsi, déterminer le nombre de pages, le nombre de signes, choisir la hiérarchie des caractères en fonction de la lisibilité, prévoir le public auquel il sera destiné, adapter le contenu à ce public, programmer la vente de l'ouvrage, sa date de lancement, la publicité dont il fera l'objet, tout cela relève de la dictionnaire. Elle n'est pas moins importante que la lexicographie, elle est simplement chronologiquement seconde tout en ayant parfois des impératifs qui s'exercent dès l'élaboration du projet. (Pruvost 2003 : 23)

La prise en considération de cette notion a longtemps été déficitaire, ainsi que l'illustre son enregistrement tardif dans la galaxie des notions terminologiques décrites comme appartenant au champ large de la Linguistique. Un ouvrage comme le *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage* de 1994⁴ ne propose en effet qu'une définition faisant du terme *dictionnaire* un synonyme de *Lexicographie*. Il faut attendre 2004 et la parution du *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu pour voir la première définition consacrée au terme :

Dictionnaire [métalexigraphie]

La dictionnaire est l'étude des conditions d'élaboration des dictionnaires pris comme objets sociétaux et commerciaux régis par des con-

3. Citons également la parution d'un numéro de la revue *Néologica* consacré aux rapports entre néologie et dictionnaire, coordonné par Jean-François Sablayrolles et John Humbley.

4. Par J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J.-B. Marcellesi et J.-P. Mével, chez Larousse.

traintes éditoriales spécifiques. La dictionnaire est un domaine constitutif de la métalexigraphie. [...] ⁵ (Neveu 2004, article *dictionnaire*)

Pour quiconque travaille sur les dictionnaires, cette dimension est devenue de plus en plus incontournable, illustrant ainsi la place grandissante qu'elle occupe dans les processus lexicographiques que la millésimisation de nos dictionnaires impose. Pour illustrer notre propos, nous nous proposons de fournir ici un exemple de la place qu'occupe cette dimension dictionnaire dans les processus modernes d'élaboration des dictionnaires pour le grand public. Nous empruntons pour cela un exemple de Jean Pruvost, concernant les « méthodes » d'alimentation de ces ouvrages en mots nouveaux, d'un millésime à l'autre.

Ainsi, il convient de se souvenir que, par exemple, lorsqu'un mot ou un sens est à ajouter dans la nomenclature d'un dictionnaire millésimé, sauf si l'édition à venir correspond à une refonte complète, en principe l'éditeur demande à ce que soit gagnée de la place dans la page, en gardant donc intacts le début du premier article et la fin de l'article de ladite page. Il importe en effet d'insérer le ou les nouveaux venus sans changer obligatoirement les feuillets qui suivent et ceux qui précèdent, pour ne pas décaler tout le texte du dictionnaire.

Dans le cas d'un ajout, on diminue donc ça et là quelques articles de la page concernée, supprimant tantôt une acception, tantôt une illustration. Il faut concrètement gagner la place nécessaire à l'introduction du mot ou du sens nouveau. On ne se situe plus ici en *lexicographie*, mais en *dictionnaire*. Il faut comprendre que, parfois, le souci légitime d'une économie éditoriale est plus important qu'un détail sémantique. Chaque ligne coûte : le dictionnaire reste un produit qui doit pouvoir être acheté tout en garantissant la survie économique d'une maison d'édition. C'est aussi l'intérêt de l'acheteur. (Pruvost 2006 : 102)

Ainsi que l'illustre cet exemple, les dictionnaires modernes sont fortement empreints de cette dimension de la dictionnaire et il incombe au métalexigraphe de bien prendre en considération celle-ci, afin de notamment clairement établir la différence entre ce qui est proprement linguistique – conditionné par des choix relevant d'une conception et d'une perception de la langue – et ce qui est d'ordre dictionnaire – relatif aux contraintes éditoriales et économiques que connaît le dictionnaire en tant que produit commercial.

Les métalexigraphes semblent avoir pris la pleine mesure de cette dimension omniprésente, et celle-ci s'est même installée comme véritable objet de recherche au sein de leur communauté.

Ainsi, à titre d'exemples, aux travaux de Christine Jacquet-Pfau (2012) sur les dictionnaires Larousse et Robert ou à ceux de Camille Martinez sur le traitement de l'orthographe dans les dictionnaires modernes (Martinez 2009), vient s'ajouter la parution en 2015 d'un numéro de la revue *Études de Linguistique Appliquée (ELA)* – co-dirigé par Christophe Rey et Marika Lo Nostro – consacré à la dictionnaire.

Des travaux menés en traitement automatique de la langue (Selva, Verlinde, & Binon 2003), montrent par ailleurs que les possibles changements futurs dans

5. La suite de l'article renvoie à la contribution proposée par Bernard Quemada en 1987 et déjà évoquée plus haut.

la forme « dictionnaire » vont également amener de nouvelles contraintes dictionnaires. Les éditeurs de dictionnaires, pour bien vendre leurs ouvrages, devront ainsi s'adapter encore davantage aux habitudes et aux tendances de lecture des usagers, calquées sur les pratiques de navigation sur le Web et exigeant une information ciblée, facile à trouver et rapide à déchiffrer ou à saisir. Même si la définition lexicographique sera sans doute la plus touchée par ces modifications, ce sont probablement tous les champs de la microstructure des dictionnaires qui seront concernés.

2. Théorisation, définition et renouveau des pratiques métalexographiques

2.1 Une théorisation récente par Pierre Swiggers et Gilles Petrequin

En dépit de la multitude de travaux métalexographiques réalisés à partir du terreau fécond laissé par Bernard Quemada, nous n'avons retrouvé que très peu de tentatives de théorisation autour de cette discipline qu'est la métalexigraphie. La seule véritable tentative quelque peu conséquente est en fait celle proposée récemment par Gilles Petrequin et Pierre Swiggers en 2007. Dans leur article intitulé « La métalexigraphie, contours et perspectives d'une (sous-)discipline » et publié dans la revue *L'Information grammaticale*, ces deux auteurs fournissent en effet sur quelques pages une première tentative de synthèse théorique des travaux relevant de la métalexigraphie. Cette synthèse leur permet notamment de mettre au jour un réseau complexe de « champs d'activités » autour du dictionnaire, un réseau au sein duquel l'approche métalexographique se voit complétée par d'autres dimensions :

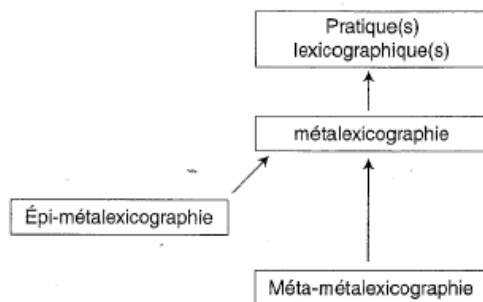


Figure 1. Les réseaux de relations descriptives autour du dictionnaire

En plus de l'émergence des concepts de « méta-métalexigraphie » et d'« épi-métalexigraphie », l'apport le plus important de cette théorisation réside dans la mise au point de l'opposition féconde entre une « métalexigraphie historique » et une « métalexigraphie achronique ». Face à la complexité de ces notions reprises et développées dans Petrequin (2009) – mais aussi aux contraintes de place de la présente communication –, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à l'article qui les propose, notamment pour ne pas les simplifier outre mesure et les vider ainsi de leur contenu sémantique.

En dépit de l'intérêt majeur de cette première théorisation, nous sommes conscient de n'en être aujourd'hui qu'au début d'une réflexion qui doit être plus large et à laquelle nous espérons que ces lignes contribueront.

2.2 Une définition tardive

À l'image de ce que nous avons pu constater pour la notion de « dictionnaire », celle de « métalexigraphie » a également été enregistrée très tardivement, elle aussi dans l'ouvrage de Franck Neveu :

À partir du grec *meta*, « ce qui dépasse, englobe ». La métalexigraphie est une discipline dont l'objectif est l'étude des types de dictionnaires de langue et des méthodes qui président à leur constitution. Elle ne travaille pas à l'élaboration des dictionnaires, mais fait des dictionnaires, de leur histoire, de leur mode de traitement sémantique du lexique, et des problèmes pratiques résultant du travail lexicographique, son objet de réflexion et de recherche. (Neveu 2004, article *métalexigraphie*)

Cette définition a été améliorée par son auteur en 2011, dans la seconde édition de l'ouvrage, notamment pour répondre à l'objection suivante : la métalexigraphie concerne tous les types de dictionnaires et doit saisir l'occasion qui est donnée au genre dictionnaire, sujet à une extrême diversification, de se diversifier elle-même. La métalexigraphie se doit, selon nous, d'être aussi plurielle que son objet d'étude.

Cette même définition pourrait toutefois encore être améliorée en précisant qu'il s'agit d'une discipline résolument tournée vers l'avenir, ainsi que l'illustre la place grandissante de l'outil informatique, à la fois dans la dimension de l'objet qu'elle étudie – la dimension électronique est de plus en plus présente en lexicographie – mais aussi dans les outils mêmes sur lesquels elle repose – les lexicographes ont eux-mêmes, nous allons le voir ci-dessous, énormément recours à l'informatique pour mener à bien leurs investigations.

2.3 Un renouveau des pratiques métalexigraphiques

2.3.1 Les apports de l'outil informatique

À l'image de ce qu'Henri Béjoint soulignait en 2007⁶ à propos du renouveau nécessaire et inéluctable des pratiques lexicographiques elles-mêmes grâce à la généralisation de l'outil informatique, il nous semble judicieux d'insister ici sur le fait que le travail du métalexigraphe s'est, de fait, lui aussi considérablement renouvelé grâce à cet apport technologique.

Dans une certaine mesure nous pouvons tout d'abord avancer l'idée que le lieu de travail du métalexigraphe a évolué.

À défaut d'être le possesseur d'une masse considérable d'ouvrages anciens accumulés au fil des années en parcourant les antiquaires, les bouquinistes ou les braderies, le lieu privilégié du métalexigraphe était jusqu'alors les salles silencieuses des bibliothèques les plus richement dotées de France et de Navarre. Avec la rétroconversion des dictionnaires, il est désormais possible de ne plus être strictement tributaire de déplacements particulièrement chronophages dans

6. Henri Béjoint, « Informatique et lexicographie de corpus : les nouveaux dictionnaires », *Revue française de linguistique appliquée*, 2007/1, XII, p. 7-23.

les bibliothèques de la capitale pour parcourir les trésors lexicographiques de notre passé. Il est désormais facile de se procurer ou de consulter des CD-Rom et DVD-Rom compilant plusieurs grands monuments de la lexicographie.

La dématérialisation des lourds volumes au format papier au profit de supports informatiques – qu'il s'agisse des supports de stockage dont nous pouvons faire l'acquisition ou des énormes disques durs permettant de stocker les bases lexicographiques proposées en ligne sur Internet – a également offert la possibilité au métalexigraphe de toujours avoir avec soi, sur les quelques gigaoctets de son ordinateur ou grâce à l'omniprésence de l'internet, les dictionnaires anciens et modernes disponibles sous format électronique. Depuis peu, nous connaissons même une nouvelle évolution qui permet à tout un chacun de disposer des grands dictionnaires issus de la lexicographie privée – et ce à moindre coût – sur son téléphone portable.

Nous achèverons ce développement en n'oubliant pas de préciser que cette « sédentarisation » du travail des métalexigraphes grâce à l'outil informatique ne constitue pour autant pas un renoncement au format papier des dictionnaires, il s'agit plutôt d'une alternative venant en complément de cette relation « sensuelle » avec les pages de ces gros ouvrages.

2.3.2 Les capacités d'investigation des métalexigraphes se trouvent accrues

Pour les métalexigraphes d'aujourd'hui, la lexicographie informatisée a globalement repoussé les limites de la recherche sur les dictionnaires. Les perspectives d'investigation sont en effet d'emblée plus larges et permettent de mener à bien en quelques clics une recherche minutieuse et fastidieuse qui aurait auparavant pris des jours, des mois, voire des années. Qui aurait par exemple pu imaginer pouvoir appréhender l'ensemble du vocabulaire grammatical présent dans les huit premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* pour conduire une étude restreinte ? Qui aurait pu envisager pouvoir obtenir quasi simultanément les différents articles relevant du domaine grammatical des trois premiers dictionnaires monolingues français sans l'apport de l'outil informatique ? Bernard Quemada avait sans doute en tête une idée embryonnaire de toutes ces avancées prodigieuses lorsqu'en pionnier il mit en place dès 1958 les premiers chantiers de lexicologie informatisée du *Laboratoire d'analyse lexicologique* de Besançon :

Pourquoi avoir pensé aux machines ? Sans doute parce que j'avais l'expérience vécue de lourds dépouillements manuels, et la conviction qu'ils demeuraient insuffisants pour faire face aux grands projets que nous formions pour la « nouvelle lexicologie ». [...] Pour avancer, il fallait un changement radical de méthode. Un peu de flair sans doute, de l'imagination sûrement, le contact de scientifiques proches m'ont orienté vers « les machines ». Les applications auxquelles je songeais avaient quelque analogie avec leur emploi récent dans les banques, les instituts de statistiques, ou même les relevés de gaz. Il s'agissait de les compléter et de les adapter à nos besoins spécifiques, ce qui n'a pas été en réalité une mince affaire, comme je viens de le rappeler. (Quemada 2009 : 402)

De même que la lexicographie a vécu une révolution fondamentale avec l'arrivée de l'outil informatique, il apparaît aussi évident que la métalexico-

graphie a elle aussi connu une révolution considérable dès qu'elle a pu s'appuyer sur la lexicographie informatisée.

Au-delà de la question toujours en filigrane de la sauvegarde de notre patrimoine linguistique, l'association de la lexicographie ancienne et de l'outil informatique, a fait émerger une nouvelle problématique qui n'a cessé de croître au fur et à mesure que les entreprises de rétroconversion⁷ se sont généralisées : la question de l'exploitation de ce patrimoine sauvegardé.

La sauvegarde de notre patrimoine lexicographique semble aujourd'hui en bonne voie d'être assurée, notamment grâce à de nouvelles initiatives telles que la numérisation au format .pdf de bon nombre d'ouvrages plus ou moins anciens dans le cadre de projets comme *Gallica* ou le plus controversé *Google Books*. Les métalexigraphes bénéficient donc à ce jour d'une masse tout simplement colossale de données lexicographiques qu'il leur reste à exploiter, que cela soit dans le cadre d'études ponctuelles ou d'études plus approfondies.

Le linguiste et informaticien Jean Véronis publiait il y a quelques années sur son blog une information illustrant l'ère prodigieuse dans laquelle les chercheurs, et donc les métalexigraphes en ce qui concerne notre propos, sont entrés grâce à l'avènement du « tout numérique » :

L'étude que publiera demain dans *Science* une équipe composée de chercheurs de Google, de Harvard, du MIT, de l'*Encyclopaedia Britannica* et d'Houghton Mifflin Harcourt (éditeur de l'*American Heritage Dictionary*) a porté sur le plus gros corpus linguistique de tous les temps : 500 milliards de mots. Il s'agit des données engrangées par Google dans son programme (parfois controversé) de numérisation de livres, qui servent ainsi à ma connaissance pour la première fois à une étude linguistique de grande ampleur. (Véronis, décembre 2010, Blog)

Le corpus ainsi constitué ne représenterait pourtant que « 4 % des livres jamais publiés sur Terre », ce qui implique pourtant que « pour lire seulement les textes de l'année 2000 (c'est à dire une toute petite portion du tout, qui s'étale sur plus de deux siècles !), sans s'arrêter pour manger ni pour dormir, il faudrait quatre-vingts ans, soit une vie entière, à un être humain » (*ibid.*).

Cet exemple constitue selon nous une bonne illustration de l'ère de profusion de données textuelles dans laquelle nous sommes entrés. En ce qui concerne la dimension lexicographique de ce corpus sans cesse grossissant grâce à la numérisation des ouvrages antérieurs et à la démocratisation de nouvelles sources modernes telles que Wikipédia, même s'il est aujourd'hui difficilement quantifiable, il semble probable que nous ne serons jamais en mesure de pouvoir en traiter la totalité.

3. Métalexigraphie et linguistique romane : un apport essentiel

Dans le cadre d'un projet tel que le projet D.HI.CO.D.E.R., il nous semble indispensable d'adopter, en même temps qu'un regard d'historien de la langue et d'historien de la linguistique, ce regard expert du métalexigraphe. Par sa nature même, ce projet visant à construire une ressource lexicographique tenant compte de l'évolution historique de concepts linguistiques clés de l'entité

7. Ce terme désigne l'informatisation de dictionnaires déjà parus sous format papier.

romane, repose nécessairement sur l'analyse de productions de grammatisation des langues (Auroux 1994), à savoir les grammaires et les dictionnaires. Ainsi que nous allons le montrer à présent, l'objet dictionnaire constitue un espace privilégié pour étudier cette évolution, notamment puisqu'un lien très fort existe depuis toujours entre grammaire et dictionnaire.

3.1 Le dictionnaire : un lieu privilégié pour la construction des concepts

L'histoire de la lexicographie illustre en effet fort bien le lien étroit entretenu entre grammaires et dictionnaires. Il suffit d'observer par exemple le rôle fondamental qu'a pu jouer l'encyclopédisme français pour s'en rendre compte. Que ce soit à travers l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, à travers l'*Encyclopédie méthodique* de Charles-Joseph Panckoucke ou encore dans un ouvrage beaucoup moins connu comme le *Grand Vocabulaire français* de ce même Panckoucke, le travail des encyclopédistes et intellectuels du siècle des Lumières a ainsi permis de faire émerger et de faire évoluer des concepts clés pour la description de la langue française, mais aussi de nombreuses autres langues. N'oublions pas, en effet, que nous avons affaire à certains grammairiens s'inscrivant dans le courant dit de la « grammaire générale ».

Nicolas Beauzée, sans doute le représentant le plus important de ce mouvement, nous fournit de nombreuses illustrations du processus de maturation et d'évolution des connaissances au sein des réceptacles de nature lexicographique. Nous nous focaliserons ici uniquement sur l'apport théorique de ce grammairien à la description des sons de la langue française en nous appuyant sur les conclusions d'études antérieures (Rey 2011).

Successeur de Du Marsais en 1756 dans la rédaction des articles de grammaire de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, Beauzée s'est ensuite attaché à la rédaction d'une *Grammaire générale* publiée en 1767 avant de prendre en charge la totalité de la partie « grammaire » du dictionnaire *Grammaire & Littérature* (1782-1786) de l'*Encyclopédie méthodique*. Dans la première encyclopédie, Beauzée a tout d'abord repris fidèlement le discours de Du Marsais avant de mettre au point dans sa *Grammaire générale* une vraie théorie phonétique, qu'il a ensuite lexicalisée dans la seconde encyclopédie. Le résultat de ce travail s'échelonnant sur plusieurs années est sans doute la théorie la plus aboutie jamais proposée jusqu'alors et l'émergence d'une terminologie phonétique robuste.

La proportion importante des lexies phonétiques proposées par Beauzée dans l'*Encyclopédie méthodique* a connu un succès véritable, ainsi qu'en atteste l'écho favorable que celles-ci ont trouvé dans la lexicographie postérieure. Nous n'examinerons pas le devenir de ces entrées lexicales dans la lexicographie de l'époque, mais nous nous contenterons de préciser qu'une petite part de celle-ci se retrouve encore au XIX^e et au XX^e siècles, dans les trois grands dictionnaires que sont le *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872) d'Émile Littré, le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (2000) de Pierre Larousse⁸, et le *Trésor de la langue française*, réalisé par l'Institut national de la langue française

8. La consultation de cet ouvrage s'est faite grâce à l'édition électronique : Grand dictionnaire universel du XIX^e de Pierre Larousse, CD-Rom pc/mac, Champion électronique, 2000.

(Inalf)⁹. Ces articles sont les suivants : *apodose*, *commutation*, *dactylolalie*, *mouillé*, *schéva*¹⁰.

Au-delà des exemples historiques que nous venons de citer, de manière plus générale, le statut du dictionnaire en tant qu'outil privilégié pour la construction des savoirs, tient à la forme « totalisante » et « globalisante » supposée de ce dernier. Même si elle reste fortement critiquable, cette conception du dictionnaire fait en effet de lui un réceptacle permettant dans une certaine mesure de suivre les évolutions concernant les concepts linguistiques en livrant une photographie de la langue à des instants « t » de son existence. Combinée avec un examen des discours des grammairiens, une analyse du matériau lexicographique permet ainsi d'appréhender avec efficacité l'évolution de concepts clés. C'est précisément ce qui est mis à l'œuvre dans le projet D.HI.CO.D.E.R.

Parallèlement à ce que nous venons d'évoquer, le dictionnaire constitue par ailleurs également un formidable laboratoire au sein duquel s'affichent les « monstres théoriques » et les « ratés » qui font partie intégrante de l'histoire des disciplines. Chaque science se construit en effet grâce à une indispensable activité terminologique, permettant de nommer les réalités spécialisées. Cette terminologie s'élabore au fil du temps et de propositions émanant des différents représentants – renommés ou tombés dans l'oubli – de la discipline.

L'exemple de la terminologie phonétique proposée par Beauzée à la toute fin du XVIII^e siècle est encore une fois évocateur dans la mesure où tout un pan lexical de la réflexion du grammairien n'a pas connu de succès et n'est passé à postérité dans la tradition grammaticale. C'est notamment le cas de certains couples d'opposition lexicalisés par Beauzée dans l'*Encyclopédie méthodique*, tels que « consonnes organiques » vs « consonnes aspirées » et « diphtongues oculaires » vs « diphtongues auriculaires ». Pierres angulaires de sa théorie phonétique, ces couples théoriques n'ont pas été consacrés par la postérité et ne sont pas inscrits dans nos théorisations modernes, en tout cas pas sous cette terminologie.

La prise en compte de ces « tentatives » est primordiale pour retracer et comprendre la construction des théories linguistiques. Bien plus que d'infructueuses propositions, ces dernières constituent des éléments fondamentaux des différents maillages théoriques disciplinaires.

3.2 L'exemple du terme *patois*

Nous achèverons cette étude en revenant sur un exemple de réflexions métalexigraphiques portant sur la terminologie linguistique dans les dictionnaires. Il s'agit des réflexions livrées sur le terme *patois* par Douglas Kibbee (2001)¹¹ et ensuite par Peter Stein (2004)¹², réflexions que nous nous proposons de croiser ici.

9. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

10. Schwa. Cet article n'est pas orthographié ainsi dans les trois ouvrages.

11. D. Kibbee, « Le patois dans l'histoire de la langue française selon le dictionnaire de Littré », *L'Information grammaticale*, n° 90, 2001, p. 68-72.

12. P. Stein, « Langue, dialecte, patois & Cie, les grands inconnus, et ce qu'en disent les dictionnaires », dans Jean-Michel Eloy (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolin-*

Ces travaux convergent vers l'idée d'une construction, d'une définition et d'une mise en scène de ce concept dans une relative confusion dont la lexicographie se fait l'écho. Nous ne reprenons pas à notre compte l'ensemble des exemples fournis par Kibbee pour illustrer son étude, proposant ainsi un corpus qui nous semble tout aussi représentatif et qui par certaines de ses références croise celui de l'auteur.

Patois, s. m. Sorte de langage grossier d'un lieu particulier & qui est différent de celui dont parlent les honnêtes gens. [Les Provinciaux qui aiment la langue viennent à Paris pour se défaire de leur patois. Il parle encore le patois de son village. Parler patois.] (Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680)

PATOIS. s. m. Langage corrompu & grossier, tel que celui du menu peuple, des paysans, & des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer. On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la Langue. J'ay dîné avec des Allemans, mais ils ont toujourns parlé en leur patois, je n'y ay pû rien comprendre.

=> Patois, suivant l'évol. sém. de patoier, aurait d'abord, selon J. Orr, signifié « gesticulation » puis « comportement; comportement grossier » et « langage particulier (p. ex. le babil des enfants, le jargon des oiseaux, un langage rustique ou grossier) ». (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690)

PATOIS, s. m. Langage corrompu & grossier, tel que celui du menu peuple, des paysans & des enfans, qui ne savent pas encore bien prononcer. *Incultus plebis sermo, vel vernacula lingua*. On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la langue. J'ai dîné avec des Allemans, mais ils ont toujours parlé en leur patois, je n'y ai pu rien comprendre. *Vernacule loqui.* » (*Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, 1743-1752)

PATOIS. s. m. Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple. Je n'entends point son patois. Il parle en franc patois. Il me dit en son patois, que On donne aussi quelquefois par extension le nom de Patois, à certaines façons de parler qui échappent aux gens de Province, souvent même, quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire. (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1762)

Chacune des entrées reproduites ici ne fait qu'illustrer le constat formulé par Kibbee (2001 : 69), selon lequel « dès les XVI^e et XVII^e siècles, les lexicographes considèrent le patois comme une forme vulgaire et grossière de la langue, la langue des paysans et de ceux qui n'ont aucune instruction ». Introduite par Richelet, l'opposition entre une langue française de référence et les autres variétés linguistiques auxquelles appartiennent les patois va s'imposer dans la tradition lexicographique, notamment chez les encyclopédistes :

PATOIS, (Gramm.) langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces: chacune a son patois; ainsi nous avons le patois bourguignon, le patois normand, le patois champenois, le patois gascon, le patois provençal, &c. On ne parle la langue que dans la capitale. Je ne doute point qu'il n'en soit ainsi de toutes les langues vivantes, & qu'il n'en fût ainsi de toutes les langues mortes. Qu'est-ce que les différens dialectes de la langue greque,

sinon les patois des différentes contrées de la Grece ? (*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, 1765)

La définition du terme va sensiblement évoluer ensuite vers davantage de technicité, notamment sous la plume de l'abbé Féraud, premier auteur qui selon Kibbee (2001 : 69) « pressent l'intérêt scientifique de la variation linguistique » :

PATOIS, s. m. [Pa-toâ : 2^e lon.] Le 1^{er} degré de corruption dans les langues, dit l'Ab. Girard, vient du défaut d'éducation, ou d'un manque d'attention au bon usage. Le second, du mélange de l'ancienne avec la nouvelle façon de parler, qui a formé divers langages particuliers, qu'on nomme patois, dont la connoissance peut servir à pénétrer dans l'origine des langues et des Peuples. Tels sont le bas-breton, l'auvergnat, le provençal, etc.

Le bas breton n'est pas un patois : c'est l'ancienne langue celtique. Le patois conserve toujours quelque analogie avec la langue comune : le bas-breton n'en a aucune avec la langue française. (Féraud, *Dictionnaire critique*, 1787)

En présentant le patois comme un « mélange » linguistique permettant de mieux appréhender l'histoire de la construction des langues, Féraud offre en effet un discours avant-gardiste de linguiste, un discours tel que celui proposé plus tard par Émile Littré :

PATOIS (pa-toî ; un pa-toi-z agréable), s. m.

1^o Parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de la province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers. Le patois normand, gascon. Peut-être l'introduction du patois sur la scène française n'est-elle qu'un reste de ce misérable goût que nos pères ont eu pendant un temps pour le burlesque, D'OLIVET, Rem. Racine, I, § 49. Ah ! c'est donc ça qu'elle parle un peu patois, GENLIS, Théât. d'éduc. la March. de modes, sc. 2.

Par analogie et plaisanterie. L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aller, Se plaint en son patois, LA FONT. Fabl. III, 1. On entendit, à son exemple, Rugir en leur patois messieurs les courtisans, ID. ib. VIII, 14.

2^o Il se dit quelquefois de certaines façons de parler qui échappent aux gens de province. Cela est du patois.

3^o Par dénigrement, langue pauvre et grossière. Un reste de l'ancien patois [la langue gauloise] s'est encore conservé chez quelques rustres dans cette province de Galles, dans la Basse-Bretagne, dans quelques villages de France, VOLT. Dict. Phil. français. Ce texte [un texte grec] a des délicatesses bien difficiles à rendre, et notre maudit patois [le français] me fait donner au diable, P. L. COUR. Lett. I. 219.

Patois se dit aussi pour mauvais style. Quel patois ! (Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1877)

Beaucoup plus technique que toutes les définitions reproduites ci-dessus, le travail définitoire de Littré ne constitue toutefois pas un socle scientifique sur lequel la tradition lexicographique s'est ensuite d'emblée appuyée. C'est précisément ce que montre le travail de Peter Stein (2001), seconde étude que nous avons choisi d'évoquer ici pour illustrer l'intérêt d'un travail de nature métalexicographique.

Alors que la première partie de notre réflexion autour de la définition du mot *patois* montrait une progression dans la délimitation et la définition de la notion,

cette seconde partie tend au contraire à montrer qu'une analyse métalexico-graphique peut également illustrer les incohérences dans la description d'une notion linguistique.

Pour son étude, rappelons que Peter Stein n'a pas seulement choisi d'examiner le terme *patois*, mais qu'il s'est aussi intéressé aux mots *idiome*, *langue*, *dialecte*, *parler* et *jargon*, au sein d'un corpus lexicographique composé de plusieurs dictionnaires, notamment le *Petit Larousse illustré* (1906 [8^e éd.], 1973 et 1996), le *Dictionnaire général* de Darmsteter et Hatzfeld (1926, 2 volumes), le *Petit Robert* (1969 et 1987), le *Nouveau Petit Robert* (1993), le *Lexis* (1979/1993) et enfin le *Grand Larousse en cinq volumes* (1985).

Le corpus mis en place par l'auteur dispose d'une certaine représentativité dans la mesure où il comporte non seulement des dictionnaires de langue et des dictionnaires à vocation encyclopédique, mais aussi des ouvrages « grand public » et d'autres plus spécialisés (ex : *Lexis*).

Les conclusions de Stein (2004 : 295) sont sans équivoque et soulignent non seulement des « définitions [...] souvent imprécises, lacunaires, contradictoires » mais aussi l'existence de « différences considérables entre les dictionnaires » :

PATOIS. Idiomme populaire, propre à une province. [...] Façon particulière de s'énoncer, et surtout langage bizarre ou incorrect. (*Petit Larousse illustré*, 1906)

PATOIS. Parler dialectal, ordinairement privé de culture littéraire et réservé à la conversation familiale. (*Dictionnaire général*, 1926)

PATOIS. Parler propre à une région limitée, à l'intérieur d'un dialecte. (*Petit Larousse*, 1973)

PATOIS. Parler rural employé par un groupe relativement restreint et d'usage surtout oral. (*Petit Larousse* 1996)

PATOIS. Parler local, dialecte employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant. (*Nouveau Petit Robert*, 1993)

PATOIS. Parler réduit à certains signes (faits phonétiques ou règles de combinaison), utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. (*Lexis*, 1979/1993)

Au-delà du glissement terminologique qui s'est opéré progressivement depuis le mot *idiome* vers celui de *parler*, nous relevons certes une relative technicisation progressive de la description du terme, mais constatons aussi un manque d'homogénéité dans le discours lexicographique. Tour à tour désigné comme un « parler dialectal », comme un « parler local », comme un « parler rural », voire comme un « dialecte », le « patois » n'apparaît pas ici comme clairement défini par la lexicographie. Ainsi que le montre l'étude de Stein, cette imprécision et ce flou terminologique concernent même l'ensemble des mots qu'il a examinés, le poussant à tirer le constat suivant :

Il n'y a donc pas de limite absolu entre langue, dialecte et patois ; il s'agit plutôt de trois catégories perméables, les classifications peuvent changer et même varier selon les points de vue et les intérêts. (Stein 2004 : 295)

Nous ne pousserons pas davantage ici cette réflexion sur l'exemple du mot *patois*, préférant renvoyer le lecteur à l'analyse détaillée fournie par Peter Stein dans son travail. Nous tenons toutefois à préciser que pour ne pas fausser ce type d'étude métalexigraphique, le métalexigraphe doit tout particulièrement veiller à ne comparer que des outils lexicographiques comparables dans la mesure où il existe une multitude de dictionnaires aux orientations, aux approches et au finalités lexicales différentes.

Conclusion

À travers cet exposé, nous avons essayé de dresser un portrait rapide de la métalexigraphie, discipline encore récente à l'échelle de l'histoire des sciences, mais qui depuis ses débuts est en évolution permanente. Les mutations que connaît cette dernière doivent sans doute beaucoup à la généralisation de l'informatique dans les pratiques lexicographiques elles-mêmes. Directement tributaire du « souffle informatique » que connaît l'activité de création des dictionnaires, le travail du métalexigraphe s'est lui aussi considérablement renouvelé. Les spécialistes de dictionnaires bénéficient aujourd'hui non seulement d'un accès facilité à l'ensemble du corpus lexicographique, mais disposent également d'une masse de données que même les nouvelles technologies ne permettront sans doute pas de traiter de manière exhaustive. Les fruits récoltés par l'informatisation des dictionnaires – tant anciens que modernes – ont ainsi renouvelé les pratiques, les conditions de travail et les perspectives de recherche des métalexigraphes.

Avant tout objet de savoirs durant les siècles précédents, de nos jours le dictionnaire s'impose également de plus en plus comme un objet commercial à part entière. Décrite par les métalexigraphes sous le terme de *dictionnairique*, cette dimension qui fait de ce type d'ouvrage un « produit » éditorial qu'il faut surtout bien vendre, influence les processus mêmes de fabrication de ce dernier. Les différentes études récentes montrent que les processus relevant de la dictionnairique sont de mieux en mieux cernés par les linguistes, faisant ainsi émerger une sorte de « méta-dictionnairique ».

Dans le cadre du projet D.HI.CO.D.E.R, une approche métalexigraphique nous semble incontournable, à condition bien entendu que soient prises toutes les précautions nécessaires d'une bonne historicisation des concepts, laquelle nécessite distance et regard critique.

Références bibliographiques

Sources primaires

- Dictionnaire de l'Académie française : histoire et nuances de la langue française (1694-1935)*, Paris, éditions Redon, 2000.
- Dictionnaire de l'Académie française (1935-1936 et 1992)* (en ligne).
- Dictionnaire Universel français et latin, vulgairement appelé de Trévoux* (...), 5^e éd., 7 vol., Paris, Compagnie des libraires associés, 1752.
- Dictionnaire Universel français & latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux* (...), 6^e éd., 8 vol., Paris, Compagnie des libraires associés, 1771.

- DIDEROT Denis et D'ALEMBERT J.-L.-R. (éds), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres* (1751-1766), Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire Universel*, 1690, dans *Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles*, 1998, CD-Rom PC, version 1.0, Paris, Champion électronique.
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 4 volumes, 1864-1873, Supplément, 1878.
- RICHELET César-Pierre, 1680, *Dictionnaire françois*, dans *Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles*, CD-Rom PC, version 1.0, Paris, Champion électronique, 1998.

Sources secondaires

- AUROUX Sylvain, 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- BADDELEY Susan, 1993, *L'Orthographe française au temps de la Réforme*, Genève, Droz. Travaux d'Humanisme et Renaissance, CCLXXVI.
- BADDELEY Susan, JEJCIC Fabrice et MARTINEZ Camille, 2010, Colloque « 20^e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ? », 6 et 7 décembre 2010, Campus CNRS de Villejuif.
- BÉJOINT Henri, « Informatique et lexicographie de corpus : les nouveaux dictionnaires », *Revue française de linguistique appliquée*, 2007/1 Vol. XII, p. 7-23.
- CLAS André (dir.), 1997, *Meta*, 42-1, *Lexicologie et terminologie, Actes des Quatrièmes Journées scientifiques*.
- DEPECKER Loïc, 2001, *L'Invention de la langue : le choix des mots nouveaux*, Paris, Larousse et Armand Colin.
- DEPECKER Loïc, 2002, *Entre signe et concept : Éléments de terminologie générale*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.
- DEPECKER Loïc (dir.), 2005, *Langages*, n° 157, *La terminologie : nature et enjeux*.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MÉVEL Jean-Pierre, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- GALISSON Robert, 1991, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé international, collection « Didactique des langues étrangères ».
- GALISSON Robert, 1999, « La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un lexique », *ÉLA*, 116, Paris : Didier Érudition, p. 477-496.
- GALISSON Robert, 2001, « Une dictionnaire à géométrie variable au service de la lexiculture », dans Jean Pruvost (dir.), *Les Dictionnaires de langue française : dictionnaires d'apprentissage. dictionnaires spécialisés de la langue. dictionnaires de spécialité*, Paris, Honoré Champion, p. 115-138.
- GALISSON Robert et PRUVOST Jean (éds), 1999, *ÉLA*, 116, *Vocabulaire et dictionnaires en français langue maternelle et en français langue étrangère*.
- GAUDIN François, 2003a, *Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, Duculot.
- GAUDIN François, 2003b, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- GAUDIN François (dir.), 2006, *Le Monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, Paris, Honoré Champion.

- HUMBLEY John, 2003, « La néologie en terminologie », dans J.-F. Sablayrolles (éd.), *L'innovation lexicale*, Paris, Champion. p. 261-278.
- HUMBLEY John, 2008, « Les dictionnaires de néologismes, leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne », dans J.-F. Sablayrolles (éd.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, Honoré Champion, collection « Lexica, Mots et dictionnaires ». p. 37-60.
- HUMBLEY John, (à paraître), *La Néonymie : la néologie terminologique*.
- JACQUET-PFAU Christine, 2009a, « Sciences et lexicographie de Larousse à Berthelot, du *GDU* à la *Grande Encyclopédie* », *Colloque international Pierre Larousse, Larousse dans son siècle*, Association Pierre Larousse, Toucy, 15-16 mai 2009.
- JACQUET-PFAU Christine, 2009b, « Le projet d'une description impartiale de la science à la fin du XIX^e siècle : *La Grande Encyclopédie*, sous la direction de Berthelot, Derenbourg et alii », *Journée internationale des dictionnaires, 18 mars 2009, Dictionnaires et sciences*, Université de Cergy-Pontoise.
- JACQUET-PFAU Christine, 2012, « Norme et usages orthographiques à travers trois dictionnaires de langue contemporains », dans Christophe Rey et Philippe Reynés (éds), *Carnets de l'Atelier de sociolinguistique (CAS) : Dictionnaires, Norme(s) et Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- JACQUET-PFAU Christine et MATHIEU-COLAS M. (éds), 2010, *Cahiers de lexicologie*, n° 97-2, *Dictionnaires et orthographe*.
- KIBBEE Douglas, 2001, « Le patois dans l'histoire de la langue française selon le dictionnaire de Littré », *L'Information grammaticale*, n° 90, p. 68-72.
- KLEIBER Georges, 1990, *La Sémantique du prototype*, Paris, Puf.
- KLEIBER Georges, 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Éditions du Septentrion.
- LERAT Pierre, 1995, *Les Langues spécialisées*, Paris, Puf, coll. « Linguistique nouvelle ».
- MARTIN Robert, 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- MARTIN Robert, 1983 (2^e éd. 1992), *Pour une logique du sens*, Paris, Puf.
- MARTIN Robert, 2001, *Sémantique et automate*, Paris, Puf.
- MARTINEZ Camille, 2012, *L'Orthographe des dictionnaires français. La construction de la norme graphique par les lexicographes*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lexica, mots et dictionnaires » n° 22.
- NEVEU Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, coll. « Dictionnaires ».
- PASQUES Liselotte, 1986, « La conception orthographique de Féraud : le domaine consonantique du *Dictionnaire grammatical* au *Dictionnaire critique* », dans *Autour de Féraud*, p. 19-30.
- PASQUES Liselotte, 1991, « La controverse orthographique au XVII^e siècle », *Mots*, n° 28. *Orthographe et société*, p. 19-34.
- PETREQUIN Gilles, 2009, *Le Dictionnaire françois de P. Richelet (Genève 1679-1680). Etude de métalexigraphie historique*, Louvain et Paris, Peeters, coll. « Orbis Supplementa » n° 32.
- PETREQUIN Gilles et SWIGGERS Pierre, 2007, « La métalexigraphie Contours et perspectives d'une (sous-)discipline », *L'Information grammaticale*, n° 114, p. 7-10.
- PICOCHÉ Jacqueline et ROLLAND Jean-Claude, 2002, *Dictionnaire du français usuel, 15 000 mots utiles en 442 articles*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.

- PRUVOST Jean, 1995, « Le dictionnaire d'apprentissage : nomenclatures et démarches lexicographiques de type heuristique, Actes de la Journée du 25 janvier 1995 », *La recherche et l'IUFM de l'Académie de Versailles*, p. 69-72.
- PRUVOST Jean, 2001, « Les dictionnaires d'apprentissage monolingues de langue française (1856-1999) : Problèmes et méthodes », *Les dictionnaires de langue française, dictionnaires d'apprentissage, dictionnaires spécialisés de la langue, dictionnaires de spécialité*, H. Champion, Bibliothèque de l'Institut de linguistique française, collection « Études de lexicologie, lexicographie et métalexicographie », p. 67-96.
- PRUVOST Jean, 2002, « Les dictionnaires d'apprentissage monolingues du français langue maternelle : l'histoire d'une métamorphose, du sous-produit à l'heureux pragmatisme en passant par l'heuristique », *Proceedings of the Tenth Euralex International Congress*, Volume I, Copenhague, Center for Sprogteknologi (CST), p. 55-84.
- PRUVOST Jean, 2003, « R. Galisson : un pionnier explorateur des mots et de contrées lexicologiques et lexiculturelles », *Mots et lexiculture*, H. Champion, collection « Études de lexicologie, lexicographie et dictionnaires », p. 11-17.
- PRUVOST Jean, 2006, *Les Dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, « L'essentiel - français ».
- SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, H. Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François (éd), 2008, *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, H. Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François et HUBLEY John (éds), 2006, *Neologica*, 1.
- STEIN P., 2004, « Langue - dialecte - patois & Cie, les grands inconnus, et ce qu'en disent les dictionnaires », dans *Des langues collatérales Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique, Actes du Colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001, sous la direction de Jean-Michel Eloy*, L'Harmattan 2004, en coédition avec la Collection du Centre d'Études Picardes n° 51.
- STEUCKARDT Agnès (éd.), 2008, Pierre-Nicolas Chantreau, « Dictionnaire national et anecdotique » (1790), Limoges, Éditions Lambert-Lucas, coll. « La Lexicothèque ».
- QUEMADA Bernard, 1968, *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863). Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier.
- QUEMADA Bernard, 1987, « Notes sur lexicographie et dictionnaire », *Cahiers de lexicologie*, n° 51, p. 235-245.
- REY Christophe, 2011, *Nicolas Beauzée, précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*, Paris, H. Champion, collection « Lexica, mots et dictionnaires ».
- REY Christophe et LO NOSTRO M. (dir.), 2015, *Études de Linguistique Appliquée*, n° 177, *La Dictionnaire*.
- REY-DEBOVE Josette, 1971, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Berlin, De Gruyter Mouton.

Sites

<http://blog.veronis.fr/2010/12/google-le-plus-grand-corpus.html>

L'apport des nouveaux outils numériques pour la discipline étymologique : l'histoire des termes de linguistique à travers les ressources numérisées

Laure BUDZINSKI

Université de Lorraine, ATILF-CNRS – Université de Lorraine

Introduction

Amorcée depuis quelques années, la révolution numérique permet un accès plus libre aux textes grâce à des outils que nous présenterons dans cet article. Les ressources numérisées sont consultables via des plates-formes d'ouvrages numérisés (Open library, Gallica ou GoogleLivre), des portails pluridisciplinaires de revues (tel Revue.org par exemple pour le domaine français), des systèmes d'archivage en ligne (Internet Archive ou JSTOR), sans oublier des bases de données qui donnent accès à des corpus (Corpus Garnier de dictionnaires, CTF, Frantext, etc.)¹. Cet ensemble de ressources numérisées se présente comme un vaste corpus exploitable à l'aide des interfaces de recherche avancée. L'étymologiste peut ainsi interroger un ensemble de textes généraux, de textes spécialisés, d'articles de revues ainsi que des dictionnaires historiques.

Le parcours historique d'un terme ne peut se faire sans l'étude détaillée de chacun de ses sémantismes. La méthode que nous appliquons, que nous nommons la micro-étymologie², demande une terminologie particulière que nous avons reprise à la théorie Sens-Texte³. Chaque lexème d'un vocable est défini et étymologisé pour une meilleure compréhension de l'histoire du vocable. À travers quelques exemples issus de notre travail de thèse (Budzinski 2015), nous verrons quelles sont les possibilités nouvelles qu'offrent les outils numériques pour un travail de recherche sur l'histoire des termes de la linguistique.

1. Alors que le Corpus Garnier des dictionnaires et Frantext sont accessibles par abonnement des bibliothèques, le CTF est totalement libre d'accès.

2. Terme et concept que nous avons présentés en juillet 2012 lors d'une communication présentée à la 6th *International Conference on Historical Lexicography and Lexicology* à Iéna : « Lexicographie historique française et terminologie linguistique : le cas du vocable PHONOLOGIE », puis en novembre 2012 lors d'une conférence invitée au Cercle linguistique de Prague.

3. La théorie Sens-Texte désigne un vocable (par exemple SÉMANTIQUE dans toutes ses acceptions) comme étant « un regroupement de lexies [ou de lexèmes] qui ont les deux propriétés suivantes : 1. elles sont associées aux mêmes signifiants ; 2. elles présentent un lien sémantique évident » (Polguère 2008 : 59). Le lexème, quant à lui (par exemple SEMANTIQUE1 « domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude d'une langue du point de vue de la signification»), est « une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion » (Polguère 2008: 50).

1. Présentation des outils utilisés

De nombreuses ressources textuelles sont disponibles grâce aux systèmes d'archivage en ligne. *Internet Archive*, destiné à l'archivage du Web, héberge ainsi une bibliothèque virtuelle à travers la base de données accessible librement : *Open library*. Les captures d'écran des textes donnent l'impression au lecteur qu'il parcourt l'ouvrage sur son écran d'ordinateur. Outre ce confort de lecture, l'intérêt principal de cette base de données est la possibilité pour le lecteur de lancer une recherche sur un terme contenu dans l'ouvrage numérisé.

D'autres systèmes d'archivage, tel *JSTOR*, sont centrés sur des revues académiques, multilingues et transdisciplinaires. Ce dernier permet des recherches avancées qui donnent la possibilité de sélectionner des critères de dates, de langues, de genres mais aussi de disciplines. Il existe d'autres portails de revues en ligne, comme *Revue.org*, consacrés à la consultation d'articles de revues mais peu exploitables dans le cadre d'une étude historique⁴.

Pour ce qui est des plates-formes d'ouvrages numérisés, telles *Gallica* ou *GoogleLivre*, elles donnent accès à de nombreuses sources, dont certaines sont accessibles librement dans leur intégralité. Ce sont sans doute les deux outils les plus utilisés pour une recherche historique sur des termes étant donné l'importance des ouvrages consultables ainsi que les critères perfectionnés de recherches intra-textes (v. Brochard 2012).

Outre le choix par auteur, par date, par langue et par éditeur, *GoogleLivre* permet également une recherche par locution ou expression grâce à l'élément « page contenant cette expression exacte ». Ainsi, si nous cherchons une attestation de la locution nominale CHAMP SÉMANTIQUE, le système conservera le critère de figement demandé quand d'autres outils rechercheront séparément le terme *champ* et le terme *sémantique*.

Il existe également des portails qui donnent accès à des bases textuelles, en version image et en version texte. C'est le cas du CTLF (Corpus de Textes Linguistiques Fondamentaux)⁵, mis en ligne en 2007, qui recense les principaux ouvrages de linguistique et de grammaire, complétés par des notices sur les auteurs et sur les ouvrages : biographie succincte des auteurs, indications principales sur l'ouvrage contenant les éléments terminologiques innovants et les intérêts généraux, etc. Autre base de données, *Frantext* rend accessible et exploitable une sélection de textes français, et permet des recherches par mots, lemmes et expressions régulières.

Des corpus lexicographiques sont également disponibles en ligne, avec un système permettant une recherche par mot-vedette. Nous pouvons ainsi citer la base de données *Corpus Garnier de dictionnaires* (hébergée par *Classique Garnier numérique*), qui offre l'accès à une collection de dictionnaires, grammaires et encyclopédies du IX^e au XX^e siècle.

4. Nous ne citons que ce portail de revues en ligne à titre d'exemple.

5. En 2013, l'ENS-Lyon s'est joint à l'ATILF pour créer une nouvelle base de données liant les qualités de recherche de l'outil *Frantext* aux sources proposées par le CTLF : *Frantext-CTLF* (<http://www.frantext.fr/ctlf>).

2. Un large corpus textuel numérisé

La recherche sur l'origine des termes de spécialité suppose souvent une consultation de textes spécialisés. Cependant, établir le parcours historique d'un vocable demande le dépouillement d'un maximum de sources, tous genres confondus. Pour un terme technique de la linguistique, par exemple, on ne peut pas se contenter de ne consulter que des grammaires et des ouvrages de référence en linguistique, dans lesquels les termes spécialisés utilisés sont généralement déjà bien intégrés au vocabulaire scientifique. Toutes les étapes du parcours d'un vocable sont importantes à distinguer par l'étymologiste. L'étude des premières attestations peut révéler qu'un terme n'a pas été créé par la personne à qui les ouvrages de référence attribuent la paternité.

L'interface de recherche des outils numériques aide ainsi à trouver des informations dans des sources peu exploitées jusqu'alors, qui permettent de retracer l'histoire du lexème, de sa naissance à sa diffusion. Une science n'est jamais isolée, tout comme sa terminologie, ce qui nous incite à examiner les ouvrages non spécialisés, les revues pluridisciplinaires et les revues spécialisées dans d'autres sciences que la science linguistique. Nombre de revues interdisciplinaires sont numérisées sur Gallica, GoogleLivre et JSTOR, grâce auxquelles nous avons pu relever des premières attestations n'apparaissant pas dans des ouvrages généraux de linguistique. C'est le cas des lexèmes BANTOU₁ adj. « qui appartient à une famille comprenant la plupart des langues de l'Afrique sud-équatoriale » et BANTOU₁ s.m. « famille comprenant la plupart des langues de l'Afrique sud-équatoriale », dont les premières attestations françaises ont été relevées en 1867 dans la revue *Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie*⁶.

Certains termes de linguistique ont été empruntés au technoclecte d'autres sciences, ce qui conforte l'idée que les textes d'un domaine de spécialité ne peuvent constituer à eux seuls le corpus pour une étude historique d'une terminologie. Considérons par exemple la terminologie mise en place par Lucien Tesnière, qui s'est inspiré, entre autres, du domaine de la chimie. La syntaxe structurale s'est vue enrichie d'innovations sémantiques de type métaphorique comme le lexème français VALENCE « nombre d'actants qu'un verbe est susceptible de régir », emprunté au lexème français VALENCE « nombre de paires d'électrons qu'un atome peut avoir en commun avec d'autres atomes » (v. Budzinski 2015 s.v. VALENCE).

Les outils numériques peuvent également servir à la vérification d'une continuité d'attestations. Une première attestation peut se révéler être une attestation isolée, voire même être un hapax, aussi faut-il prouver qu'il existe une continuité (v. Andronache 2008) entre la première attestation relevée et les attestations du lexème lexicalisé. Lancer une recherche par terme sur une fourchette de dates peut alors consolider ou réfuter l'hypothèse que la première attestation a un lien avec la suite du parcours du vocable étudié. Lors d'une étude approfondie du vocable français PHONOLOGIE, nous avons ainsi relevé une

6. Voir Pescarini 2010 s.v. *bantou* in TLF-Étym.

attestation française dans l'article *fonologia* du *Nuovo dizionario italiano-francese* (Alberti Di Villanuova 1788 s.v. *fonologia*), qui propose une traduction française du terme italien. L'hypothèse d'un emprunt à l'italien a donc été envisagée. Nous avons ainsi interrogé les plates-formes d'ouvrages GoogleLivre et Gallica ainsi que JSTOR, en affinant la recherche à l'aide des critères linguistiques et des critères de dates. Nulle autre attestation n'a confirmé l'hypothèse d'un emprunt à l'italien, et si le terme existait en italien dans le domaine de la géométrie (Bergantini ; DELIN), aucune source ne corrobore l'utilisation du correspondant français durant cette période (v. Budzinski 2010 s.v. *phonologie in* TLF-Étym). La première attestation française du lexème PHONOLOGIE₁ « traité sur les sons vocaux » est relevée en 1824 dans le *Bulletin des sciences historiques, antiquités, philologie*, numérisé sur GoogleLivre. En effet, cette attestation apparaît dans un compte rendu de Moscati d'un ouvrage anglais de Peter Stephen Duponceau, numérisé sur JSTOR. La richesse des textes exploitables à l'aide des diverses plates-formes d'ouvrages numérisés et des systèmes d'archivage en ligne a permis d'établir que les lexèmes français PHONOLOGIE₁ « traité sur les sons vocaux » et PHONOLOGIE₂ « système des sons d'une langue » ont été empruntés à l'anglais à partir de leur emploi dans les textes de Duponceau.

3. Confirmer l'existence d'un lexème à l'aide d'une recherche intratextuelle

Certains vocables du domaine de la linguistique, comme quelques noms de sous-disciplines linguistiques, présentent une difficulté dans l'identification de leur structure polysémique. Le vocable SÉMANTIQUE, par exemple, a un fonctionnement similaire au vocable DIALECTOLOGIE, à la différence que le premier est polysémique et non le deuxième. Alors que DIALECTOLOGIE se distingue morphologiquement de DIALECTE, la désignation de l'objet de la discipline dialectologie, il est difficile de différencier le lexème référant à la discipline linguistique du lexème référant à la composante de la langue étudiée par cette même discipline pour SÉMANTIQUE. Bien qu'utilisé par les linguistes, le lexème SÉMANTIQUE₂ « rapport entre l'ensemble des signes d'une langue et leurs référents » n'a pas droit de cité dans les nomenclatures des dictionnaires. Faire la micro-étymologie de vocables tels SÉMANTIQUE, PHONÉTIQUE, PHONOLOGIE ou SYNTAXE permet ainsi la représentation complète de leur histoire à travers celle de chacun de leurs lexèmes. Les critères avancés de recherche se présentent comme une aide pour faciliter ce travail d'identification. Il nous faut dans un premier temps chercher la première datation proposée par les dictionnaires de référence, afin de voir s'il est possible de les antidater. Ensuite, nous interrogeons les bases de données afin d'étudier les contextes dans lesquels apparaît le lexème. Nous savons que l'ouvrage *Essai de sémantique* (Bréal 1897) a permis la large diffusion du lexème SÉMANTIQUE₁ « domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude d'une langue du point de vue de la signification ». Antérieure aux attestations issues de cet ouvrage, le TLF relève une première attestation en 1879⁷. Nous avons ainsi lancé une recherche via plusieurs plates-formes

7. Le TLF indique en effet une première attestation de *sémantique* en 1879 dans une lettre de Michel Bréal à Angelo de Gubernatis (Bourion 1992 s.v. *sémantique in* TLF).

d'ouvrages numérisés sur le terme *sémantique* pour une date antérieure à 1879. Une première attestation du lexème SÉMANTIQUE₁ « domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude d'une langue du point de vue de la signification » a pu être relevée dans un compte rendu signé C. de G. du *Lexicon etymologicum latino* de Zehetmayr, publié dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* en 1874. Notons que ces initiales ne désignent pas une personne mais la Conférence de grammaire de l'École pratique des hautes études (v. Budzinski 2015 : 83). Le volume de 1875 de la RCHL explique à quoi renvoie C. de G.⁸

Entre 1874 et 1900, le terme *sémantique* apparaîtrait dans des contextes ne permettant pas une distinction certaine des lexèmes SÉMANTIQUE₁ « domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude d'une langue du point de vue de la signification » et SÉMANTIQUE₂ « rapport entre l'ensemble des signes d'une langue et leurs référents ». Nous avons relevé un texte publié en 1887 dans lequel nous émettons l'hypothèse de la présence d'une première attestation du lexème SÉMANTIQUE₂ « rapport entre l'ensemble des signes d'une langue et leurs référents »⁹. En analysant tous les extraits recensés par les plates-formes d'ouvrages numérisées, d'autres contextes ont révélé la nécessité de décrire un autre lexème : SÉMANTIQUE₃ « propriété sémantique (d'une unité lexicale) », dont nous avons relevé une première attestation dans un ouvrage trouvé à l'aide de GoogleLivre¹⁰, mais numérisé sur Open library.

4. Pièges des plates-formes d'ouvrages numérisés dans lesquels il ne faut pas tomber

La multitude de textes numérisés disponibles sur Gallica, GoogleLivre, Internet Archive et JSTOR sont accompagnés de descriptions bibliographiques. Lors d'une requête lancée sur un terme par critère de dates, la plate-forme sélectionne les textes correspondant à cette demande. Cependant les méta-informations proposées ne correspondent pas toujours aux documents auxquels elles renvoient. Cette erreur se rencontre fréquemment dans le cas des revues, pour lesquelles il y a souvent une confusion entre la date d'édition du premier numéro et celle du numéro dans lequel le terme est censé se trouver. Nous avons tenté de trouver une première attestation du substantif français PHONÉTIQUE à l'aide de GoogleLivre. Ce dernier a sélectionné plusieurs textes dans lesquels le système indique une occurrence du terme. Nous pouvons lire par exemple qu'un article répondant à ce critère de sélection a été publié en 1823 dans le *Journal Asiatique*. Ces renseignements sont accompagnés d'un extrait de texte dans lequel nous découvrons en effet le terme *phonétique*. Cependant, lorsque nous

8. Persée donne un libre accès aux rapports annuels de l'EPHE. On y découvre que Michel Bréal était le directeur d'études de ladite Conférence de grammaire, ce qui permet de lui attribuer ce premier emploi de SÉMANTIQUE (Budzinski 2015 : 83).

9. « [...] ce n'est pas assez d'étudier les dialectes par provinces, il faut les étudier par cantons, par paroisses, quelquefois même par villages. D'ailleurs, la syntaxe et la sémantique n'ont guère été étudiées » (Lundell 1887 : 237).

10 « Lorsqu'on étudie la sémantique des anciens titres royaux ou princiers dans différentes langues, on remarque que très souvent ces mots appartiennent à des racines auxquelles se rapportent aussi des noms de montagnes » (Carra de Vaux 1909 : 107).

ouvrons le livre numérique, nous pouvons constater que l'ouvrage a été mal référencé, car il est noté 1923 en chiffres romains sur la page de couverture et non 1823.

La vérification dans un ouvrage entièrement numérisé est rapide, mais il est fréquent que GoogleLivre ne fournisse qu'un extrait accompagné de références bibliographiques. Dans un premier temps, il faut éliminer les informations incohérentes concernant le titre de l'ouvrage et la date d'édition proposée en lançant des recherches sur internet et en consultant les catalogues des bibliothèques. Dans un second temps, si les informations fournies semblent cohérentes, une vérification avec l'original papier s'impose.

Reprenons l'exemple du lexème SÉMANTIQUE₃ « propriété sémantique (d'une unité lexicale) » que nous avons présenté sous 4, et dont nous avons relevé une attestation grâce à GoogleLivre. L'extrait présenté par ce dernier correspond à l'ouvrage référencé sous le titre *Florilegium : ou recueil de travaux d'érudition dédiés à Monsieur le marquis Melchior de Vogüé à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance*, mais GoogleLivre présente Vogüé comme étant l'auteur alors que le titre annonce qu'il s'agit d'un ouvrage lui étant dédié. Ainsi avons-nous cherché si l'ouvrage est archivé dans d'autres bibliothèques numériques, et nous avons pu constater qu'Internet Archive offre la possibilité de le consulter en ligne en passant par Open library. C'est donc avec le confort de lecture propre à Open library que nous avons pu consulter l'ouvrage pour identifier l'auteur de l'extrait concerné et constater que le lexème apparaît dans le titre de l'article : « Sémantique de quelques noms honorifiques » (Carra de Vaux 1909 : 107).

D'autres erreurs, moins fréquentes, concernent la numérisation elle-même. Certains ouvrages sont numérisés à la suite alors qu'ils sont indépendants, laissant au lecteur l'illusion que la page de couverture présentée est également celle de la partie du texte qu'il consulte.

Conclusion

Un nouveau champ d'application façonne le monde de l'édition. Presque aussi révolutionnaire que l'a été la découverte de l'imprimerie, le recours au numérique apparaît comme un nouveau moyen de lire et d'étudier des documents qui recèlent des richesses pour l'histoire du lexique. GoogleLivre se présente comme l'outil le plus perfectionné en matière de recherche, d'une part parce qu'il offre un nombre considérable d'ouvrages numérisés de tous genres et d'autre part parce que son interface est celle qui permet les requêtes les plus détaillées. Il faut espérer que d'autres parviendront à concurrencer ce géant afin de fournir davantage de documents au public. Évidemment, les ouvrages numérisés se trouvent en bibliothèque. L'innovation tient dans la rapidité et la facilité d'accès aux sources. Les nouveaux outils offrent également la possibilité d'envisager la numérisation de documents rares et impossibles à consulter, comme c'est le cas des documents originaux trop fragiles.

Dans le cadre de notre travail, nous constatons l'importance d'une étude approfondie des textes de tous types et, si de nombreuses premières attestations peuvent être relevées dans des revues pluridisciplinaires, il serait également intéressant d'avoir accès plus facilement aux correspondances. En effet, les

termes techniques ont parfois une existence orale avant d'être réalisés à l'écrit. Les lettres peuvent être un intermédiaire entre des attestations orales et des premières attestations relevées dans des sources écrites plus officielles. Disposer d'une base de données spécialisée dans ce type de document pourrait permettre de découvrir un aspect différent du monde scientifique, permettant de mettre en évidence les réseaux scientifiques responsables du passage des termes d'une langue à une autre.

Comme nous l'avons vu dans la dernière partie de cet article, la numérisation seule ne suffit pas à nos travaux. Ainsi, même si les interfaces permettent des recherches avancées dans les textes, l'étymologiste doit avant tout demeurer attentif à ce qu'il lit sur l'écran, n'hésitant pas à confronter les données recueillies avec les originaux.

Références bibliographiques

- ALBERTI DI VILLANUOVA Francesco, 1788³ [1772¹]. *Nuovo dizionario italiano-francese, composto su i Dizionari dell' Accademia francese, e della Crusca ed arricchito [...] del signor abate Francesco de Alberti di Villanuova*, Nice, Lione, Piestre & Delamollière.
- ANDRONACHE Marta, 2008. « Le problème de la continuité en lexicologie historique. Réflexions à partir de la pratique lexicographique dans le cadre du projet DETCOL », dans Jacques Durand, Bernard Habert et Bernard Laks (éds) : *Congrès mondial de Linguistique Française (Paris, 9-12 juillet 2008), CMLF'08*, Paris, Institut de linguistique Française.
- BERGANTINI Giovanni Pietro, 1745. *Voci italiane d'autori approvati dalla Crusca nel Vocabolario d'essa non registrate con altre molte appartenenti per lo più ad Arti e Scienze che ci sono somministrate similmente da buoni autori*, Venise, Bassaglia.
- BRÉAL Michel, 1897. *Essai de sémantique*, Paris, Librairie Hachette.
- BROCHARD Marie-José, 2012. « Les ressources numériques en lexicologie historique », dans Stephen Dörr et Thomas Städtler (éds), *Ki bien voldreit raisun entendre, Mélanges en l'honneur du 70^e anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, Bibliothèque de linguistique romane 9, p. 27-42.
- BUDZINSKI Laure, 2015, *Étude historique et étymologique de la terminologie linguistique française*, thèse de l'Université de Lorraine.
- C. de G., 1874. *Compte rendu S. Zehetmayr, Lexicon etymologicon latino, Revue critique d'histoire et de littérature*, n° 33, 15 août, p. 97-102.
- CARRA DE VAUX Bernard, 1909. « Sémantique de quelques noms honorifiques », in : *Florilegium: ou recueil de travaux d'érudition dédiés à Monsieur le marquis Melchior de Vogüé à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance*, Paris, Imprimerie Nationale, 107-110.
- Corpus Garnier de dictionnaires dirigé par Claude Blum, 1998-..., Paris, Éditions Garnier (et en ligne).
- CTLF, Corpus de textes linguistiques fondamentaux, dirigé par Bernard Colombat, 2004-..., Lyons, Ens-lyon (disp. en ligne).
- DELIN, Manlio Cortelazzo e Michele A. Cortelazzo, *Il nuovo etimologico*, Bologna, 1999.
- Frantext, INaLF, puis ATILF, 1992-... Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française, Nancy, CNRS/ATILF (disp. en ligne).

- Frantext-CTLF, dirigé par Bernard Colombat et Gilles Souvay, 2013-..., Lyon et Nancy, Ens-Lyon et ATILF (disp. en ligne).
- Gallica, un des sites de la Bibliothèque nationale de France.
- GoogleLivres, un des sites de Google.
- Internet Archive, site dirigé par Brewster Kahle, San Francisco.
- Journal Asiatique* (sur Gallica).
- JSTOR, site dirigé par William Bowen, Trusted Archives for Scholarship, Ann Arbor (NY) (en ligne).
- LUNDELL Johan August, 1887. « Dialectologie scandinave », *Revue des patois gallo-romans*, n° 3, p. 233-237.
- MALTE-BRUN Victor-Adolphe (dir.), *Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, 1866-1871*, 20 volumes, Paris, Challamel.
- MOSCATI François, 1824. Compte rendu de Duponceau, 1818, *English Phonology ; or, an Essay towards an Analysis and Description of the Component Sounds of the English Language*, Transactions of the American Philosophical Society, *Bulletin des sciences historiques, antiquités, philologie*, n° 1, p. 214-215.
- Open Library, site dirigé par Aaron Swartz, San Francisco.
- Persée = 2003-..., Revue en sciences humaines et sociales, Lyon, Université Lyon Lumière, site internet : www.persee.fr
- POLGUÈRE Alain, 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- RCHL = *Revue critique d'histoire et de littérature*, publiée sous la direction de Paul Meyer, Charles Morel, Gaston Paris et Hermann Zotenberg, Paris, Leroux et Franck, 1866-1935.
- Revue.org, site d'édition électronique ouverte en sciences humaines et sociales. Cléo, Marseille.
- TLF, dirigé par Paul Imbs *et alii*, *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, 1971-1994.
- TLF-Étym, dirigé par Nadine Steinfeld, programme de recherche et de révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé, Nancy, ATILF (en ligne).

La constitution des paradigmes en histoire de la linguistique romane : un enjeu du D.HI.CO.D.E.R.

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI

Université de Lorraine - ATILF/CNRS - Université de Lorraine

Le projet collectif du D.HI.CO.D.E.R. (Dictionnaire HIstorique des COncpts Descriptifs de l'Entité Romane) entend revisiter l'historiographie privilégiée de la linguistique romane par une étude des concepts qui ont permis de décrire l'entité romane depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours. La constitution d'ensembles conceptuels se traduira par une proposition nouvelle de périodisation de la discipline. Cet aspect du travail questionne directement la notion de paradigme dont il est question ici.

L'intitulé donné à mon propos repose sur un implicite, celui de la réalité de la discipline convoquée : la linguistique romane. Il serait attendu que je pose, en effet, comme point de départ, une définition de la linguistique romane, que je sache répondre *a minima* à la question de son objet d'étude. Cette attente serait tout à fait légitime puisque j'avance que le projet collectif a pour ambition d'étudier les étapes constitutives de ce champ disciplinaire et, il faut bien reconnaître qu'il peut sembler curieux d'entreprendre un travail historiographique sur une discipline qui n'aurait pas été circonscrite même à grands traits. Cette attente-là, toute compréhensible qu'elle soit, sera pourtant vaine.

Pour entrer dans l'espace de réflexion qu'ouvre le D.HI.CO.D.E.R. il convient en effet de souscrire à deux constats.

Le premier concerne la difficile définition du champ disciplinaire de la linguistique romane.

À propos de la linguistique qui a pour objet d'étudier les langues romanes, la recherche d'une définition s'avère infructueuse. Sans dresser une liste des définitions, je citerai l'étude systématique, concrète et objective, de M. Gleßgen qui donne un aperçu assez juste et ample de la situation (Gleßgen 2000). A partir des manuels qui entrent dans le champ de la discipline, de L. Diefenbach en 1831 à R. Posner en 1996, soit quarante-neuf ouvrages au total sans compter les rééditions, Gleßgen a recherché de quoi était constituée la discipline, le contenu fondamental qui pourrait servir de socle à une définition. Nous pouvons synthétiser ses conclusions en trois points :

Il ressort premièrement que la linguistique romane s'inscrit dans les sciences du langage, même si cette place n'est pas délimitée. Ce sous-champ occuperait un espace variable que l'on peut situer sur un continuum dont les deux pôles indiqueraient les positions extrêmes : à un bout nous trouvons une linguistique

romane traditionnelle intégrant peu les évolutions de la linguistique générale et à l'autre, une linguistique générale se servant d'exemples romans.

Deuxièmement, il s'avère que la caractéristique de la linguistique romane serait de correspondre à un domaine plutôt qu'à une conception scientifique :

[la linguistique romane] n'est pas en premier lieu une conception scientifique définie mais plutôt le domaine particulier d'observation : l'origine commune des langues romanes et leur histoire millénaire sous la domination du latin. A l'intérêt de la parenté des langues s'ajoutent ceux, plus importants, d'une bonne documentation historique doublée d'une variance diasystématique notable, d'une proximité géographique des langues romanes médiévales, de leur prolongement extraeuropéen à l'époque moderne et de nombreuses interactions entre les cultures romanophones. (Gleßgen 2000 : 232)

Enfin troisièmement, il existerait des traditions linguistiques nationales. Ces tendances s'accentueraient aujourd'hui pour des raisons institutionnelles et de poids politiques et culturels des différentes langues romanes.

En ce qui concerne les langues convoquées par la linguistique romane, force est de constater que leur nombre est très variable (entre six et quinze) selon les textes cités de façon récurrente comme jalons fondateurs de la discipline. Si cette dimension quantitative est assez déroutante¹, il se dégage néanmoins une relative cohérence de l'ensemble de ces documents : toutes les langues susceptibles de figurer dans cet ensemble ne sont pas citées, celles-ci sont réunies systématiquement par groupe géographique et il est très rare que l'entité soit questionnée pour elle-même. Nous noterons aussi l'absence des critères retenus pour l'établissement de cette liste.

En conclusion nous pouvons avancer que les termes « linguistique » et « romane », chacun pris séparément, ont des extensions différentes, réunis, la diversité des acceptions est redoutable et qu'il n'y a guère de consensus.

Le second constat auquel il est nécessaire d'adhérer pour rejoindre l'esprit du D.HI.CO.D.E.R. est incident au premier : il faut reconnaître que l'entreprise historiographique de la linguistique romane est complexe à mener du fait de cette absence de définition stable, mais aussi parce que la narration historique et le traitement des sources de cette discipline ont été jusqu'à présent insuffisamment questionnés.

Comme le dit Paul Veyne avec justesse, en histoire, nous avons affaire à des récits, nous racontons, nous ne montrons pas :

L'histoire est un récit d'événements : tout le reste en découle. Puisqu'elle est d'emblée un récit, elle ne fait pas revivre, non plus que le roman ; le vécu tel qu'il ressort des mains de l'historien n'est pas celui des acteurs ; c'est une narration, ce qui permet d'éliminer certains faux problèmes. Comme le roman, l'histoire trie, simplifie, organise, fait tenir un siècle en une page et cette synthèse du récit est non moins spontanée que celle de notre mémoire, quand nous évoquons les dix dernières années que nous avons vécues. (Veyne 1971 : 14)

1. Voir *Revue des langues romanes*, « De la description des langues romanes. Aperçu historique des définitions et des classifications. », 2012, tome CXVI, n° 1, Presses universitaires de la méditerranée, Montpellier.

Une prise en compte sérieuse de la dimension diégétique de l'histoire de la linguistique romane conduit à admettre que celle-ci pâtit d'un récit qui reconduit inlassablement les mêmes données historiographiques organisées linéairement, confinées majoritairement aux aires linguistiques allemande et française.

Cet état des lieux de l'historiographie de la linguistique romane nourrit directement l'enjeu du D.HI.CO.D.E.R.. Nous ne partons pas d'une définition *a priori* de la linguistique romane. Nous ne ferons pas non plus de cette définition un but en soi, mais bien, au moins, l'une des questions sur lesquelles le projet apportera des éclaircissements. C'est dans la perspective de contribuer à l'écriture d'une nouvelle histoire de la linguistique romane, selon des choix théoriques et méthodologiques élaborés à partir de la spécificité de l'objet d'étude, que s'inscrit la présente réflexion sur la notion de paradigme.

Mon propos est organisé en deux parties. Une première partie est consacrée à un état des lieux des grandes caractéristiques de l'historiographie de la linguistique romane qui justifie à nos yeux une remise à plat de l'historiographie actuelle. La seconde partie portera sur la voie choisie par le D.HI.CO.D.E.R. pour réexaminer l'histoire de cette discipline, à savoir s'appuyer sur la notion de paradigme pour tenter une lecture nouvelle de données enrichies.

1. État des lieux : les caractéristiques d'une histoire de la linguistique romane

1.1 Une périodisation dominante à partir de la Grammaire comparée.

Par « périodisation » j'entends la division chronologique d'un processus historique. Cette segmentation repose sur une idée de développement, une dynamique ascendante continue, reconstruite *a posteriori*.

Sur la base de cette définition nous pouvons dire que la caractéristique la plus saillante en histoire de la linguistique romane est d'opérer une périodisation en deux grands blocs fondée sur la rupture théorique et méthodologique que constituerait la Grammaire comparée. Un avant et un après Grammaire comparée dont C. Camproux parle en termes de « préhistoire / la linguistique romane, science historique : la méthode historico-comparative » (Camproux 1974 :15, 22) et qui devient chez Gleßgen qui a situé la question dans le contexte plus vaste de l'histoire de la linguistique « genèse du "linguiste" et de la science linguistique » *versus* « genèse et élaboration du paradigme historico-comparatif » (Gleßgen 2007 : 426, 428). À ces deux exemples, nous pouvons ajouter aussi de très nombreuses occurrences de la dichotomie « pré-scientifique » *vs* « scientifique » pour distinguer ces deux périodes dans l'étude des langues romanes.

Cette présentation n'est pas critiquable à première vue, mais, à première vue seulement. Personne ne peut nier en effet la nouveauté de contenu linguistique et de méthode que va apporter la Grammaire comparée en Europe. Sur le modèle de la biologie notamment, celle-ci va présenter la caution de « scientificité » et de modernité ardemment recherchées en proposant, dans une démarche comparative fondée sur l'empirie, une étude minutieuse en diachronie des unités formelles phonétiques, sémantiques, morphologiques ou lexicales prises chacune de façon disjointe. Le but sera de reconstituer dans un premier temps la famille de langues indo-européennes. Dans une dépendance théorique et méthodologique avec la

Grammaire comparée, une grammaire des langues romanes va se développer que l'on appellera « la linguistique romane ». Le sens de linguistique a pris en effet depuis J. Vater en 1808 son sens moderne d'une discipline qui recherche « les propriétés des différentes langues, en donne une classification et, à partir de là, tire des conclusions sur leur généalogie et leur parenté » (cité d'après Auroux 2000 : 11).

Pourtant cet acte de naissance d'une étude des langues romanes comme « linguistique romane » pose un certain nombre de questions. En 1985, déjà, lors du congrès des romanistes allemands réunit à Siegen, H. Niederehe et B. Schlieben-Lange rapportent que des voix s'élèvent pour l'usage du concept d'«histoire précoce» afin éviter que soit considérée toute philologie antérieure à 1800 comme pré- ou a-scientifique et que l'on ne parle d'histoire de la linguistique qu'à partir du début du XIX^e siècle.

Cette exposition accommodante, à laquelle je me suis moi-même prêtée, présente à bien y regarder quelques aspects discutables notamment parce que la Grammaire comparée apparaît comme l'axe autour duquel toute la science linguistique romane s'organise. C'est un parti pris qui mérite d'être analysé et ce, sur quatre points.

Le premier point concerne le fait que la linguistique romane ne peut être réduite à une simple émanation de la Grammaire comparée. Elle doit aussi son émergence à un redécoupage des études classiques, la philologie et la grammaire générale qui continue sa diffusion amorcée au XVII^e siècle. Une approche de l'ensemble des disciplines littéraires et linguistiques impliquées dans l'étude des langues mériterait, à ce titre, d'être menée pour apprécier plus justement les nouveaux partages disciplinaires.

À la suite de cette première remarque sur la narration de l'histoire de la linguistique romane qui fait tout commencer de façon si radicale avec la Grammaire comparée comme si la Renaissance ou les XVII^e et XVIII^e siècles n'avaient guère alimenté l'étude des langues en Europe, il nous faut évoquer immédiatement le contexte institutionnel, politique, et idéologique qui a propulsé la Grammaire comparée sur le devant de la scène scientifique. La puissance fédératrice et/ou plus ou moins coercitive de la Grammaire comparée au début du XIX^e siècle, comme l'impact durable qu'elle a exercé inévitablement sur nos esprits n'est pas strictement d'ordre linguistique. Ceci nous incite aujourd'hui à ne pas nous laisser séduire par un front comparatiste présenté comme uniforme qui occulterait un arrière plan et des idées concurrentes. Je rappellerai juste que l'université allemande est structurée autour de la recherche dès le début du XIX^e siècle et que de ce point de vue elle ne connaît pas d'équivalent européen. La Grammaire comparée est un savoir purement universitaire et c'est bien l'université allemande qui a rendu possible un tel développement. Comme l'écrit S. Auroux :

[...] pour la première fois [les sciences du langage] connaissent une structure sociale qui permet d'organiser la recherche (universités, revues, sociétés savantes), d'avoir constamment une représentation de son état (ouvrages de synthèses), d'identifier les découvertes, de les authentifier et de leur donner un nom (tout au long du siècle – depuis la loi de Grimm –, les lois phonétiques vont être nommées par le nom de leur inventeur). (Auroux 2000 : 19)

La deuxième raison pour laquelle il convient aujourd'hui de prendre ses précautions pour apprécier l'influence scientifique réelle du comparatisme est l'impulsion idéologique de départ de cette linguistique. Au début du XIX^e siècle, l'Allemagne cherche à réaliser une unité nationale par l'établissement d'un patrimoine commun indispensable. L'hypothèse qui n'est pas nouvelle qu'il y aurait un lien entre les langues de l'Europe et la langue de la sagesse indienne retient cette fois l'attention. Pour le dire synthétiquement, en démontrant des liens entre les langues germaniques et le sanscrit, la nation allemande pensait compter sur cette aura pour sceller ses fondations. M. Crépon a bien montré en quoi cette fascination pour l'Inde et le regard nouveau porté sur le sanscrit ne sont pas liés à une curiosité subite pour cette culture, mais à la possibilité qu'elle offrait d'apporter des réponses à la nation allemande en quête d'ascendants :

Il s'agit de comprendre ce qui se passe au tournant du XVIII^e et du XIX^e, avec la découverte du sanscrit. L'intérêt pour la Chine est relayé par la fascination pour l'Inde. À la sinophilie se substitue l'indomanie, dont les penseurs et philologues allemands, davantage que les philosophes français, se font les fervents prosélytes. À l'Inde, il est demandé tout autre chose qu'à la Chine : non plus un modèle politique et religieux, décrivant l'horizon de nos espérances, mais le secret de nos origines. L'enquête sur l'Inde prend la forme d'une quête de la filiation perdue, qui rattache les langues que nous parlons à la langue primitive, et retrouve grâce à cette généalogie l'unité cachée de l'humanité. (Crépon 1993 : 12-13)

L'enjeu devait être capital pour s'engager dans un tel décentrement et aller puiser dans ce passé, si lointain géographiquement, ce qui va rassembler. Il était de taille, en effet, puisque c'est aussi une autre histoire de l'humanité susceptible d'être écrite et un renouveau spirituel dont l'Allemagne pouvait espérer conduire le flambeau en Europe. S. Auroux (2000) écrit à juste titre que nous avons peu prêté attention au fait que la Grammaire comparée éliminait définitivement la thèse encore très vivace d'une filiation directe entre les langues parlées en Europe et l'hébreu puisqu'elle allait prouver une séparation entre la famille indo-européenne et la famille sémitique. Nous comprenons peut-être mieux pourquoi avec de telles espérances à la clé, la Grammaire comparée a joué un rôle important dans la linguistique du début du XIX^e siècle, mais aussi pourquoi qu'elle a autant marqué les récits qui ont été écrits de cette période.

Le troisième point est lié aux deux précédents. Puisque le récit des débuts de la linguistique romane présente la discipline dans un rapport ancillaire à la Grammaire comparée et que celle-ci a peut-être bénéficié jusqu'à présent d'une analyse conciliante, il y a matière à considérer autant ce qui est adopté et revendiqué par la linguistique romane que ce qui a été délaissé par elle.

Ce qui ferait sens serait constitué autant par les caractéristiques de la linguistique romane que ce qu'elle n'est pas. En effet, nous savons, par exemple, que les initiateurs de la Grammaire comparée (Bopp, Grimm) correspondent avec W. von Humboldt, discutent de la dimension historique du changement linguistique, de la méthodologie à instaurer pour une description comparée des langues tandis que les langues romanes servent souvent à la démonstration des thèses sur la genèse des nouvelles langues et la diversification linguistique. De même, il est attesté que celui que l'on pose comme le fondateur de la linguistique

romane, F. Diez, publiant entre 1836 et 1844 les trois volumes de la *Grammaire des langues romanes* participe à ces échanges. Ainsi nous pouvons faire légitimement l'hypothèse que la linguistique romane s'est élaborée progressivement à partir de la Grammaire comparée en délaissant sciemment l'appareil théorique concurrent que proposait W. von Humboldt ainsi que les principes théoriques de la Grammaire générale qui, sans plus occuper le premier plan, n'avait pas pour autant cessé d'apporter des réponses à de nombreux questionnements sur la diversité des langues.

La quatrième remarque porte enfin sur l'objet et la méthode de la linguistique romane des débuts. Les options théoriques de la linguistique romane du XIX^e siècle s'organisent autour de la reconstruction des liens de parenté de la famille romane déjà bien discutés depuis la Renaissance. La recomposition de la famille se fait dans une dimension historique, puisque les langues parlées de l'époque ne sont pas spécialement étudiées alors que de nombreuses variétés linguistiques sont stabilisées et seraient identifiables. La particularité de la linguistique romane est aussi, contrairement aux études des autres sous branches indo-européennes, de connaître déjà son ancêtre commun, mais il reste à affiner la transition latin-langues romanes.

Néanmoins la discipline affiche un objet propre, la famille romane, et se dote d'« une approche rigoureuse et systématique » comme le revendique F. Diez. Pourtant, il écrit lui-même qu'il cherche à appliquer aux langues romanes la méthode de Grimm avec quelques libertés. Dans la 3^e édition il précise qu'il :

dépasse les limites de la grammaire en y introduisant beaucoup de choses qui appartiennent proprement au domaine de l'histoire des langues. Je mets dans ce nombre les brèves indications littéraires sur les plus anciens textes : j'ai tenu à attirer dès le commencement du livre l'attention du lecteur sur ces monuments, parce que nous possédons en eux les sources les plus pures de la langue et les autorités vraiment décisives. (Diez 1863 :vi)

De même les références du linguiste allemand ne sont pas strictement celles de la grammaire comparée, il cite ses prédécesseurs comme Aldrete (XVII^e siècle), Mayans y Siscar, Hervás (XVIII^e siècle).

Si celui que l'on présente comme le fondateur de la linguistique romane dit lui-même prendre quelques licences par rapport à la Grammaire comparée, les linguistes contemporains reconduisent abondamment l'équation pertinente de Gauger, Osterreicher, et Windisch, « Diez = Raynouard (matériaux) + Grimm (méthode) » (Gauger, Osterreicher & Windisch 1981 : 18, cité par Osterreicher 2000 : 186).

Y. Malkiel s'est penché sur les bans de naissance de la linguistique romane. Dans son article de 1976 il revient sur la carrière de Diez qui, contrairement à ses compatriotes qui abordent très jeunes la linguistique comparative, va rester très philologue, s'intéressant à la littérature médiévale. Par ailleurs, portant une attention particulière aux délais de publication des trois tomes de la grammaire des langues romanes de 1836 à 1844, Malkiel montre que Diez serait resté « un franc-tireur dissident isolé pendant trente ans » (*Diez was doomed to remain a lonesome moverick scholar for thirty long years and the dire consequences of that critical delay are, I submit, felt to this day in many quarters*, Malkiel 1976 : 1).

Sans remettre en question l'importance de Diez, il convient malgré tout de préciser plus en nuance sa part dans le processus d'affirmation de la linguistique romane. Comme l'écrit W. Bahner :

Face au siècle antérieur, la linguistique romane manifeste des traits de discontinuité sur le plan épistémologique en resserrant en même temps son objet de recherche et en contribuant par là à rendre plus autonome la science linguistique vis à vis d'autres disciplines. C'est seulement après une période de transition que Diez a fondé la grammaire historique et comparée des langues romanes. Et ce n'est que dans la deuxième moitié du siècle passé que la linguistique romane a pu s'établir sur la plan des institutions, par la création de chaires universitaires et par la fondation de revues spécialisées. (Bahner 1984 : 73)

En conclusion de ces remarques à propos du récit dominant mettant en avant la rupture générée par la Grammaire comparée, il convient de reconnaître que la nouveauté réside, sans aucun doute, dans la masse d'études effectuées sur les différentes langues, mais s'avère plus relative sur l'enjeu de la filiation et de la classification car ses questions étaient déjà largement posées depuis la Renaissance et les réponses données selon les connaissances générales disponibles aux différentes époques. C'est la méthode qui est incontestablement la pierre angulaire du changement tout comme la systématisation de la comparaison des unités. Ces premiers éléments sur les caractéristiques de l'historiographie de la linguistique romane semblent démontrer la nécessité de préciser les paramètres qui concourent à la périodisation actuelle, d'en comprendre les modèles explicatifs afin de les appréhender plus en nuances.

1.2 La complexité : la linguistique romane et les sciences du langage.

La seconde caractéristique du récit qui nous intéresse concerne sa construction à partir des publications les plus marquantes et commentées. Répertoire chronologiquement, nous trouvons d'abord des œuvres allemandes, puis françaises, italiennes, espagnoles et roumaines. Des ouvrages collectifs rassemblent des sommes d'articles sur certains aspects de la discipline, de façon dissociée.

Quelques travaux comme ceux de Malkiel (1960), Gleßgen (2007), Holtus et Sanchez Miret (2008) dépassent l'exposé chronologique pour proposer une organisation de ces données. Ils révèlent une difficulté théorique et épistémologique à rendre compte de ce que l'on peut admettre dans ce champ disciplinaire, à montrer la diversité des approches théoriques et méthodologiques des langues romanes tout en trouvant les dénominateurs communs. Enfin ces textes critiques démontrent la difficulté à trouver un fil narratif. Le travail de M. Gleßgen (2007) est assez représentatif de l'effort à fournir. Nous lisons ainsi dans son chapitre consacré à l'historiographie de la linguistique romane, un premier point sur l'avant Grammaire comparée. Un second traitant le paradigme historico-comparatif est subdivisé en trois périodes :

- (1) le début du XIX^e siècle,
- (2) la deuxième moitié du XIX^e siècle avec des sections par disciplines (philologie, dialectologie, lexicographie synchronique et grammaticographie),

(3) le début du XX^e siècle jusqu'aux années 1930-1950 subdivisée par disciplines ou courants (géolinguistique, étymologie, grammaire puis courant onomasio-logique, étymologie).

La troisième période traite du « paradigme moderne de la romanistique » dans lequel il est question du structuralisme et du « transformationnalisme » présentés aux confins de la romanistique. Un point porte sur les nouvelles méthodologies intégrées dans la romanistique provenant de la sociolinguistique, la pragmatique et des sciences cognitives. Enfin le dernier paragraphe, succinct et intitulé « paradigme centrifuge actuel » consiste en une interrogation sur la possible cohérence de ce domaine d'études aujourd'hui.

Dans ce plan tout est dit sur la difficulté à entrer dans une logique de récit. Les entrées sont multiples, disciplinaires et chronologiques, alimentées tantôt par des concepts qui apparaissent incontournables, comme celui de substrat par exemple, tantôt par des ouvrages, comme les dictionnaires étymologiques ou le premier atlas linguistique.

Il y a une grande motivation à s'essayer à l'écriture d'une trame de la discipline qui puisse intégrer l'ensemble des données susceptibles de faire sens et qui soient en capacité de raconter cette complexité avec efficacité. La voie choisie par le D.HI.CO.D.E.R. est d'investir de façon nouvelle la notion de paradigme.

2. La notion de « paradigme »

2.1 Considérations théoriques.

La notion de « paradigme » est éminemment discutée en histoire des sciences depuis Kuhn et le mot reçoit des acceptions très diverses allant jusqu'à une synonymie avec « courant » ou « école scientifique ». Kuhn définissait pourtant les paradigmes dans les années soixante comme :

des découvertes scientifiques universellement reconnues qui, pour un temps, fournissent à une communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions. (Kuhn 1970 [2008 trad. fr.] : 11)

Le paradigme se révélerait par trois éléments constitutifs :

- (1) Une généralisation symbolique qui renvoie aux expressions employées de façon privilégiée par le groupe scientifique ;
- (2) Des modèles qui fournissent au groupe les analogies qu'il privilégie, pouvant aller jusqu'à une ontologie (ensemble de vérités générales) ;
- (3) Des exemplaires qui sont des solutions de problèmes concrets acceptées par le groupe.

Pour l'auteur, tout changement d'un de ces trois éléments impliquerait un changement de paradigme. L'explicitation du changement de paradigme vient compléter la définition esquissée à partir des trois points ci-dessus :

Le passage d'un paradigme en état de crise à un nouveau paradigme d'où puisse naître une nouvelle tradition de science normale est loin d'être un processus cumulatif, réalisable à partir de variantes ou d'extensions de l'ancien paradigme. C'est plutôt une reconstruction de tout un secteur sur de nouveaux fondements, reconstruction qui change certaines des généralisations théoriques les plus élémentaires de ce secteur et aussi nombre des méthodes et

applications paradigmatiques. Durant la période transitoire, il y a chevauchement, important mais jamais complet, entre les problèmes qui peuvent être résolus par l'ancien et le nouveau paradigme. Mais il y a aussi des différences décisives dans les modes de solution. Quand la transition est complète, les spécialistes ont ne tout autre manière de considérer leur domaine, ses méthodes et ses buts. (Kuhn 1970 [2008 trad. fr.] : 124)

Les traits définitoires du paradigme selon Kuhn ont été abondamment commentés. On néglige souvent le fait que les sciences humaines et sociales n'étaient pas directement concernées chez Kuhn par la notion de paradigme. L'histoire de la linguistique ne faisait pas exception puisqu'elle n'était pour lui que dans un stade pré-paradigmatique n'ayant pas atteint sa maturité scientifique. Il y aurait beaucoup à dire sur une vision si étroite de la linguistique alors que l'on s'efforce de faire reconnaître l'histoire vieille de plus de deux millénaires de notre discipline, qui, comme aime à le répéter S. Auroux, n'est concurrencée sur cette longévité que par les mathématiques.

Indépendamment de ces réserves, deux éléments de la définition nous intéressent.

Le premier est l'approche sous-tendue d'une discontinuité dans l'histoire des sciences et la façon d'envisager les problématiques différentes en parallèle comme des périodes incertaines entre deux paradigmes stabilisés. Cette proposition convient parfaitement à ce que l'on sait de la discipline linguistique qui ne se caractérise pas par une stricte accumulation de savoirs ordonnée par rapport à une problématique posée depuis l'Antiquité. Cette approche est largement validée pour la linguistique générale par P. Swiggers qui évoque les méandres et les « *living floors* », les « espaces d'habitation » (1997 : 260) de la recherche linguistique qui sont autant de parcours longs et accidentés et de périodes de consolidation assimilés à des paliers qui jalonnent l'histoire de la discipline. Elle l'est tout autant pour la linguistique romane par W. Bahner, en 1984, dans un article intitulé précisément « Continuité et discontinuité dans la linguistique romane de la première moitié du XIX^e siècle ». Par ailleurs, la notion de paradigme a déjà été exploitée pour retracer l'histoire de la linguistique romane : on l'a vu avec Gleßgen pour distinguer une linguistique romane à ses débuts d'une étape néo-grammairienne ou encore avec Malkiel qui propose de nombreuses subdivisions à l'intérieur d'un paradigme « grammaire comparée » (Malkiel 1960). Ces deux exemples pris parmi d'autres montrent bien la nécessité de trouver des principes organisateurs pour rendre compte d'une réalité scientifique complexe qui ne peut se contenter d'être appréhendée linéairement pour souvent éviter un réel traitement d'historien des idées c'est à dire de ne pas se contenter d'une exposition des changements, voire leurs descriptions mais de les expliquer.

U. Bähler convoque aussi la notion de paradigme qu'elle fractionne en un domaine intraparadigmatique et extraparadigmatique pour analyser la contribution de Gaston Paris à l'écriture de la tradition philologique. Je reviendrai sur cette idée convaincante d'inclusion/exclusion, car c'est bien en tenant compte du travail de clarification historiographique déjà accompli que le D.HI.CO.D.E.R. exploitera au mieux le potentiel de la notion de paradigme.

Le deuxième élément définitoire qui mérite notre attention est la prise en compte du groupe de chercheurs comme force de proposition, de validation et de

reconduction de la nouveauté scientifique. Nous ne sommes plus forcément dans un regard qui se cristallise *a posteriori* sur une période scientifique, mais bien dans l'appréhension d'une étape plus ou moins consciente en train d'être façonnée et vécue par des individus.

C'est à partir de ces deux traits définitoires de « paradigme » selon Kuhn qu'il est envisagé de compléter la définition afin d'en faire une notion opérationnelle pour constituer des ensembles conceptuels vérifiés et attestés par une étude nouvelle des textes théoriques et descriptifs de toutes les aires linguistiques de la Romania.

2.2 Proposition pour une étude de paradigmes

De nombreux éléments sont susceptibles de mener à la reconnaissance de paradigmes. Ils sont reliés entre eux ou enchâssés, mais néanmoins il est possible de les regrouper en quatre points.

(1) La problématique

Le premier point concerne tout ce qui a trait à la problématique. Il s'agit de réunir les hypothèses qui sont formulées, les éléments de la problématique posée, la formulation de l'objet construit.

On cherche les nouveaux principes d'explication qui modifieraient les explications antérieures dans le cas où la problématique était déjà posée. Il faut bien évidemment s'intéresser aux résultats qui ont été discutés, ceux qui ont abouti. Dans ce premier point sont réunies toutes les informations concernant les outils méthodologiques qui ont été construits, abandonnés, validés.

(2) La conception de la langue

Le second point concerne la conception de la langue. Celle-ci peut être implicite ou au contraire posée clairement au cœur de la problématique posée. Dans tous les cas, toute démarche de recherche, toute problématique met en œuvre une pensée du langage et il peut être intéressant de mettre à nu ce lien trop souvent ignoré entre une problématique et la conception de la langue qu'elle sous-tend. On peut aussi s'intéresser à la conception de la langue dans l'entité romane. On pourra étendre aussi la recherche à la façon de penser la littérature puisque celle-ci va se trouver mêlée bien souvent et de façon très diverse à l'histoire de la linguistique romane. (On pense bien sûr à la philologie mais aussi à l'histoire de la langue, à la linguistique idéaliste de Karl Voßler par exemple.)

(3) La métalangue

Ce troisième point est évidemment lié aux deux précédents, mais portera davantage sur les mots employés. Il sera important de constituer des ensembles de mots et de concepts attachés aux idées défendues. Il est nécessaire de s'intéresser aussi à l'expression de la nouveauté théorique, le rôle des métaphores.

(4) Le contexte historique

Il est apparu important dans la première partie avec l'exemple de la Grammaire comparée de porter une attention particulière au contexte historique, politique, institutionnel et culturel pour s'approcher des enjeux de la recherche pour les périodes considérées. Dans ce même souci de rendre compte au plus juste des

personnes impliquées, il conviendra de ne pas minimiser la recherche des correspondances, des traces des circulations et traductions d'ouvrages.

Les informations collectées dans les quatre rubriques devraient nous amener à faire des hypothèses sur ce qu'U. Bähler (2004) a appelé « l'espace paradigmatique » et que nous reprenons à notre compte. Cet ensemble de données susceptible de constituer un tout doit être soumis à la vérification. U. Bähler propose une confrontation de ce qui pourrait devenir un paradigme avec ce qui n'en ferait pas partie. L'idée est que l'espace paradigmatique se compose dans le même temps d'un domaine intra- et un domaine extra- qui garantissent ensemble l'identité d'un paradigme. Il nous avait déjà semblé important de nous intéresser autant à ce qui est adopté par une théorie que par ce qu'elle délaisse, mais U. Bähler affine encore ce schéma topologique. Elle organise l'espace paradigmatique en une opposition « domaine » vs « non-domaine » et à l'intérieur du domaine, une opposition « même » vs « non-même ». Entre le domaine (intra) et le non-domaine (extra) c'est le rapport d'exclusion qui prévaut. Selon U. Bähler², dans les discussions scientifiques ce rapport se traduit par un jugement théorique « vrai » vs « faux ». À l'intérieur de l'intraparadigmatique, le jugement est plus graduel, on serait davantage sur un axe « vrai » - « moins vrai ». Cette approche de l'espace paradigmatique nous invite à réfléchir également à la notion de « texte fondamental » que B. Colombat, J.-M. Fournier et C. Puech (2010) distinguent de celle de « texte pilier » qui désigne un texte qui n'a pas été écrit dans le but de fonder une école, une tradition, mais qui a exercé ce rôle pour des raisons multiples notamment celle de s'être révélé plus adapté à cette fonction qu'un autre texte.

Ces quatre points alimentés par une collecte de données élargies à l'ensemble des aires linguistiques romanes devrait nous permettre de revisiter la périodisation habituelle de l'histoire de la linguistique romane en la confrontant à une analyse raisonnée des faits.

Conclusion

Sans viser l'exhaustivité, le D.HI.CO.D.E.R. entend rassembler des données nouvelles par rapport à celles sur lesquelles s'est construit le récit de l'histoire de la linguistique romane. Cette collecte minutieuse effectuée selon les critères méthodologiques et théoriques inspirés par nos motivations scientifiques devrait permettre de proposer une périodisation nuancée et rendre possible des éclairages complémentaires tout autant que nécessaires sur la discipline.

Bibliographie

AUROUX Sylvain, 2000, « Introduction. Émergence et domination de la grammaire comparée », *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de S. Auroux, Tome 3, Sprimont, Mardaga Editeur, p. 9-22.

2. Les exemples d'U. Bähler à propos de G. Paris sont éloquentes et montrent bien comment par les moyens d'actions à sa disposition, le biais des compte rendus, l'écriture scientifique en général, le philologue français a su imposer un discours dominant et marginaliser ses collègues. C'est aussi dans une certaine mesure, l'exemple de l'auto-promotion de Diez qui pour faire ressortir ce qui le distingue de ses prédécesseurs parle de « nouvelle méthode critique » mettant d'emblée l'autre hors-jeu.

- BÄHLER Ursula, 2004, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz.
- BAHNER Werner, 1984, « Continuité et discontinuité dans la linguistique romane de la première moitié du XIX^e siècle », *Beiträge zur Romanischen Philologie* XXIII, Heft 1, p. 69-73.
- BAHNER Werner, 1986, « Quelques problèmes méthodologiques dans l'historiographie de la linguistique romane », *Actes du XVIII^e Congrès International de linguistique et de Philologie romanes*, Université de Trèves, Tome VII, Tübingen, Niemeyer, p. 4-10.
- CAMPROUX Charles, 1979, *Les Langues romanes*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2^e éd.
- CHABROLLE-CERRETINI Anne-Marie, 2009, « La linguistique romane : un champ épistémologique pour penser la diversité linguistique aujourd'hui ? » *La romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 125-137.
- CHABROLLE-CERRETINI Anne-Marie, 2013, « Le paradigme « unité/diversité » des langues dans les textes fondateurs de la linguistique romane du XIX^e siècle », *Romania : réalité(s) et concepts*, Limoges, Editions Lambert-Lucas, p. 228-244.
- COLOMBAT Bernard, FOURNIER Jean-Marie et PUECH Christian, 2010, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- CRÉPON Marc, 1993, *L'Orient au miroir de la philosophie*, Paris, Presses Pocket.
- GLESSGEN Martin-Dietrich, 2000, « Les manuels de linguistique romane, source pour l'histoire d'un canon disciplinaire », *Romanistisches Kolloquium* XIV, Tübingen, Narr, p. 189-259.
- GLESSGEN Martin-Dietrich, 2007, *La Linguistique romane*, Paris, Armand Colin.
- HOLTUS Günter et SANCHEZ MIRET Fernando, 2008, « Romanitas », *Filología Romanística*, Tübingen, De Gruyter.
- KUHN Thomas S., 1983, *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- MALKIEL Yakov, 1960, "A Tentative Typology of Romance Historical Grammars", *Lingua*, 9, 1, p. 321-400.
- MALKIEL Yakov, 1976, "Friedrich Diez and the Birth Pangs of Romance Philology", *Romance Philology*, Vol. XXX, n° 2, p.1-15.
- NIEDEREHE Hans-Josef und SCHLIEBEN-LANGE Brigitte, 1988, „Die Frühgeschichte der Romanischen Philologie : von Dante bis Diez“, *Beiträge zum deutschen Romanistentag in Siegen. Revue belge de philologie et d'histoire*, 66, 3, p. 660-662.
- OESTERREICHER Wulf, 2000, « L'étude des langues romanes », *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Sylvain Auroux, Tome 3, Sprimont, Mardaga, p. 183-192.
- SWIGGERS Pierre, 1997, *Histoire de la pensée linguistique*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle ».
- VEYNE Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.

Table des matières

Présentation	7
--------------------	---

Conférence invitée

1. Linguistique générale, comparatisme et linguistique romane : Antoine Meillet et les romanistes français	11
Bernard Combettes	

Première partie. Les concepts dans les discours grammaticaux, lexicographiques et scolaires

2. Le multilinguisme et l'histoire stratiforme des langues nationales. L'apprentissage de langues étrangères et l'individuation du catalan au XIX ^e siècle	29
Narcís Iglesias Franch	
3. La place du concept grammatical dans le discours scolaire. Approche historique du concept de « verbe » dans les manuels de 1880 à nos jours : du savoir savant au savoir scolaire	45
Muriel Coret et Malika Kaheraoui	

Deuxième partie. Les concepts clés de la linguistique romane

4. L'« émergence » en sciences du langage : histoire et circulation d'un paradigme	57
Claire Badiou-Monferran	
5. Hugo Schuchardt, pionnier et théoricien de la créolistique romane	67
Jacques François	

Troisième partie. De la grammaire comparée au structuralisme : la circulation des concepts

6. Les métaphores physiologiques comme désignations de concepts linguistiques dans la philologie romane de la deuxième moitié du XIX ^e et de la première moitié du XX ^e siècle	85
Gerda Haßler	
7. Les contours d'une discipline moderne et toujours en évolution : la métalexigraphie	97
Christophe Rey	

8. L'apport des nouveaux outils numériques pour la discipline
étymologique : l'histoire des termes de linguistique à travers
les ressources numérisées 114
Laure Budzinski
9. La constitution des paradigmes en histoire de la linguistique romane :
un enjeu du D.HI.CO.D.E.R. 123
Anne-Marie Chabrolle-Cerretini